

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

L'ART D'ÊTRE HEUREUX

Le prédicateur conseillait, hier, à ses auditeurs, de s'enrôler parmi les membres de la Société Saint-Vincent de Paul. Vous y trouverez profit encore plus que les pauvres, affirmait-il, car il n'est rien de plus salutaire que le spectacle des misères humaines et rien qui puisse remplir aussi noblement la vie que la pratique de la charité.

L'affirmation mérite qu'on s'y arrête, et grand serait le nombre de ceux qui gagneraient à la méditer. Abstraction faite de l'obligation morale de secourir les pauvres, la visite et le soulagement des déshérités de la fortune sont un des remèdes sociaux les plus efficaces à apporter à cette ambition—source d'une inquiétude constante et d'un anxi inquiétassable.

Chaque classe de la société ne regarde que celle qui la précède, pour comparer son bien-être, sa richesse et ses plaisirs à la sienne propre et pour son envie. Tel qui dépense follement un salaire raisonnable en logis inutile et en divertissements dispendieux, se trouve encore malheureux de ne pouvoir se donner encore plus de ces prétendues jouissances que la fortune est censée procurer à ceux qui la possèdent.

Et combien, même parmi ceux qui ne piquent de vie intérieure, ne songent-ils à satisfaire une ambition toujours insoumise, et nourrissent les stériles regrets alimentés par une continuelle déception!

Au lieu de frayer ainsi la route à l'envie, qui, tôt ou tard trouvera le chemin de leur cœur, que ne vont-ils prendre place autour de la modeste table, où de véritables chré-

tiens se rassemblent de temps à autre pour s'aider mutuellement dans la recherche de l'infortune, et se partager la tâche de venir en contact avec les misères humaines.

Ces apôtres acquiescent aussi des notions ignorées du plus grand nombre sur le côté triste de la vie sociale moderne. Et lorsque, une fois leur tâche répartie, ils s'en vont deux à deux, comme autrefois les disciples envoyés par Jésus, voir les pauvres dans leurs taudis, et toucher du doigt leurs misères. Ce n'est pas seulement cette satisfaction si particulière et si douce d'avoir fait une bonne action, qu'ils rapportent de leur visite; c'est aussi une sérénité et une paix de l'âme qui se sentent plus qu'elles ne se décrivent. Car si la fin est encore le meilleur des pèlérins et sa rareté le plus vif attrait du plaisir; le contraste entre la misère noire, les foyers sans feu, les logis sans lumières, les chambres sans meubles, et le foyer confortable dont la plupart ont l'avantage de jouir; le contraste entre la maladie qui a entraîné ce malheureux à la misère, et notre propre santé, entre son imprévoyance et notre prudence, entre le manque de talent qui empêche de profiter des occasions,

l'intelligence qui nous a valu notre fortune, est bien propre à nous procurer cette satisfaction de son sort, qui est la première condition du bonheur terrestre.

Et puis, au plaisir de donner la charité ajoute encore l'art d'être heureux, pourquoi ne pas s'enrôler dans les sociétés où on la cultive avec amour et où on la pratique avec intelligence?

ENCORE L'EMANCIPATION

Le juge Charbonneau, de Montréal, vient de décider, en cour de pratique, que "l'enquête faite par la commission spéciale, dirigée par le maire Guérin, sur les faits reprochés à la loge l'Emancipation, était légitime et que celle-ci ne pouvait faire un rapport au conseil sur cette affaire."

C'est une décision qui porte sur un point de loi très particulier, et que nous n'avons pas à discuter ici. Ce jugement est cependant de nature à maltraiter la compétence et la bonne foi du magistrat, à induire le public en erreur.

Le juge Charbonneau, dans l'un des considérants de son jugement, a dit "que tout employé municipal, à quelque fonction qu'il appartienne, a le droit de faire partie de toute société littéraire, scientifique ou philosophique."

La conclusion logique de ce considérant serait donc que la franc-maçonnerie, en général, et la loge l'Emancipation, de Montréal, en particulier, ne constituent rien autre chose qu'une inoffensive "société littéraire, scientifique ou philosophique."

Nous voulons bien croire que le juge Charbonneau n'a pas eu l'intention d'écrire cela dans son jugement du 15 novembre. Il n'en est pas moins vrai que c'est la conclusion logique du considérant dont nous parlons.

La question est grave pour un pays catholique comme la province de Québec, et il importe hautement de rappeler à l'occasion de ce jugement, tout ce que pourrait profiter insidieusement les "émancipés" de Montréal pour s'innocenter eux-mêmes aux yeux du public canadien-français, de la loge l'Emancipation, était affiliée au Grand-Orient de Paris, le plus haineux, le plus sectaire et le plus égoïste des Orientis maçonniques d'Europe.

Tout le monde, en effet, peut lire, dans le compte-rendu officiel du Grand-Orient de Paris de 1899, les paroles de l'ancien grand-maître et sénateur de France, Desmoulins, qui s'écriait, alors, dans un discours:

"Je résume tout ce que je viens de dire en un seul mot: La République, ce mot veut dire pour moi l'antimacaronisme, anticléricalisme et anticatholicisme."

Et le franc-maçon Rouanet, ne s'arrêtait pas, en 1897, dans une loge de Nord:

Si vous voulez vous édifier encore sur l'esprit de la franc-maçonnerie, ouvrez, avec nous, la "Chaine d'union", journal maçonnique (numéro de septembre-octobre 1881), et étudiez-y bien les paroles, par lesquelles le franc-maçon Béal exhorte ses "frères" à la lutte contre la religion, au cours d'une allocution prononcée au Grand-Orient de 1881.

Voici ces paroles:

"Les religions! mais, mes frères, c'est contre elles précisément; c'est contre l'œuvre sacerdotale de tous les temps que la franc-maçonnerie s'est fondée; c'est contre elles qu'elle livre ses combats séculaires..."

Voyons maintenant pour "l'Emancipation" de Montréal:

Extrait des règlements de "l'Emancipation", chapitre 8.

Dernière maladie et Funérailles

Art. 51.—Lorsqu'un F. se sentira atteint d'une maladie grave, et qu'il appréhendera une issue fatale, s'il craint que sa famille ou des amis puissent par un zèle sacrilège ne profiter de son état de faiblesse intellectuelle et physique, conséquence de la maladie, pour introduire à son chevet un prêtre ou un ministre d'un culte quelconque, il le préviendra le V. V. Celui-ci déléguera sur le champ deux FF., pour veiller le malade et le protéger contre toute tentative dirigée contre sa liberté de conscience. Ces FF. se relayeront auprès du malade jusqu'à son dernier moment, de façon à ne jamais le laisser seul un instant.

Extrait de la déposition du Dr Louis Laberge à l'enquête Millette, à Montréal, lundi 2 août 1910:

En outre, la loge est des plus tolérantes, et nous admettrons même un ecclésiastique dans le temple, pourvu qu'il s'engage à garder le secret."

M. Laberge: "Qu'entendez-vous par tolérance?"

M. Laberge: "J'entends le respect dû aux croyances d'un chacun."

M. Laberge: "Et quand vous parlez de soustraire les Canadiens du jour du clergé, croyez-vous que cela soit de la tolérance?"

M. Laberge: "Oui, car ce que nous voulons c'est l'instruction vraie et pure, aux jeunes gens."

M. Laberge: "Vous avez déclaré la guerre au clergé?"

M. Laberge: "Au cléricisme, mais non pas à la religion."

Les Conquérants de l'Air

De Paris à Bruxelles en aéroplane. 170 milles en 3 hrs. et 16 m.

Les résultats du concours de Baltimore.—Le Prince Henri de Prusse accomplit plusieurs beaux vols.—Un constructeur d'aéroplane de 18 ans

Paris, 15.—L'aviateur Legagneux vient d'accomplir, avec un passager, un vol remarquable de Paris à Bruxelles, essayant de gagner le prix de 150,000 francs offert par l'Aéro-Club à l'aviateur qui fera le voyage de Paris à Bruxelles et retour en 36 heures.

Favorisé par le vent du sud, Legagneux a couvert 275 kilomètres en 3 heures 16 minutes, y compris deux arrêts de vingt minutes chacun, à Compiègne et à Bayeux pour se réapprovisionner. Il a donc volé à une vitesse moyenne de plus de 105 kilomètres à l'heure.

Legagneux repartira demain matin si le temps le permet.

Berlin, 15.—Le prince Henri de Prusse, qui est actuellement à Volzgarthen, emploie ses loisirs à apprendre à diriger un aéroplane.

Il a déjà accompli plusieurs vols avec succès et, à différentes reprises, a lutté contre des vents défavorables. C'est M. August Euler qui s'est chargé d'instruire le prince.

Randolph, Mass., 15.—Notre ville doit se sentir fière de posséder un jeune homme à elle.

Le jeune Stanley Atherlon, âgé de 18 ans, a volé sur une distance d'une mille et demi dans un biplan de 20 chevaux-vapeur qu'il a construit lui-même. Il atteint une altitude maximum de cent pieds et atterrit heureusement, quoique avec un peu de brusquerie. Le biplan a été légèrement endommagé.

L'aviateur de Randolph a déclaré qu'il exécutera une envolée au-dessus de la ville dès que son aéroplane sera réparé.

Baltimore, 15.—Les résultats officiels du concours d'aviation qui a été tenu au camp d'Haltendorf ont été publiés comme suit:

Prix de durée: Latham (Antoinette), 3 heures 53 minutes 31 secondes; Drexel (Blériot), 1 heure 59 m. 23 s. 2-5; De Lesseps (Blériot), 1 heure 55 m. 47 s. 3-5; Hoxsey (Wright), 1 heure 21 m. 46 s. 2-5; Ely (Curtiss), 7 m. 40 s. 3-5; Willard (Blériot), 3 m. 31 s. 3-5.

"Cross Country", 18 milles: Drexel (Blériot), 23 m. 34 s. 4-5; De Lesseps (Blériot), 28 m. 15 s. 4-5; Latham (Antoinette), 28 m. 58 s. 4-5; Coupe Barney (thé et bombes): Latham (Antoinette), 15 points; Drexel (Blériot), 6 points.

Vol avec passager: De Lesseps (Blériot), total des durées, 16 m. 48 s. 2-5.

Altitude: Hoxsey (Wright), 5,320 pieds; Drexel (Blériot), 4,855 pieds; Latham (Antoinette), 2,373 pieds; De Lesseps (Blériot), 1,732 pieds.

Les prix en argent ont été divisés aujourd'hui entre les vainqueurs de la façon à ce que tout le monde soit satisfait. On ne s'est donc pas tenu strictement au règlement et cette irrégularité trouvera sa justification dans le fait que le mauvais temps a souvent contrarié les projets de plusieurs concurrents.

Echos Télégraphiques

Mariage princier.—La révolution au Honduras.—Le couronnement du roi.—Belle Elmore.—Panique financière à Londres.—La flotte américaine en Angleterre.—Une expérience dispendieuse.—La télégraphie sans fil entre l'Europe et les Etats-Unis.—Le testament de Don Carlos.—Notes.

MARIAGE DU PRINCE VICTOR-NAPOLEON

Turin, Italie, 15.—Le prince Victor-Napoléon Bonaparte, cousin du roi Victor-Emmanuel, et prétendant au trône de France, a épousé hier la princesse Clémentine, fille de feu le roi Léopold de Belgique. La cérémonie a eu lieu dans le village de Moncalieri, à quelques milles d'ici, dans le château royal, érigé au 16e siècle, dans lequel la princesse Clémentine, sœur du roi Humbert, mère du prince Victor-Napoléon, s'était réfugiée après la chute de l'Empire français. Il y a eu de grandes réjouissances publiques à l'occasion de ce mariage.

LA REVOLUTION AU HONDURAS NE DURERA PAS

Tegucigalpa, Honduras, 15.—Le président Davila a fait la déclaration suivante au sujet du mouvement révolutionnaire commencé par le général José Valladarès à Amapapa.

"Le général Valladarès envoya, samedi dernier 108 soldats, répartis dans sept bateaux, à Petenillo, à trois milles d'Acetuno, sous les ordres des colonels Enrique Manzanares et Eusebio Fernandez Molina. Ces hommes étaient armés de fusils Maxim.

"Sixante-dix de ces soldats ont quitté la troupe révolutionnaire et se sont joints aux forces du gouvernement.

"Ce qui restait du détachement de Valladarès occupa d'abord une position défensive mais, aujourd'hui, il s'est rendu aux troupes du gouvernement, avec armes et bagages.

PREPARATIFS DU COURONNEMENT

Londres, 15.—On est à faire les plans des fêtes du couronnement du Roi et de la Reine, à l'Abbaye de Westminster, le 22 juin prochain.

Une nouvelle qui intéressera beaucoup le public, c'est qu'il y aura deux grandes processions, une le jour du couronnement et l'autre, quand le Roi nouvellement couronné et la Reine, feront le tour de la métropole en voiture.

Le rituel sera pratiquement celui suivi lors du couronnement du Roi Edouard et de la Reine Alexandra.

LA FEMME DE CRIPPEN

Paul, Minn., 15.—Une dépêche reçue d'Alta, Alberta, est ainsi conçue: "La nouvelle que Belle Elmore est arrivée dans cette ville mercredi dernier, a causé ici une émotion considérable."

La femme que l'on dit Belle Elmore serait arrivée mercredi à Alta. En descendant du train elle serait rendue immédiatement chez un loueur d'attelage et aurait déposé une certaine somme pour avoir des chevaux qui la conduiraient à sa destination. Elle aurait annoncé de renvoyer les chevaux le lendemain, ce qui aurait eu lieu en effet.

Elle aurait perdu connaissance deux fois, l'une en entendant parler de l'affaire Crippen, l'autre en lisant les détails dans un journal.

Chicago, 15.—M. Bruce Miller, qui assista au procès de Crippen et qui, seul, dans ce pays, pourrait reconnaître Belle Elmore, n'a joué aucune fois au bruit suivant lequel l'artiste avait été aperçue à Alta ou ailleurs.

COURSE SUR LA BANQUE BIRBECK.

Londres, 15.—La panique qui a eu lieu à la Birbeck Bank, par suite de la circulation anonyme qui accusait faussement cette banque d'être en relations d'affaires avec la Charing Cross Bank, qui fit faillite récemment continue.

La banque ne fournit pas à payer ses dépôts mais elle a de l'argent.

Les directeurs de la banque disent avoir plus de 20 millions en or dans leurs coffres.

"Elle n'empêche pas les clients d'affluer autour de l'édifice et de passer les nuits devant la banque pour être servis de bonne heure."

LE ROI DU PETROLE MENACE DE MORT

Une menace de mort est suspendue sur la tête de M. Rockefeller.

Une société que l'on croit être la terrible Main Noire projette d'envoyer au millier plusieurs lettres dans lesquelles cette société demandait le versement prochain d'une somme de 50,000 dollars sous peine de mort.

Ces lettres au nombre de trois ont été prises à un affilié de la société, qui a été arrêté au moment où il allait en chercher la traduction dans un établissement financier hongrois.

LE "PURITAIN" SERA MIS EN PIÈCES

Norfolk, Va., 15.—Dans le but de vérifier la force de résistance des plaques métalliques qui constituent sa cuirasse, à l'épreuve d'une canonade, le "Puritan", qui il y a 16 ans, avait coûté 1,500,000, sera mis en pièces dans le port de Norfolk.

L'endroit choisi pour la destruction du "Puritan" est celui où le "Merrimack" fut détruit par les confédérés pour empêcher de tomber entre les mains des Yankees, lors de la guerre civile.

UN NOUVEAU CUIRASSE ANGLAIS

Londres, 15.—L'Amirauté Anglaise a demandé des soumissions à la compagnie de construction navale Clyde pour la construction d'un cuirassé ayant une vitesse et une force de tir supérieures à celles des meilleurs vaisseaux de la marine anglaise actuelle.

GREVE DES CONSTRUCTEURS DE MARINE ANGLAIS

Ferrol, Espagne, 15.—Les employés de la compagnie anglaise qui actuellement construisent le navire Clyde pour la marine anglaise se sont mis en grève. La compagnie annonce qu'elle abandonnerait la commande si les ouvriers ne retournaient pas au travail.

Les Unions Ouvrières en France

ET LE GOUVERNEMENT

La Confédération générale du Travail se prépare à faire une rude lutte.

Paris, 15.—La Confédération générale du travail, soutenue par les socialistes se prépare à combattre le projet de loi du gouvernement actuellement soumis au parlement.

M. Jaurès dit que toutes les unions ouvrières du monde sont attentives à ce qui se passe en France et que les socialistes d'Amérique envoient des messages d'encouragement au prolétariat français dans ses efforts pour défendre les unions ouvrières contre une attaque de l'Etat.

Mais, le gouvernement soutient qu'il n'est pas l'ennemi des associations ouvrières et qu'il cherche au contraire à améliorer la condition des classes laborieuses.

Il proposera la création de jurys d'arbitrage permanent.

Toutefois le gouvernement est décidé à empêcher les grèves des employés des services publics, ceux des chemins de fer en particulier, même s'il doit avoir recours pour cela au code pénal. Il considère en effet, le fonctionnement régulier des chemins de fer comme essentiel à la vie nationale et à la défense du pays.

En même temps le gouvernement fera rentrer la Confédération générale du travail dans son domaine véritable et combattra ses tendances révolutionnaires.

La Confédération prétend que le gouvernement veut la dissoudre et interdire la grève générale. Après les chefs de la Confédération, le gouvernement voudrait par la, contre-carrer le projet des chefs du parti ouvrier de faire voter une loi obligeant les patrons à traiter avec les associations en cas de conflit, un refus de leur part les exposant à une amende ou même à la prison.

1,800 Elèves sauvés des Flammes

GRACE A LEUR SANG-FROID ET LEUR ESPRIT DE DISCIPLINE.

New-York, 14.—Le sang-froid et l'esprit de discipline des soixante Frères des Ecoles Chrétiennes, qui dirigent le collège de Unionport, dans le district de Bronx, ont sauvé la vie des 1,800 élèves de l'institution, lorsque un incendie détruisit une aile de l'établissement. Le feu fut découvert, à onze heures du soir, au rez-de-chaussée, juste au-dessous des dortoirs situés au troisième. L'alarme fut immédiatement sonnée et les élèves furent tirés de leur sommeil par le vacarme des cloches. Comme des soldats les élèves, obéissant aux ordres des Frères se rangèrent en deux lignes dans chaque dortoir, et à travers la fumée les élèves, accompagnés de leurs gardiens, sortirent en silence et sans excitation, les enfants des dortoirs supérieurs, descendant les premiers, pour être suivis par ceux des dortoirs inférieurs. L'évacuation de l'édifice se fit de cette sorte sans le moindre encombre. Aucun des enfants ne portait autre chose que sa robe de nuit. Les derniers élèves étaient à peine sortis que les flammes faisaient irruption dans le premier dortoir et bientôt tout l'édifice fut en feu.

M. Gervais, député de St-Jacques

SERA LE SUCCESSEUR DE L'HON. M. BRODEUR AU DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

Montréal, 14.—Spéciale.—Advenant la retraite possible de l'hon. M. Brodeur, pour cause de santé, il est, dit-on, question de confier à M. Honoré Gervais, député de St-Jacques, la direction des forces libérales du district de Montréal.

M. Gervais serait, dans ce cas, président de la Marine et il se présenterait dans St-Jacques.

Si la rumeur est fondée, cet événement se produirait avant la Noël.

Ecrasé à Mort

Sous une voiture chargée de FOIN.

St-Félicité, 14.—Spéciale.—Un pauvre malheureux du nom de Gustave S. Jacques, a été trouvé mort sous un voyage de foin.

Cet homme, paraît-il, aurait appelé des voyageurs à son secours. Ces derniers effrayés par les cris du malheureux, et ne voyant rien, s'enfuirent sans avertir personne.

Le chemin détourné et le petit bois leur firent croire aux voleurs.

Leur conduite n'est certainement pas à louer; ils auraient dû avertir les voisins.

La Session Fédérale

Elle promet d'être très intéressante et fort mouvementée

On parle d'élections générales.—Sir Wilfrid Laurier n'irait pas aux fêtes du couronnement à Londres, afin de préparer la prochaine campagne électorale

Ottawa, 15.—Plusieurs députés et sénateurs sont déjà arrivés dans la capitale pour la session fédérale—la 36e du 11e Parlement—qui sera ouverte jeudi prochain, le 17.

La session promet d'être très intéressante, même fort mouvementée, et l'on attend que la bataille entre les partis sera engagée dès le début, car la victoire de Drummond-Arthabaska a stimulé l'ardeur des oppositionnistes.

On est généralement porté à croire que c'est la dernière session avant l'appel au peuple. Dans ce cas les élections générales auraient lieu l'automne prochain. Et ceux qui sont de cette opinion alléguent, entre autres choses, à l'appui, le voyage que Sir Wilfrid Laurier a fait l'été dernier dans l'Ouest, évidemment dans le but de l'atterrir le terrain dans cette partie du pays et d'y préparer, en faveur de son gouvernement, la prochaine campagne électorale. D'ailleurs, le premier ministre n'a-t-il pas déclaré, le 16 octobre dernier, au Monument National à Montréal, que les élections générales auront lieu assez prochainement. Et à peu près dans le même temps, le "Canada", le principal organe ministériel, à Montréal, annonçait que la session devant ouvrir au cours du mois de novembre, serait la dernière avant les élections.

Il faut en croire un rumeur qui n'est pas encore confirmée, mais qui prend beaucoup de consistance, le premier ministre n'ira pas aux fêtes du couronnement du roi à Londres, en juin prochain. Le résultat de Drummond-Arthabaska a changé la situation politique. Il a tout au moins fait naître beaucoup d'inquiétude dans les rangs ministériels, et Sir Wilfrid estimait que sa présence était plus nécessaire ici qu'au couronnement du roi. Il ferait un dernier et suprême effort pour endiguer le mouvement anti-impérialiste qui se manifeste dans sa province et rallier ses compatriotes à sa politique de marine de guerre qu'il veut coûte que coûte imposer au pays.

D'un autre côté, un grand nombre de libéraux affirment que le Parlement suivra son cours ordinaire, qu'il y aura au moins deux sessions avant l'appel au peuple, et que d'ici là, Sir Wilfrid saura manœuvrer de façon à conserver son prestige dans sa province et garder le terrain qui lui appartient.

On ne croit pas qu'il y ait de modifications au tarif, durant cette session.

Belle Manifestation Religieuse

BENEDICTION D'UNE CROIX A L'ANGE-GARDIEN

L'Ange-Gardien, 14.—Spéciale.—La paroisse de l'Ange-Gardien a été, hier après-midi, témoin d'une manifestation religieuse dont le souvenir restera profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, et qui rappelle les importantes cérémonies dont la foi de nos pères devait souvent donner, au commencement de la colonie, le consolat spectacle.

Depuis plus de cinquante ans, une croix de bois élevait dans les airs ses grands bras protecteurs; il y a à peu près quinze jours, elle tombait de vétusté; une nouvelle croix a été immédiatement érigée sur les débris de l'ancienne et c'est à sa bénédiction que les paroissiens de l'Ange-Gardien, sur l'invitation de M. l'abbé Gaudet, leur nouveau curé, étaient tous réunis.

A l'issue des vêpres, les paroissiens, dociles à la voix de leur pasteur, se rendent en foule à un mille au nord-est de l'église, via-à-vis la propriété de M. Joseph Mathieu où s'élève la nouvelle croix.

Chez M. Mathieu, la foi profonde s'est conservée avec l'amour du sol, puisque depuis au delà deux cents ans, on s'est transmis de père en fils, la terre paternelle défrichée par les aïeux l'ancêtre de tous les Mathieu du pays, et que le représentant actuel de cette belle lignée a obtenu, il y a deux ans, la médaille dite des "Anciennes familles canadiennes".

Vers trois heures après un cantique à la croix, dont le refrain est répété avec une ferveur, M. l'abbé S. Bélanger, curé de St-Louis de Courville, commence le sermon de circonstance. Il félicite d'abord ceux qui ont eu la générosité de contribuer à l'érection de cette croix; il leur fait là un geste qui mérite d'être signalé et qui rappelle la foi ardente de nos aïeux. C'est en effet, au pied des croix très nombreuses au commencement de la colonie, que nos pères se réunissaient, en l'absence du prêtre pour passer dans la prière la journée consacrée au Seigneur. Cette coutume s'est encore conservée dans nos campagnes, où la croix noire résulte autour d'elle pendant le mois de mai, des groupes d'enfants qui viennent y chanter un cantique et y faire leur prière du soir.

En plantant cette croix, les paroissiens de l'Ange-Gardien ont fait un acte de foi en la divinité de Jésus-Christ. Il est nécessaire en notre temps plus que jamais, d'affirmer sa foi surtout à l'heure où nous sommes

semblé aujourd'hui lui glisser sous les pieds. Ils disent que les élections peuvent difficilement se faire avant le prochain recensement qui devra nécessiter une redistribution de certains collèges électoraux.

Il n'y a pas que la situation politique qui pique la curiosité du public au cours de cette session. La législation excitera aussi beaucoup d'intérêt. Un grand nombre de bills privés sont déjà inscrits. La législation publique promet d'être très imposante. Le gouvernement doit proposer, entre autres choses, la création d'une commission pour régler le trafic international entre le Canada et les Etats-Unis.

On prétend qu'aucune somme d'argent ne sera affectée cette année à la construction du canal de la Baie George, mais qu'un montant assez considérable sera inscrit au budget pour le creusement du canal Welland.

Le discours du trône annoncera, dit-on, une révision de la loi des banques. Il mentionnera aussi les négociations qui ont été entamées récemment à Ottawa entre les représentants américains et canadiens au sujet de la réciprocité commerciale entre les deux pays. Mais comme ces négociations ont été ajournées au mois de janvier, à Washington, il est bien probable que le ministre des finances se retranchera derrière le secret d'état pour ne pas renseigner la Chambre à ce sujet avant la reprise des négociations dans la capitale américaine.

On assure que les députés ministériels de la province de Québec tiendront un caucus immédiatement après l'ouverture de la session, et on prévoit que la réunion sera fort mouvementée.

Il est très possible que le discours du budget, que l'on attend pas avant Noël, soit prononcé à la Chambre par le ministre des finances, l'hon. W. Patterson. Immédiatement après l'ouverture du Parlement, le ministre des finances, l'hon. M. Fielding, doit partir pour le sud et n'en reviendra probablement pas avant le mois de janvier et se rendra ensuite à Washington pour reprendre les négociations au sujet de la réciprocité.

On ne croit pas qu'il y ait de modifications au tarif, durant cette session.

Une Conférence Mouvementée

LE CHEF OUVRIER GUSTAVE FRANÇOIS, TENTE D'INTERROMPRE LA CONFERENCE DE M. A. J. LEMIEUX, SUR LA LOGE L'EMANCIPATION.

Montréal, 14.—Spéciale.—La causerie de M. A. J. Lemieux sur la loge l'Emancipation, et ses adeptes à la salle du collège St-Jean-Baptiste, hier soir, a été quelque peu mouvementée, par suite de l'intervention du chef ouvrier Gustave François, qui avait emmené avec lui une vingtaine de ses amis.

M. François fut forcé de sortir avec ses adeptes, mais il lança un défi à M. Lemieux.

M. Lemieux, que votre correspondant a vu ce matin, a déclaré que le lendemain il rencontrerait le chef ouvrier François à la salle du marché St-Jean-Baptiste et qu'il répondrait devant tout le monde aux objections que ce dernier voudrait lui poser.

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

Nous donnons ici les appréciations de M. Henry Clews, au cours de sa revue hebdomadaire du commerce chez nos voisins.

La situation monétaire, dit-il, n'est pas absolument claire. La crise prôlée avec tant de certitude dans la première partie de l'année, spécialement à Londres, la piste n'est pas sans obstacle. Un fait peu rassurant, c'est l'excédent continu des prêts sur les dépôts, indiquant que les banques prêtent à même leur capital et leur surplus. Il peut se faire que cette faiblesse disparaisse dans le temps voulu, mais c'est une condition qui exige de la surveillance, puisque c'est un symptôme de surabondance de crédit. Les banques de l'Ouest ne sont pas à l'abri de la panique. Elles ne comptent pas échapper à une gêne monétaire future, et comptent à cet effet y avoir eu quatre semaines, et il est fort possible qu'il y en ait encore beaucoup plus qu'il ne le paraît. On peut s'attendre à des taux d'escompte très élevés d'ici à la fin de l'année. Le gouvernement a retiré ses fonds largement depuis quelque temps; on peut s'attendre, en conséquence, de ces retraitements, à ce que les réserves des banques restent très basses, au moins jusqu'à ce que les fonds commencent à nous revenir de l'étranger. Le seul remède à cette situation, nouvelle réduction des prêts. La hausse des taux d'escompte qui prévient depuis quelques jours, indique une tendance dans cette direction. Il n'y a cependant pas raison de s'inquiéter d'une manière sérieuse du marché monétaire; une liquidation modérée et une contraction stable des prêts pendant quelques semaines rectifieraient sans aucun doute la situation. Les conditions à l'étranger ne sont pas défavorables aux Etats-Unis, et des emprunts jouissent du meilleur crédit. On ne trouve moyen de placer à l'étranger une quantité considérable de billets de finances américaines. On a remarqué que les banques avaient depuis un certain temps une tendance à prêter sur des collatérales qu'on ne peut liquider; c'est une pratique qui devrait être promptement découragée.

Il y a peu de changements dans la situation des affaires en général. La confiance a été stimulée d'une manière considérable par le fait que les fermiers ont eu une nouvelle bonne année. Mais dans presque tous les départements de l'industrie, il y a un esprit d'incertitude qui tient encore le volume des affaires au-dessous de ce qu'il était il y a un an. La question du coût continue à être le grand problème dans toutes les branches d'affaires, non seulement pour les consommateurs, mais pour les producteurs et expéditeurs. Un grand nombre d'articles ou de denrées d'étape, montrent une tendance à la baisse depuis quelque temps; c'est de nature à faire espérer; cela indique que le pays est en bonne voie de relèvement.

La baisse des prix ne stimule généralement pas les affaires, tant qu'on ne sent pas qu'on n'en est pas arrivé à un niveau fixe. Dès qu'on aura obtenu ce résultat, il y aura certainement beaucoup plus d'activité dans les affaires. L'impression dans l'industrie du fer est déjà meilleure qu'elle n'était par suite du rajustement qui s'est accompli de ce côté là. Les cotations se vendent aussi beaucoup mieux pour la même raison. Les prix des denrées en général ont une tendance à la baisse qui devrait être encouragée, puisque c'est le moyen le plus sûr de rétablir l'équilibre et de réduire le coût de la vie, qui est la grande cause de l'agitation et de la dépression qui existent. Notre commerce extérieur est dans de meilleures conditions par suite de la baisse des prix pour les denrées d'étape. Les procédés curatifs en opération active; et si rien n'arrive de nature à diminuer la confiance, on verra certainement bientôt les affaires s'améliorer.

La situation technique du marché des valeurs est forte. Les valeurs sont concentrées entre les mains de puissants spéculateurs et on paraît avoir pleinement remporté les conditions défavorables. Sous certains rapports la situation est favorable à la manipulation dans le sens de la hausse, et bien que les apparences en général ne soient pas sous tous les rapports aussi satisfaisantes qu'on pourrait le désirer, il n'y aurait rien d'étonnant que les gros opérateurs continuassent leurs efforts dans le sens d'une nouvelle hausse, maintenant que l'agitation politique pour la présente élection est terminée. Néanmoins la situation du marché commande la prudence dans les transactions spéculatives.

AU CANADA

A TORONTO, le commerce en gros pour la semaine a été passablement actif. Le beau temps doux que nous avons eu n'était pas de nature à annuler la demande des nouveautés d'automne et d'hiver. Dans des conditions favorables, les affaires dans le commerce en gros en général auraient été très actives. Les prix des principales marchandises d'étape sont fermes; quelques lignes de cotonnades sont sur une base plus ferme. Les remises sont plus satisfaisantes, elles se sont améliorées un tant soit peu. La ferronnerie et les métaux sont en active demande et les prix généralement sont fermes. Le commerce d'épicerie est passablement bon; les fruits et les légumes en boîtes sont à prix fermes, et les sucres ont fléchi. Le cuir est en bonne demande et les peaux vertes sont sans changement. Les prix du blé sont plus bas qu'il n'était, et il y a très peu de demande pour exportation. Les fermetures ont languissamment aussi. L'orge et les pois, d'un autre côté, sont fermes. Les provisions de bouche ont fléchi, par suite de la baisse dans les prix du porc vivant. Le beurre est en abondantes provisions, et il y a peu de changements dans les prix.

A MONTREAL, le commerce en général a toujours un ton satisfaisant, bien que la continuation du temps doux nuise au mouvement des marchandises en détail et que par conséquent la vente d'articles pour l'automne dans les nouveautés soit

loin d'être active. Les affaires dans la fourrure ont été très légères jusqu'à présent, les deux jours de temps plus ou moins froids que nous avons eus depuis le commencement de la saison n'ont pas suffi pour éveiller au sujet des fourrures l'intérêt qu'on a l'habitude de leur porter de ce temps-ci. Les voyageurs de commerce sont en route avec des échantillons de marchandises pour le printemps et ils rapportent qu'on leur donne d'excellentes commandes partout. Il y a peu de changements dans les prix en dehors des cotonnades dont les prix sont fermes, règle générale. On arrange actuellement de nouvelles listes de prix. Le commerce de ferronnerie se maintient très actif; il y a une excellente demande pour toutes les marchandises de saison. Les métaux se vendent bien et l'activité dans la construction que nous avons déjà notée se continue dans toutes les directions. Les manufacturiers sont affairés généralement. Les apparences pour le commerce des fêtes sont toujours excellentes et les commandes que l'on reçoit en ce sujet sont très satisfaisantes. Le commerce des épicerie est passablement bon. Les sucres ont subi un changement à la hausse de 15 cents par cent livres qui a eu lieu la semaine dernière. Le commerce de grain est toujours tranquille. Les recouvrements sont languissants. L'argent est facile, mais il paraît être en bonne demande pour fins industrielles.

A QUEBEC, il n'y a guère de changement. Les affaires, chez les marchands en gros, n'augmentent pas, mais elles ne diminuent pas non plus. Et chacun se déclare satisfait de son lot. Cet état de choses est vieux comme le rocher de Québec, et il a de grandes chances de durer autant que le rocher. Il y a longtemps que Québec n'a pas changé de physionomie, au point de vue commercial. Rien n'indique qu'il changera prochainement.

Le marché des grains et farines a vu plusieurs modifications dans ses prix par suite de la faible demande de la campagne. Ainsi les farines Patent d'Ontario, Straight Roller, Extra, Fine et Superfine ont subi une baisse. Les marchands possèdent à l'heure actuelle un approvisionnement assez considérable et ne peuvent les vendre à prix élevés. Les commandes sont peu nombreuses par le temps qui court.

Le volume des affaires dans le marché de fruits et légumes a subi une diminution durant cette semaine. Les arrivages sont moins nombreux et beaucoup moins importants. La demande est encore assez bonne malgré tout et devrait se maintenir telle jusqu'à quelques semaines. Les récoltes de fruits, à ce que l'on dit par toute la province, ont été passables dans certaines parties et bonnes dans d'autres. Les pommes sont en abondance passable, et se vendent un bon prix, spécialement les Baldwin et les Spy. Les basses commencent à se faire rares, maintenant que le temps froid se fait sentir.

Les fabricants de chaussures font un peu plus d'affaires, depuis une quinzaine. On s'occupe déjà à remplir les commandes du printemps qui, soit dit en passant, ne sont pas très nombreuses pour l'époque de l'année où nous sommes. L'activité n'est pas très forte et devrait augmenter dans de bonnes proportions. Les manufacturiers de chaussures sont confiants en une saison fructueuse. La demande pour le cuir paraît se faire meilleure.

Chez les marchands de provisions l'animation est bonne pour la saison et semble satisfaire quelques marchands, mais il y aurait marge pour une demande beaucoup plus fournie. Comme nous sommes à la veille de la fermeture de la navigation les commandes se sont faites plus nombreuses; elles ont eu un bon effet sur le commerce.

COURS DES MARCHÉS

COTATIONS REVISEES

GRAINS ET FARINES

	Prix en gros
Avoine 24 lb ord.	\$0.43
Orge ord. par 48 lbs.	0.85
Orge à Dreche	0.75
Ric-froid	0.50
Sarrasin	0.70
Fèves	
Blanches triées, par 60 lbs.	1.99
Yellow Eye	2.75
Prov. de Québec	2.75
Fois	1.50
Grains mûrs, le minot	0.85
" Triés, lb.	0.18
" Blanc	0.13
" Alaska	0.17
Patente d'hiver p. bibl.	5.25
Patente d'été	6.20
Extra, p. bibl.	4.80
Superfine, p. bibl.	0.00
Farine de boulangers, lb.	0.60
Patent Hung. 18 lbs.	2.85
Farines fortes à levain	2.65
Patent d'Ontario	2.40
Straight Roller	2.20
Extra	0.00
Superfine	0.00
Fine	0.00
Son, par 100 lbs.	1.60
Cruelin	1.40
Mouton d'avoine	1.50
Avoine roulée	0.00
Barley	2.25
Farine de blé d'Inde	1.45
Bœuf assés men 200 lbs.	\$20.00
Lard Black	28.00
Cheese	25.00
Cheese canadien, lb.	8.15
Composé, assés	2.50
Grasse chaudière, 3 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
Jambone, lb.	0.17
" Bacon, lb.	0.00
Porc assés, par 100 lbs.	0.95
Cottolene, assés 20 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
" 5 lbs.	0.12
" 2 1/2 lbs.	0.12
Beurre fait, lb.	0.24
Beurre de laiterie	0.22
Fromage	0.13
Quais frais	0.24

Patente d'hiver p. bibl.	5.25
Patente d'été	6.20
Extra, p. bibl.	4.80
Superfine, p. bibl.	0.00
Farine de boulangers, lb.	0.60
Patent Hung. 18 lbs.	2.85
Farines fortes à levain	2.65
Patent d'Ontario	2.40
Straight Roller	2.20
Extra	0.00
Superfine	0.00
Fine	0.00
Son, par 100 lbs.	1.60
Cruelin	1.40
Mouton d'avoine	1.50
Avoine roulée	0.00
Barley	2.25
Farine de blé d'Inde	1.45

Son, par 100 lbs.	1.60
Cruelin	1.40
Mouton d'avoine	1.50
Avoine roulée	0.00
Barley	2.25
Farine de blé d'Inde	1.45
Bœuf assés men 200 lbs.	\$20.00
Lard Black	28.00
Cheese	25.00
Cheese canadien, lb.	8.15
Composé, assés	2.50
Grasse chaudière, 3 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
Jambone, lb.	0.17
" Bacon, lb.	0.00
Porc assés, par 100 lbs.	0.95
Cottolene, assés 20 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
" 5 lbs.	0.12
" 2 1/2 lbs.	0.12
Beurre fait, lb.	0.24
Beurre de laiterie	0.22
Fromage	0.13
Quais frais	0.24

Son, par 100 lbs.	1.60
Cruelin	1.40
Mouton d'avoine	1.50
Avoine roulée	0.00
Barley	2.25
Farine de blé d'Inde	1.45
Bœuf assés men 200 lbs.	\$20.00
Lard Black	28.00
Cheese	25.00
Cheese canadien, lb.	8.15
Composé, assés	2.50
Grasse chaudière, 3 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
Jambone, lb.	0.17
" Bacon, lb.	0.00
Porc assés, par 100 lbs.	0.95
Cottolene, assés 20 lbs.	0.13
" 10 lbs.	0.12
" 5 lbs.	0.12
" 2 1/2 lbs.	0.12
Beurre fait, lb.	0.24
Beurre de laiterie	0.22
Fromage	0.13
Quais frais	0.24

Harmon Laborator, No 1	6.50	7.50
Harmon, No 1 Spring	6.00	6.00
Morue sèche, ewt.	6.50	5.50
Morue désséchée lb.	0.08	0.074
Morue No 1	0.00	0.00
Morue No 2	0.00	0.00
Tripes	0.00	13.00
Tripes, No 1	0.00	14.00
Saumon, No 1	0.00	21.00
" No 2	0.00	20.00
" No 3	0.00	18.50

Huile Morte	\$0.30	6.33
Leop Marin	0.38	6.40
de marouin	0.40	6.40
de loup marin, raffiné 95	0.37	6.37
de loup marin, raffiné 90	0.47	6.47
de loup marin, raffiné 85	0.57	6.57
de loup marin, raffiné 80	0.67	6.67
de loup marin, raffiné 75	0.77	6.77
de loup marin, raffiné 70	0.87	6.87
de loup marin, raffiné 65	0.97	6.97
de loup marin, raffiné 60	1.07	7.07
de loup marin, raffiné 55	1.17	7.17
de loup marin, raffiné 50	1.27	7.27
de loup marin, raffiné 45	1.37	7.37
de loup marin, raffiné 40	1.47	7.47
de loup marin, raffiné 35	1.57	7.57
de loup marin, raffiné 30	1.67	7.67
de loup marin, raffiné 25	1.77	7.77
de loup marin, raffiné 20	1.87	7.87
de loup marin, raffiné 15	1.97	7.97
de loup marin, raffiné 10	2.07	8.07
de loup marin, raffiné 5	2.17	8.17
de loup marin, raffiné 0	2.27	8.27

MARCHE DE MONTREAL

LES GRAINS A MONTREAL

Farine de maïs, le baril \$3.10 à \$3.15.	
Avoine roulée, le baril, \$4.15; le sac, \$1.95.	
Orge.—Lots de wagons, No 4, 48 à 48 1/2 cts.	
Orge du Manitoba pour fourrage, 47 à 47 1/2 cts.	
Maïs.—Américain, No 2, jaune, lots de wagon, 54 1/2 à 57 cts.	
Avoine.—No 2, de l'Ouest Canadien, 39 à 39 1/2 cts; No 3, 38 à 38 1/2 cts.	
Foin, marché actif, No 1, \$11.00 à \$11.50; No 2 extra, \$10.00 à \$10.50; No 2, \$9.00 à \$9.50; Fierne mélangée, \$7.50 à \$8.00; luzerne \$7.00 à \$7.50.	
Issues de blé.—Marché fort. Son de l'Ontario \$18.50 à \$19.00. Manitoba, \$18.00. Middlings, Ontario \$22.50 à \$23.00. Shorts, Manitoba, \$22.00; mouliné, par grain, \$31.00 à \$32.00; mélangée, \$25.00 à \$28.00.	
Farine du Manitoba: patentes de blé du printemps, 1ère, \$5.80; 2ème, \$5.30; patentes de blé d'hiver, \$5.15 à \$5.40; Strong bakers du Manitoba, \$5.10; Straight rollers, \$4.70 à \$4.90; Straight rollers, en sacs, \$2.10 à \$2.20; extra, \$1.70 à \$1.80.	
BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE	
Beurre de choix, 24 cts la livre.	
Œufs à la coque, 40 à 41c, la doz.	
Œufs de choix, 29 à 30c la doz.	
Fromage de l'Ouest 11 1/2 à 11c.	
Fromage de l'Est, 11 à 11 1/2c.	

LE POISSON

Frais.—Morue de marché, 5c la livre; morue 5 1/2c; filets de morue 7c; fétan, 10c; brochet approché, 8c; carrelotte, 10c; doré, 11c; truite de mer, 12c; saumon de la Colombie Anglaise, 17c; perche, 10c; nouveaux éperlans, de taille moyenne, 12c.	
Gelé.—Morue de marché 4c la livre; filets de morue, 5c; fétan, 8c; doré, pris en hiver, 9c; saumon de la Colombie Anglaise, 10c; saumon de Gaspé, de fantaisie, 20c; nouveaux maquereaux, 12c.	
Huitres.—En vrac "Standard", le gallon, \$1.45; en vrac choisis, \$1.60; sealship standard, \$1.85; do, choisis, \$2.00; huitre sur écaillés, Malpeque de fantaisie, par barils, \$10 à \$13.	
Homards vivants, la livre, 30 cts.	

LES GRAINS DANS L'ONTARIO

Blé de l'Ontario, No 2 d'hiver, blanc, \$2 à \$3c.	
Blé du Manitoba—No 1 du nord, 92 1-2c; No 2 du nord, 93 1-2c; vieux blé, prime 2c; No 3 du nord, 90 1-2c aux ports des lacs pour chargement immédiat.	
Avoine de l'Ouest Canadien, No 2, 37 1-2c; No 3 de l'Ouest Canadien, 35 1-2c aux ports des lacs pour chargement immédiat.	
De l'Ontario No 2 blanche, 32 1-2c à 33c; No 3 blanche, 31 à 31 1-2c; 35 à 36c sur vole.	
Maïs—Américain No 2 jaune, 56c; No 3 jaune 57 1-2c sur vole à Toronto.	
Pois—No 2, 44 à 86c.	
Seigle—No 2, 66 à 67c.	
Orge—55 à 57c pour drèche, 48c pour fourrage.	
Sarrasin—45c.	
Farine du Manitoba—1ères patentes, \$5.70; 2èmes patentes, \$5.20; strong bakers, \$5.00.	
Issues de blé.—Son du Manitoba, \$19.00 la tonne, short \$20.00 la tonne, sur vole à Toronto.	
Son de l'Ontario, \$20.00 la tonne; shorts \$22.00 la tonne sur vole.	

LES GRAINS A WINNIPEG

Nov.	91.2	91.1	90.1	90.2
Déc.	89.7	89.8	89.7	89.8
Avoine :—				
Nov.	34	34	33.7	34
Déc.	34.4	34.4	34	34.8
Mal.	38.1	38.2	38.1	38.1

LE BETAIL A CHICAGO

Gros bétail : Arrivages 7,000 têtes; marché faible.	
Bœufs, \$4.50 à \$7.50.	
Bœufs du Texas, \$4.10 à \$5.50.	
Bœufs de l'Ouest, \$4.10 à \$6.75.	
Vaches et génisses, \$2.25 à \$6.40.	
Veaux, \$7.00 à \$10.25.	
Porcs, (20,000) \$7.50 à \$8.20.	
Moutons : arrivages 33,000 têtes. Moutons de la région, \$2.60 à \$4.30.	
Moutons de l'Ouest, \$2.65 à \$4.30.	
Agneaux de la région, \$4.75 à \$6.60.	
Agneaux de l'Ouest, \$4.75 à \$6.65.	

HUILES ET ESSENCES

Londres :—	
Huile de lin, 45s, 3d.	
Graine de lin de Calcutta; avril-juin, 62s, 1-2d.	
Huile de balène, 28s.	
Pétrole américain rectifié 5s, 15-16d.	
Essences, 7d.	
Essences de trébutène, 55s, 7-12d.	
Adésine américaine clarifiée 14s, 9d; Bonne qualité, 16s, 6d.	
A Anvers :—	
Pétrole, 19 francs.	

La succession

Grandmont

Montreal, 12.—De notre corres.—La "Presse" a publié hier soir le résultat d'une enquête qu'elle a fait faire en France et au Canada au sujet de la fameuse succession du duc de Grandmont, héritage de 66 millions. Comme tout le monde savait, d'ailleurs, ce fameux héritage n'existait que dans l'imagination de ceux qui ont trouvé moyen d'exploiter la bourse et la naïveté de bonnes gens.

Le Congrès Eucharistique de Montréal

Notes et impressions par Frank des Laurentides

Puisque les membres du Comité permanent des Congrès internationaux eucharistiques l'ont proclamé, il faut le croire; le 21e Congrès, tenu à Montréal du 7 au 12 septembre, a été le plus beau de tous les Congrès tenus jusqu'à ce jour; le plus beau par son affluence exceptionnelle de congressistes venus non seulement de la République voisine, les Etats-Unis, mais de l'Amérique du Sud, des différentes parties de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australie; le plus beau par le nombre et la qualité des travaux soit dogmatiques, soit pratiques sur la divine Eucharistie, lus dans des deux langues française et anglaise; le plus beau par l'unanimité d'une population immense à entourer d'honneurs eucharistiques le Dieu de l'Église et le représentant de Notre Seigneur Jésus-Christ; le plus beau par la richesse des décorations; le plus beau surtout par ce qui semblerait de prime abord en être l'accessoire, par les grandes démonstrations populaires, auxquelles ce Congrès a donné lieu. Le fait est que les journées du Légat papal n'ont pas été des journées de chômage. Il n'avait pas qu'à assister aux assemblées sacerdotales, au séminaire provincial dits du Congrès (divisées d'ailleurs en deux sections, sections française et section anglaise); il avait à prendre contact avec la population tout entière. Un jour, c'était quinze mille ouvriers qu'il lui fallait haranguer et bénir dans l'Église Notre-Dame. Le lendemain c'était vingt-cinq mille enfants des écoles qu'il devait voir défilant devant lui, et dont il devait recevoir les fleurs en la mort. En même temps les affiliés de cette religion nationale ne les rendait pas inférieurs, et qu'il n'avait pas que les protestants à pourvoir faire grand sur la terre d'Amérique. En donnant libre cours à leurs sympathies envers le Chef suprême de leur religion, en chantant dans la langue française leurs actes de foi et leurs oraisons, en organisant des défilés monstres de leurs sociétés nationales, ils affirmaient encore, tout en relevant de la Couronne britannique, les talents maîtres dans la province de Québec; ils affirmaient que dans l'immense empire du Canada, ils étaient les plus nombreux, et qu'ils avaient une puissance autonome, essentiellement française, parce qu'habitée et possédée par des sujets d'origine française.

Pour le Canadien-Français, tenir à caractère distinct et à caractère distinct; manifester aussi sa filiation avec les grands ancêtres de France, c'est dire qu'il ne descend des favoris d'Henri VIII ou d'Élisabeth, mais des sublimes découvreurs envoyés par François Ier, Henri IV et Louis XIV. Enfin, c'est une manière de revancher sur les défaits de 1759 et 1760. Ah! si, un de ces jours mémorables du Congrès eucharistique, l'ombre de Laval avait pu sortir de sa tombe, si de cette île de Sainte-Hélène, où il ordonna de brûler les derniers drapeaux blancs pour ne pas les livrer à l'ennemi, l'héroïque chevalier avait pu voir sa chère Ville-Marie restée française, en dépit de la conquête, devenue la citadelle du Saint-Laurent, pavée de drapeaux de France, de carillon et de Sacré-Cœur, ayant attiré plus de 300,000 étrangers dans ses murs, en contenant habituellement un demi-million, pour mieux honorer le Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, ah! comme elle aurait tressailli! Comme il se serait senti vengé!

Non! les Canadiens ne se sont pas trompés en voyant dans le grandiose événement du Congrès une fête de leur race, un triomphe pour leur nationalité aussi bien que pour le catholicisme. C'est une note caractéristique qu'ils ont eu soin, d'ailleurs, de souligner très clairement pour les étrangers, qui l'auraient méconnue, dans la seconde réunion générale à Notre-Dame. Là, en effet, Mgr Bourne, l'archevêque de Westminster, ayant insisté plus ou moins ouverte-ment que ce Congrès eucharistique n'était qu'un événement catholique, le message de la langue anglaise, M. Henri Bourassa, le leader du mouvement nationaliste, se leva et sur un ton aussi digne que ferme, rappela une fois de plus le droit du petit groupe français établi dans l'Amérique du Nord à se servir de sa langue, à avoir ses écoles et à garder les institutions ancestrales.

Certes, rarement l'orateur avait été mieux inspiré; rarement il s'était élevé à un tel degré d'éloquence; rarement, l'immortel axiome: "La force prime le droit" avait été mieux énoncé. Toutefois, comme le notait dès le lendemain M. O. Héroux dans le "Devoir", c'était bien plus qu'un orateur puissant et sympathique que les quinze mille auditeurs assemblés dans Notre-Dame acclamèrent frénétiquement dans M. H. Bourassa, c'était la voix même de la race passant sur les lèvres d'un de ses fils et prononçant les paroles décisives devant le Représentant de la plus grande autorité terrestre et devant des délégués de toutes les autres nations de l'univers. Ce soir-là, les Canadiens-Français crièrent de façon à ne laisser aucune doute à personne leur résolution inébranlable de prendre leur part au soleil de la liberté, de constituer une nation, de fonder une France nouvelle sous les plis du drapeau britannique, en dépit de l'importance quelle opposition. C'est le même sentiment que trahissaient les ovations chaleureuses faites au groupe des Congressistes français, tout spécialement à M. Pierre Gerlier, président de l'A. C. J. C. F., et à ses jeunes compagnons de voyage. Les Canadiens étaient heureux de pouvoir se dédommager de la contrainte qu'ils s'étaient imposée il y a deux ans, lors de la célébration du troisième centenaire de Québec. Cette fois, ce n'était plus les fils d'une mère qui les avaient au milieu d'eux, c'était les fils de la France chrétienne, leur vraie mère, c'étaient des frères. En fraternisant ostensiblement avec eux, ils prouvaient aux étrangers que le même sang coulait dans leurs veines.

Il est vrai, aucun groupe d'immigrants et de colons venus du Vieux-Monde n'est assimilable aux Canadiens-français. Les Irlandais ne sont pas en mesure de fonder une Irlande nouvelle, ni les Polonais une Pologne nouvelle à côté de la Pologne existante. Mais le Canada, la Providence a ménagé aux vaincus de 1760 la facilité non seulement de survivre mais de continuer, sous un étendard étranger, l'œuvre entreprise par leurs pères.

La paralysie Infantile En Belgique

LA PROCHAINE RENTREE DES CHAMBRES.—LES NOUVEAUX VENUS SUR LA SCÈNE PARLEMENTAIRE.

CETTE TERRIBLE MALADIE N'A PU ÊTRE CONTRÔLÉE ENCORE PAR LA FACULTE.

Bruxelles, 12.—On a commencé les travaux d'appropriation de la salle des séances, à la chambre des représentants, en vue de l'ouverture annuelle de la session législative. Le trône du roi et la tribune de la reine seront installés comme ils l'étaient à l'occasion de la prestation de serment. Mais cette fois, les membres des deux chambres prendront place sur la basane, les tribunes et le pourtour de l'hémicycle étant réservés aux invités, magistrats et fonctionnaires supérieurs.

Devant le trône s'élèvera le bureau composé du doyen d'âge du sénat et du président d'âge de la chambre des secrétaires et des greffiers des deux assemblées. Le doyen d'âge du sénat est M. Léger, né en 1826, sénateur provincial pour la Flandre orientale. A la chambre, c'est M. Beernaert qui échue la prérogative d'âge.



FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE" LA BENARDIERE

— Enfin, Monsieur le Curé, vous le voyez par vous-même : avec ma fille Perlette, je suis tout à fait située comme une poule qui aurait couvé un caneton. Vous excuserez une comparaison aussi rustique.

— Couleur locale, Madame, vous êtes à la campagne.

— Hélas ! oui, je suis à la campagne : beaucoup trop tôt, puisque les lilas fleurissent à peine ; et j'y resterai beaucoup trop tard sous prétexte de chasse. Que voulez-vous ? cette petite abomine Paris et le Midi l'assomme. Alors, c'est tous les ans la même chose, il faut traîner ici les trois quarts de l'existence. C'est désolant ! mais qu'y faire ?

— Mes paroissiens ne s'en plaignent pas.

— Mon Dieu, je fais ce que je peux pour vos pauvres. Mais, entre nous, c'est pour l'acquisition de ma conscience sans espoir de reconnaissance aucune. De tout mon cœur je leur veux du bien, je ne leur fais que du bien ; pourtant je sens autour de moi une atmosphère de défiance, d'animosité, de trahisons : moi ! on me déteste.

— Oh ! fut la protestation polie.

— On me déteste, insista Mme Bénard. Voulez-vous le fond de ma pensée ? Ces gens-là sont tous des ingrats.

— Ils sont des hommes ; vous êtes heureuse et ils sont malheureux.

— Heureuse, moi ? et c'est vous qui dites cela, Monsieur le Curé ! Moi qui ai perdu mes deux fils, deux enfants adorables ! moi, restée veuve à trente-quatre ans ; moi qui vais me trouver plus solitaire que jamais si, comme il est dans l'ordre des choses, Perlette s'en va un beau matin. Heureuse !

— Un soupire gonfla la poitrine de Mme Bénard et ses yeux levés à plafond y jetèrent leur protestation.

— A propos du mariage de Perlette, criez-vous...

Elle approcha vivement son fauteuil de celui qu'occupait l'abbé Lorieux, mit une sourdine à sa voix et commença de confier à l'oreille bévoyle vers laquelle elle se penchait, ses anxiétés matrimoniales. Peu à peu, elle s'animait au récit de ses griefs.

— Refuser une couronne de comtesse ! voyons, c'est fol ! La fortune n'est mince, je l'accorde ; mais pour ma fille l'argent n'est rien, paraît-il, puisque, d'autre part, elle a dédaigné des millions.

Ici, M. le Curé tenta d'émettre cette opinion qu'une jeune fille comblée des dons de la fortune peut, en effet, choisir son époux en dehors de toute considération d'ordre matériel. Mais — impuissante à la manière d'un torrent — les doléances de Mme Bénard ne souffraient pas d'arrêt et finirent à cette interruption le sort d'un fétu de paille lancé dans le tumulte des grandes eaux.

— Je disais donc que c'est à n'y rien comprendre ; ma fille est une originale ! elle fera toujours autrement que les autres ; je ne dis pas mieux, ni plus mal, mais autrement. Enfin, que veut-elle ? Se marier, rester vieille fille ? prendre le voile ? quelle le diable pour moi, je renonce à m'occuper de son avenir.

— Peut-être qu'une inclination... insinua tristement le Curé.

— Je me le suis demandé souvent ; mais comment s'en assurer ?

— Comment ? mais n'avez-vous pas la confiance de...

— La confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

— C'est la confiance de ma fille ? Monsieur le Curé vous oubliez dans quel siècle nous vivons. Nos filles nous dépassent ; c'est elles qui nous mènent. Sans doute, elles ne nous cachent rien ; du moins, rien d'essentiel ; nous les lisons à livre ouvert ; nous savons leurs sympathies et surtout leurs antipathies ; mais l'amour, Monsieur le Curé, vous savez bien, ça n'est pas la même chose.

quels, la jeune fille, aidée du jardinier, était occupée à moissonner des fleurs printanières : mugnets, tulipes, iris, lilas, narcisses. A l'appel de sa mère, elle prit des mains de son compagnon la cueillette parfumée, la ramassa en une seule botte ; puis, souple dans les plis vagues de sa robe blanche elle se hâta vers le château.

La cadence de sa marche balançait mollement sur ses épaules et sur son cou les branches fleuries qu'elle tenait à brassée ; elle-même évoquait l'image d'une fleur éclose au matin et justifiait le nom de Marguerite que, dans l'intimité on traduisait Perle Perlette. De l'une, elle avait la fraîcheur et la simplicité ; de l'autre, l'éclat pur et nacré. Le soleil lui donnait une robe blanche et saine, et elle n'avait pas songé à se préserver, nimbait sa tête, finement attachée aux épaules, et palpitait les ondes de sa chevelure chatoyante de lueurs jaunes, rutilantes comme de l'or. Aussi radieuse et plus subtile, l'environnait cette aureole que crée aux âmes jeunes la joie de vivre et les espoirs non encore déçus. Mais il émanait d'elle un charme personnel qui lui appartenait en propre ; charme pénétrant, fait d'idéal et de poésie, en contraste avec un vouloir original en ses visées et qu'on pressentait vigoureux dans l'exécution. Du regard doux et ferme, du front blanc — plus blanc que le reste du visage — et où la pureté des pensées mettait un reflet lumineux, de la démarche à la fois vive et mesurée, des lèvres sérieuses mais promptes au sourire une âme tendre et forte rayonnait en transparence, et s'irradiait comme au travers d'un cristal.

Mme Bénard baissa sa fille au front ; puis, reprit subitement par les menus traits de sa face affaînée, elle jeta quelques mots d'excuses à son visiteur en toute hâte descendit le perron et héla le jardinier.

— Bestaud ! venez me rejoindre dans les serres à orchidées ; j'en ferai le tour avec vous.

Et elle disparut au détour d'une allée.

Laissés en tête à tête, le prêtre et la jeune fille menèrent une insignifiante conversation ; l'abbé Lorieux jugeait maladroite la mission dont Mme Bénard prétendait le charger. De quel droit interrogerait-il ? Arrivé dans la paroisse de Mont-les-Bois, il y avait un peu plus de dix ans. Il avait, cette année-là même, reçu la petite Marguerite Bénard à sa première communion. Depuis il la voyait revenir, chaque année, avec sa mère dans la magnifique demeure appelée de leur nom la Bénardière. Mais aucune intimité ne s'était établie qui permit au pasteur d'insinuer, par des conseils et initiatives, dans la vie privée de ses opulentes paroissiennes ; les confidences de Mme Bénard constituaient un fait isolé. Son désir pourtant était de la satisfaire ; elle méritait tous les égards ; sa présence n'était-elle pas une bénédiction pour la région entière ? Riche à ne pas connaître le chiffre de sa fortune, disaient les bonnes gens, elle secourait généreusement les nécessiteux du bourg et des environs ; donnait avec munificence aux œuvres de la paroisse ; habitait, à leur première communion, fillettes et garçonnets pauvres ; les mariés ne manquaient pas de se présenter au château dans leurs beaux atours ; Mme Bénard offrait à l'épousée une bourse garnie de lous tout neufs le marié vidait une coupe de vin de Champagne à la santé de Mme Bénard et de « sa demoiselle ». C'était chose fréquente de voir Mme Ledoux femme de confiance de Mme Bénard, entrer chez les malades, un lourd panier sous le bras ; elle en avait sa charge ; au retour se balançaient au bout des doigts le panier vide allégé des consommés, gelées, confitures, fruits et sirops, sans parler des remèdes. Parfois, suivie de sa fidèle Ledoux, Mme Bénard allait prodiguer aux affligés secours et réconfort. Lui-même, curé de la paroisse, n'avait-il pas senti, naguère, les effets de sa générosité ? Expulsé de son presbytère par un conseil municipal composé de fortes têtes, il avait trouvé asile, à mi-côte entre le bourg et le château, dans un des pavillons dont s'émaillaient les bois, prairies et fermes de la Bénardière. L'excellent prêtre n'était pas ingrat ; mais le sentiment de dépendance où le tenait ce bienfait personnel risquait de faire entrave à la liberté de ses actes, sinon de son ministère ; c'est, du moins, ce qu'il redoutait et ce qui imprimait dans ses rapports devenus plus fréquents avec ces dames, certaine gêne où se trahissaient les craintes de son esprit.

Assis dans le confortable fauteuil du grand salon, il songeait à toutes ces choses et y trouvait autant de motifs de souhaiter que Mme Marguerite lui donnât, de « proprio motu » l'occasion de satisfaire les légitimes curiosités maternelles. Mais toute la diplomatie du curé de campagne se haussait à formuler, en son for intérieur, un désir qu'il estimait oiseux parce que de réalisation im-

probable. Il fut donc tout saisi quand Perlette, qui finissait de disperser ses fleurs dans des vases et encoignures, fixa sur lui son clair regard et prononça :

— Monsieur le curé, savez-vous rien d'aussi mal arrangé que la vie ? Les jeunes doivent faire choix d'une profession à l'âge où ils ignorent tout, surtout ce qu'ils veulent ; et, dans les mêmes conditions, les jeunes filles sont sollicitées de s'engager par des liens indissolubles.

Ce prologue à l'ouverture qu'avait désiré l'abbé Lorieux le surprit par sa soudaineté ; Mme Bénard avait dit vrai, sa fille ne faisait rien comme les autres. Attentif à ne pas rebuter les confidences prochaines, il prit un temps pour réfléchir et concéda :

— Les inconvénients que vous signalez existent ; mais les effets en sont atténués par la sagesse et l'expérience des parents, conseils naturels des enfants.

Cette excellente réponse parut faire peu d'impression sur Mlle Perlette.

— C'est que j'ai des idées à moi que ma mère ne comprend pas, dit-elle.

Elle hésita quelques instants, puis, d'un élan soudain, vint s'asseoir près de M. le curé, sur le siège que, tout à l'heure, sa mère avait occupé.

— Voyez-vous, Monsieur le Curé, l'une de mes idées, la principale, c'est de faire quelque chose d'utile, digne d'occuper une existence ; je voudrais vivre pour les autres, non pour ma satisfaction personnelle. C'est si peu intéressant de ne penser qu'à soi !

Maman dit que ce sont des idées de Soeur de Charité ; mais, pour faire le bien, est-il nécessaire de s'enfermer ?

— Je verrais plutôt dans ces dispositions de votre cœur un appel à la vie de famille, au dévouement envers un mari, des enfants ; c'est la grande voie tracée à l'amour dans ce qu'il a de plus noble, le don de soi et le sacrifice.

— La famille ? n'est-ce pas encore vivre pour soi que de se dépenser uniquement pour les siens ?

Et, sans attendre la réponse :

— D'ailleurs, aucun de ces beaux messieurs ne m'a jusqu'ici inspiré l'idée de sacrifice !

— Qu'appellez-vous ces « beaux messieurs » ?

Elle eut un geste vague.

L'abbé, conscient que jamais il ne retrouverait pareille occasion, s'hardit jusqu'à se lancer dans les noms propres.

— J'ignore dit-il, les « beaux messieurs » de Paris et de Riviera ; s'ils vous déplaissent, ne les discutez pas. Mais il ne manque pas, dans nos parages, d'honnêtes familles avec lesquelles une alliance serait, quoi que vous en pensiez, fertile en fruits de bénédiction. Je pourrais citer les Billoir, les de Melly, les Pralon, les Fénelon, les Yver de Beauplan.

Avec lenteur, il énumérait les familles notables du département ayant des fils à établir, et il s'efforçait de saisir au passage les impressions de la jeune fille. Mais, uniformément, elle secouait la tête et gardait au coin de la lèvre un sourire un peu hautain. Il continua sans se décourager :

— Nous avons aussi M. de Barilmont, les deux messieurs Rozeay...

— C'est inutile, Monsieur le Curé, aucun de vos candidats ne me séduit ; je crois bien que je ne me marierai jamais.

— Et ce bon M. Ferrier, que j'oubliais, et le plus jeune des Saint-Marc, et M. d'Arnoncourt...

— Ah ! M. d'Arnoncourt, je ne dis pas...

Elle s'arrêta net, déconcertée sous le regard qui l'observait, surprise elle-même à l'aveu spontané jailli de son cœur ; une charmante confusion mit à ses joues un rose plus vif ; elle eût voulu reprendre sa naïve exclamation et balbutia :

— Au moins, Monsieur le Curé, il ne faudrait pas croire...

De joyeux éclats de voix lui coupèrent la parole ; c'étaient les dames de Saint-Marc, la mère et ses quatre filles qui, par la terrasse, faisaient irruption dans le salon.

— Eh ! bonjour, ma belle ! que vous voilà fraîche et rose ! Oh ! pardon, Monsieur le Curé, j'espère que nous ne vous chassons pas.

L'abbé Lorieux s'était levé ; il prit congé et, respectueusement reconduisit par Mme Ledoux jusqu'à l'entrée principale du parc, quitta la Bénardière sans être autrement fixé sur « ce qu'il ne faudrait pas croire ».

MON P TROT

Mont-les-Bois était en effervescence ; avec grande pompe, la municipalité procédait à l'inauguration des Ecoles laïques de filles et de garçons. M. le Maire s'étant laissé mourir dernièrement d'un chaud et froid, on avait parlé de renvoyer les réjouissances à une date ultérieure. Mais cette mesure fut critiquée ; les vacances scolaires ouvraient dès le mois de juillet, c'est-à-dire dans quelques jours ; si l'inauguration ne se faisait pas maintenant, il faudrait donc la reculer jusqu'à l'arrière-saison. Mieux vaut tenir que courir ; les commerçants se plaignaient hautement ; ce que voyant, le conseil municipal, après en avoir délibéré, se résolut à déferer au vœu de la population.

Les fêtes s'annoncèrent superbes ; « Décoration et pavélement général de la ville ».

« Retraite aux flambeaux. Salves d'artillerie ; vin d'honneur ; discours ».

« Déjà des autorités départementales et locales. Exécution de la Marseillaise par la Fanfare de Mont-les-Bois ».

« Banquet ; toasts. Feu d'artifice ; embrasement général », etc.

Les cloches devaient sonner à toute volée pour annoncer l'entrée dans la ville et le départ des autorités.

Cet alléchant programme s'élevait, en affiches blanches, sur les murs de Mont-les-Bois, lu et relu, dans une admiration silencieuse, par des groupes de citoyens ; le petit bourg n'était pas blasé sur l'artifice des fêtes ; on n'y connaissait guère que la vogue annuelle et la fête nationale circonscrites où se voyaient, sur la grand-place, un manège de chevaux de bois et quelques bohèmes, saltimbanques et diseuses de bonne aventure.

Célestine Bestaud, veuve Deslandes, connue sous le nom de Céline ou de mère Deslandes, repassée de son état, avait été surchargée d'ouvrage durant la semaine qui précéda les fêtes ; jupons empressés pour les mamans, robes blanches pour les fillettes, blouses claires pour les grandes demoiselles, il y avait tout à faire à la fois ; avec cela, une seule ouvrière et l'apprentie qui gâchait l'ouvrage. La patronne, harassée, avait passé deux nuits. Pourtant, elle trouva moyen de courir jusqu'au château ; il fallait que son cher nourrisson, Mlle Perlette, et aussi Mme Bénard, connussent le magnifique programme de la fête. Elle avait bien chargé son frère, Bestaud, jardinier-chef à la Bénardière, de le communiquer à ces dames, mais il avait trop de choses en tête ; mieux valait ne pas compter sur lui. Membre du conseil municipal, et membre des plus actifs, c'est lui qui réglait, du petit au grand, les détails de la solennité : décorations artistiques de la gare, de la mairie, de l'école, du préau, des tables du banquet. Depuis plusieurs jours, il négligeait les roses de la Bénardière, — la plus riche collection peut-être qu'il y eût en France, tant pour le nombre que pour la splendeur des variétés — et c'est à peine s'il avait donné un coup d'oeil aux serres d'orchidées et de roses ! En outre des préparatifs qui l'enfermaient au su et vu de tout Mont-les-Bois, Bestaud, en grand mystère, s'adonnait à l'étude de l'éloquence et ce ne prenait pas la moindre partie de son temps. C'est le premier adjoint, épicière, qui, à défaut du maire, prononcerait les discours officiels ; bien qu'il eût la parole lourde, le geste gauche, il semblait un Démosthène si on le comparait au second adjoint, débiteur de vins et liqueurs, lequel, face au public, était au-dessous de tout ; il bredouillait, bafouillait, s'effondrait. Bestaud, beau garçon, disert et dégourdi, se souvenait d'avoir, jusqu'à son apprentissage, fréquenté l'école ; il avait toujours « bien appris » et il lui en restait quelque chose. Mais nul, dans cette pénurie d'orateurs, ne songeait à le mettre en avant ; le monde est rempli d'injustices. Qui sait, pourtant, si, à force d'ingéniosité, il ne parviendrait pas à placer un petit discours ? Il faut tout prévoir ; le sort laisse passer l'occasion sans la saisir. L'homme d'esprit l'a fait naître. Qu'il pût seulement, devant Mont-les-Bois assemblé, haranguer M. le préfet ou M. le député, traiter avec eux de puissance à puissance, et il devenait l'homme du jour. De grandes ambitions bouillonnaient dans la tête de Bestaud et se condensaient en ces deux aphorismes : « Être conseiller municipal, c'est bien ; être maire, c'est mieux. » La place était à prendre et c'est pourquoi, en bonne logique, il aspirait à ceindre l'écharpe municipale.

Donc, le composit, à tout hasard, trois harangues ; l'une pouvait être débitée à la mairie, l'autre à la fin du banquet, la troisième dans l'école. A ce compte, on ne le prendrait pas sans vert.

Pour mener à bien son morceau d'éloquence, il s'était livré à de laborieuses compilations ; coupures de journaux, bribes de discours prononcés aux quatre coins de la France, avaient été, par ses soins, juxtaposés en une mosaïque de périodes sonores. Par des procédés analogues il ébauchait un toast enthousiaste, quand Célestine dit irruption.

— Sidore, cours vite jusqu'au château ; il paraît que Mme Bénard attend après toi depuis tantôt six jours ; elle est tout plein en colère, à ce que dit Mme Ledoux. Qu'est-ce que tu manigances par là ? regardez-moi de quoi il s'occupe d'être là sans rien faire, le nez fiché dans des vieux journaux qu'il en est tout abruti !

Faut le sortir de parmi tes papiers, ses. En voilà dans tous les coins ! et cette pousseuse qu'il y a là-dessous !

— Crie pas ! fut la réponse laconique et puis touche pas !

— Il faut courir au château, je te dis, insista la mère Deslandes. J'en viens, rapport au programme des fêtes que j'ai porté pour Mlle Perlette ; s'il avait fallu attendre que tu bouges ! Paraît que les orchidées dépaissent, et puis les roses ; les aides-jardiniers sont là, tout bêtes, sans savoir par où se tourner, et Madame qui se déssole, fait voir !

— Crie pas, réitéra Bestaud ; on ira mais il faut déjà que je mange ; on me laissera, peut-être bien le temps de manger, tout de même !

Céline demeura coite ; il n'y a rien à objecter à un homme qui réclame sa soupe. Elle gravit les premières

marches d'un escalier étroit, raide à la manière d'une échelle et appela :

— Marinette ! descends voir ! voilà ton homme qui veut casser une croûte avant que de partir à l'ouvrage ; il faut lui donner son manger.

— Tout de suite, se descenda ; répondit d'en haut une voix douce de jeune femme.

— Eh bien ! voilà ma commission faite, conclut Céline ; à te revoir, mon p'tiot ! et bon appétit ! moi, je m'en salue, j'ai de l'ouvrage plus que je n'en peux faire.

Et elle « s'enleva » aussi prestement que le lui permettait sa forte corpulence.

Sa visite avait mis Bestaud de fort méchante humeur ; il querrelait Marinette et s'arrangea pour arriver à la Bénardière le plus tard qu'il put. Il lui déplaisait de recevoir des injonctions comme un domestique, et que sa sœur eût été informée de la négligence dont il était coupable ainsi que du mécontentement de Mme Bénard. Et puis, Céline l'avait vexé à le morigéner comme s'il était encore le gars de huit ans qu'elle tarabustait et bourrait de friandises, du temps qu'elle était nourrice au château. C'est vrai qu'elle était son aînée de quinze ans, mais ce n'est pas une raison pour traiter avec sans-gêne un conseiller municipal qui, bientôt peut-être, serait le plus haut dignitaire de la commune de Mont-les-Bois. Rien n'est plus fâcheux qu'une famille obstinée à vous ravalier sans cesse, à vous appeler « mon p'tiot » alors qu'il convient de paraître entouré de prestige et revêtu d'autorité. Quant à Mme Bénard, elle s'apercevait bientôt qu'il n'était pas un laquais à ses ordres. Il ferait son ouvrage, bien sûr, mais comme un travailleur libre, non comme un esclave.

Bestaud, volontiers, se payait de grands mots ; assidu aux réunions publiques tenues en la ville voisine, il entendait pérorer à tout le gratin du socialisme, de l'internationalisme et de la franc-maçonnerie. La curiosité, d'abord, l'y avait amené, puis l'habitude, enfin la conviction. Marinette se montrait hostile à ces « parloteries » trop fréquentes à son gré ; « un jardinier qui prend ses outils à quatre heures du matin n'a pas trop tôt de se coucher par les huit heures », disait-elle sagement. Quand tu rentres sur le coup de minuit, à quoi que t'es bon, le lendemain ? sans compter que ça vous énerve un homme tout ce qu'on raconte là-dessus. Le reste de la nuit, tu ne fais rien que de tourner et retourner, tu causes tout haut en dormant. A quoi ça te sert, tout ça ? à te brûler les sangs et à moi aussi. Chacun devrait regarder à son ouvrage sans tant raconter d'affaires. Et puis, je vas te dire : tu ne devrais pas être toujours ensemble avec M. Rollinet ; tu le fréquentes de trop ; ça a beau être M. l'Instituteur, il a une tête qui ne me revient pas.

Avec ce sûr instinct de la femme qui s'exerce chez l'épouse comme chez la mère, Marinette avait deviné l'ennemi. C'est Rollinet, le maître d'école qui, avec l'obstinée passion du fanatisme, avait endoctriné l'honnête Bestaud embrouillé ses notions sur le devoir social, flétri sa foi et ses espérances religieuses. On a dit que connaître la passion dominante d'un homme c'est pouvoir lui plaire ; c'est savoir où et comment le mener ; l'Instituteur utilisait la naïve vanité de Bestaud comme un véhicule pour lui inoculer tous les poisons ; sous le souffle de la flatterie, cette vanité s'était enflée jusqu'à devenir une ambition de tous points inadéquates à la situation sociale et aux aptitudes du jardinier. « Vous qui êtes un homme intelligent !... » « Vous qui êtes un prolétaire conscient !... » l'interpellait à tous propos l'insinuant maître d'école. Et Bestaud, peu à peu, s'était persuadé d'être le monopole de l'intelligence, de la conscience et de la libre volonté.

S'il s'avouait à lui-même un immédiat désir d'entrer en mairie à la mairie, que d'aspirations, non formulées encore, où, de sommets en sommets, s'accrochaient ses ambitions ! Conseil général, députation, richesse, honneurs, pouvoir, s'estompaient dans son horizon, en un flou délicieusement vague, mais qui peu à peu se précisait comme fait aux yeux du voyageur le but d'abord lointain et qu'un jour, cependant, l'on franchit. Ne savait-il pas que, déjà des ouvriers siégeaient à la Chambre, de pair avec les grands avocats et les messieurs des villes ? Alors, pourquoi pas lui, Bestaud ? « Un homme en vaut un autre » ; « On est tous égaux, et le peuple est souverain ! »

Entre deux périodes de son toast qu'il apprenait par cœur, Bestaud, plein de sa future importance, rumina toutes ces idées quand il franchit le seuil du parc de la Bénardière.

Il se dirigea tout droit vers la roseraie.

La première personne qu'il aperçut fut Mme Bénard ; dès qu'elle le vit, elle prit un air de mécontentement et c'est sous la fixité d'un regard sévère qu'il eut à s'avancer de l'autre bout de l'enclos. Quelque peu décontenancé et cabré déjà à l'approche des remontrances prévues, il masqua son embarras sous une attitude désinvolte dont Mme Bénard fut offusquée.

— Madame m'excusez, commençait-il si je ne suis guère venu ces derniers jours ; il y a la fête des écoles que j'ai dû préparer. Je vais

donner deux ou trois heures à Madame et puis je retournerai en ville. Demain, c'est la fête ; mais après demain, je m'y mets, sans manquer.

— C'est cela, releva ironiquement Mme Bénard, j'attendrai votre bon plaisir comme j'ai fait depuis une semaine bientôt. Alors, vous trouvez tout simple de me servir quand vous n'avez plus rien d'autre à faire, n'est-ce pas ?

— Je n'ai pas rien que le jardinage pour m'occuper, riposta Bestaud. Je suis conseiller municipal, il y a les affaires de la commune, Madame doit bien le comprendre.

— Pour moi, vous êtes mon jardinier et c'est tout. Je veux bien montrer, à vous accorder du temps, toute la complaisance possible et j'en ai toujours eu ; mais je n'entends pas être mise de côté avec ce sans-gêne. Vous vous êtes dispensé de votre tâche habituelle sans autorisation, sans même me prévenir. Que pareille chose ne se renouvelle pas, je vous prie ! comme jardinier-chef vous devez aux autres l'exemple de l'assiduité au travail.

L'état d'esprit où se trouvait Bestaud était incompatible avec l'aveu d'un tort ou l'expression d'un bon propos ; il répondit à côté.

— L'exemple ? est-ce que je n'ai pas toujours donné bon exemple ? Il n'y a pas de reproches à me faire, vu que rien n'a souffert ici. J'avais tout expliqué à Claude et à Josephine.

— Claude et Josephine ont le verger et le potager, c'est plus qu'ils n'en peuvent faire, et vous savez très bien qu'ils ne connaissent pas ou très peu le travail des serres et de la roseraie. Pour les orchidées, je permets tout au plus qu'ils vous aident à bacher le sphagnum et le polypodium. Encore devez-vous surveiller le mélange du compost.

— Il ne faut pas que Madame se tourmente rien n'a souffert, répéta Bestaud avec indignation.

Mme Bénard perdit patience.

— Ah ! vraiment ! rien n'a souffert ? si c'est votre avis, ce n'est pas le mien. Je ne parle pas des orchidées, nous verrons cela tout à l'heure.

— Je demande pardon à Madame, mais les orchidées sont au repos.

— C'est une erreur ; sauf quelques-unes, presque tout est en végétation ou bien fleurit... à l'abandon ! Quant à mes roses, regardez-moi cette « France » dévorée de chenilles, et le « Deuil du colonel Denfert » et les « Annie Wood », cela n'a pas souffert, dites ? et tous mes « Empereurs du Maroc » envahis de pucerons, et le « Prince d'Arenberg » et de ce côté-ci, une « Reine Marie-Henriette », rien que fleurs fétides ! Voyez dans les grimpants, la « Gaston Chandon » mal attachée, la « Gloire de Dijon » avec des branches brisées par la bourrasque d'avant-hier, et le « Maréchal Niel » et mes « Céline Forestier »... J'ai eu honte hier après-midi, quand des amis, très amateurs, ont voulu visiter la roseraie ; du

COURRIER DE LA PROVINCE

TESSIERVILLE

Pas encore la neige.

Tessierville, Rimouski, 8.—La divine Providence a-t-elle quelque faveur pour nous, ou nous a-t-elle oubliés; toujours est-il que dame neige n'a fait que nous effleurer, quand les paroissiens occidentaux de la Province se sont enroulés. Tant mieux pour nos cultivateurs et nos hommes de chantiers.

Chantiers.
M. Jos. Roy, fera comme par le passé approximativement cent mille billets. MM. Charles Roy, Michel Perron et Anthime Beaulieu ont fait des entreprises pour M. J. Roy, M. Hector Lepage et frère, M. Omer Lévassor et Omer Beaulieu, feront aussi cet hiver beaucoup de bois de construction.

Belle transaction.

M. Joseph Anctil a vendu sa fabrique de fromage et beurre au prix de \$3,000 à des romagers de Cedar Hill. MM. Richard et Michaud. Nos compliments à M. Anctil qui est si bien parvenu à notre cordiale bienvenue aux nouveaux acquéreurs.

Mariage.

Le 7 novembre, M. Jos. St-Laurent, unissant sa destinée à Mlle Anne Bélanger de S. Léonard. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Divers.

Après bien des mutations imaginaires de notre station de chez M. H. Parent à M. J. Roy, il semble maintenant certain qu'elle sera chez ce dernier.

—L'inauguration de notre voie ferrée aura lieu le 8 décembre, il y aura à cette occasion à Matane d'importantes fêtes et de magnifiques discours par Sir Wilfrid et quelques-uns de ses collègues.

S. BERNARD

Réunion des enfants.

S. Bernard, Dorchester, 8.—Dimanche dernier, à l'issue de la messe paroissiale, sur l'invitation de notre curé, tous nos petits enfants de 7 ans et au-dessus qui n'ont pas fait leur première communion, ainsi que les préparants à la confirmation, se sont réunis à l'église. M. le curé leur a expliqué le décret de Pie X sur l'âge d'admission à la première communion et les a exhortés vivement à se bien préparer à la réception des sacrements de pénitence, d'eucharistie et de confirmation. Les parents et les institutrices étaient présents.

Après cette réunion, les institutrices se sont rendues à la sacristie où elles ont reçu les règlements pratiques qui devront les guider pour l'enseignement religieux à donner à leurs élèves.

Mutation de propriétés.

M. Onésime Vaillancourt a fait la vente de sa magnifique propriété du village. M. Joseph Gobell et occupera désormais la propriété de M. Napoléon Fortin, au Bord de l'eau, dont il a fait l'acquisition.

Nouveau rentier.

M. Alfred Gobell, ci-devant cultivateur de S. Narcisse, est venu s'établir parmi nous, pour y jouir de la douce vie de nos rentiers du village.

De retour.

Notre ami, M. Emilie Moore, nous est revenu de La Tuque, après une absence de quelques mois.

A l'Hôtel-Dieu.

Nous avons le regret d'apprendre que M. Henri Fontaine est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec, dans le but d'y recevoir les soins des spécialistes et d'y subir un traitement spécial. Nous lui souhaitons prompt guérison de la grave maladie dont il souffre.

Partis.

M. Aurèle Durois et son épouse sont partis récemment pour aller vivre à Augusta, Maine.

En promenade.

Mlle H. Riopelle est allée faire une promenade de quelques semaines chez ses frères et sœurs de Montréal. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Baptême.

Le 5 novembre, Joseph Napoléon Bernard, fils de Joseph Morin et de Olyvie Gagné, Parrain, M. Napoléon Fortin, marraine, Mme Marie Rhéaume.

Décès.

Le 3 novembre, Marie Alice, fille de M. Georges Vaillancourt, à l'âge de 9 mois.

Service anniversaire.

Le service anniversaire de feu M. Marie France Parent aura lieu lundi, le 14 courant. Parents et amis sont invités.

STE VICTOIRE

Divers.

Ste Victoire, Richelieu, 8.—L'un de nos distingués jeunes gens de la paroisse, M. Orléan LaRoche, vient de partir une longue promenade aux Etats-Unis.

—Le «Blue Morency» est actuellement occupé par la famille Joseph Donais et le père Fra Donais habite la maison où demeurait M. Rémi Arpin qui est devenu citoyen de S. Ours.

—M. Pierre Lavallée, ex-marchand revendu des Etats-Unis est notre nouveau sacristain et s'acquitte de ses fonctions d'une manière si zèle et avec une prévoyance admirables.

—Il ne sera jamais question de calesèche ici—mais quand on se voit sans chapeau ni ombre de téléphone, et qu'on reçoit notre maille du samedi que le lundi à cinq heures p. m., on songe aux avantages de la poste aérienne!

Mariages.

Un record pour notre paisible paroisse de 252 familles: une demi-douzaine en deux jours! Voici les noms des nouveaux époux: O. Rajotte et M. S. Martin; J. Guévremont et M. Arpin; Nap. Paulhus et F. Quéry; J. Mandeville et M. D. Pélouquin et Jos. Chauvette et Régina Millette. Cette dernière, aspirant au sacerdoce, a été mariée à M. Mandeville, aussi fut un des plus solennels mariages célébrés jusqu'ici dans la paroisse.

Aux oiseaux du cœur.

Les «vieux garçons», d'ici, au moins, pourraient peut-être lire avec avantage ces quelques lignes écrites à leur adresse par un auteur très spirituel qui s'y connaît: «N'avez aucun but, aucun intérêt, supérieur, ne rien ambitionner, ne d'user violemment de la vie au lieu d'en user utilement; fumer, boire à satiété, gaspiller son cœur et ses facultés en mille occasions indignes; arriver à la quarantaine, fourbu de fatigues, aspirant au calme, jaloux d'être considéré comme un homme, et choyé, traîner peut-être quelques années sa carcasse hémipégique et finir dans la com-

pagne d'une ménagère hargneuse, les tristes restes d'une existence vide... Quel sort digne d'envie... Pour avoir choisi la voie fleurie de celle des devoirs sérieux et des responsabilités, les TRAINARDS DU CONJUGO ou les oiseaux du cœur n'échappent pas à l'inflexible loi des compensations car il est avéré que le bonheur et la paix en ce monde sont aux âmes laborieuses et que seule, la sémence du sacrifice donne la récolte des meilleures récompenses et des joies les plus pures.» (A suivre)

S. URBALDE

Retraite.

S. Urbalde, Portneuf, 8.—Nous fînâmes aujourd'hui une belle retraite prêchée par les Révérends Pères Arthur et Joseph, franciscains. Malgré que la saison soit avancée nous avons eu du beau temps excepté samedi et dimanche. Tous les jours l'église était remplie. On eût dit qu'aucun des paroissiens ne voulait perdre un des anneaux de cette chaîne qui forme les instructions. Vendredi 22 personnes ont été admises au noviciat du Tiers-Ordre et environ cent trente ont fait profession. Si ce n'avait été du mauvais temps de dimanche nous aurions eu une bien belle cérémonie pour la clôture de notre retraite. Mais malgré cet incident les paroissiens de S. Urbalde gardent un bien bon souvenir de cette sainte semaine.

Se ultures.

Le dernier avènement en cette paroisse à la sépulture de M. Flavien Beuprê, décédé le 29 octobre, à l'âge de 61 ans; et, mercredi celle de M. Joseph Baril, autrefois de S. Urbalde, décédé à Shawinigan, à l'âge de 22 ans.

Aux deux familles éprouvées nous offrons nos sympathies.

Le retour.

M. Honoré et Océline Gravel, menuisiers entrepreneurs, sont de retour à S. Urbalde, après avoir passé à S. Marc des carrières occupées à la construction de plusieurs habitations sur plan d'architectes. Ces constructions font honneur à Messieurs Gravel.

De passage.

Etait de passage ici dans le cours de la semaine dernière: MM. Georges et Alphonse Baril, de Shawinigan, Elle Baril, de Montréal, Narcisse Baril de Notre-Dame des Anges, M. et Mme Alfred Gingras, de la Rivière, Odilon Denis de S. Adelphe, Mme Eugène Soudard, de S. Alban, etc.

SACRE-COEUR DE JESUS

Baptêmes.

S. C. de Jésus, Beauce, 8.—Marcelle Alphonsine Laurette, fille de Auguste Dodi et de Rosalie Poulin, Parrain et marraine: Eleuthère Groleau, rentier, et son épouse Alphonsine Dodi.

Yvonne Marie-Ange, fille de Angelo Rosa et de Arthémise Couillard, Parrain et marraine: M. Antonio Rosa et son épouse Angelina Moletta.

Décès.

Le 5 du courant Anna, 7 ans, fille de Jean-Baptiste Vachon et de Léontine Vachon rendait sa belle âme à Dieu. Son service fut chanté par M. le curé, lundi dernier. Accompagnait le corps M. et Mme J. B. Vachon, M. Adam Huchet et plusieurs autres parents et amis de la famille.

Avs aux nimmistes.

Aux amateurs de vieilles monnaies de l'adresse à M. le vicar de la paroisse, il en a cinq en sa possession qui céderait volontiers.

Divers.

Depuis la Toussaint tous les dimanches après la messe il y a benédiction du S. Sacrement et à 2.30 heures p. m. il y a heure d'adoration suivie du chemin de la croix.

—Dimanche de nos enfants. Le 8 décembre prochain un grand nombre de jeunes filles feront, d'une manière si noble, leur consécration à la Ste Vierge.

—Jeudi, 25 novembre, on fera faire la première communion à un grand nombre de petits enfants âgés de sept ans et plus.

—Encore une fois les paroissiens se sont fait remarquer par leur empressement à secourir leur paroissien M. Barthélemy Gilbert qui doit entrer dans une maison neuve ce jour-ci.

—La maladie ne se fait sentir dans plusieurs familles; nous remarquons plusieurs malades l'épouse de M. Thomas Lessard qui souffre d'un cancer à l'estomac et M. Omer Faucher, père d'une nombreuse famille, qui est atteint d'une forte attaque de rhumatisme inflammatoire et de maladie du cœur.

GENTILLY

Recensement.

Gentilly, Nicolet, 8.—Voici le recensement de la paroisse pour l'année 1910-11 recensement qui a été fait par M. le curé Thibaudier qui vient de finir sa visite paroissiale, 424 familles.

1,537 communicants.
856 non-communicants.
Population, 2,393 âmes.

Mariages.

Cette semaine a eu lieu le mariage de M. Courad Lauz fils d'Albert Lauz, avec Mlle Cécile Houle, fille de M. Aureus Houle.

Dans la troisième semaine d'octobre, a eu lieu le mariage de M. Arthur Chelling, fils de Joseph, avec Mlle Marie-Anne Brunelle.

S. NICOLAS

Imposantes cérémonies.

S. Nicolas, Lotbinière, 10.—La semaine dernière nous avons eu de fort belles cérémonies religieuses à l'occasion des fêtes de la Toussaint et de la commémoration des morts.

D'abord, le lundi, 31 octobre, était chantée une messe solennelle d'actions de grâces recommandée par les paroissiens pour remercier la Providence de la bonne récolte qu'ils ont faite cette année. C'est une messe et très louable coutume qui a été inaugurée en notre paroisse l'année dernière et qui fait honneur à notre curé. Aussi le père Grégoire de l'ordre des franciscains, dont nous avons eu la visite à S. Nicolas pendant quelques jours, n'a-t-il pas manqué de dire aux cultivateurs, dans une instruction qu'il a faite ce jour-là, combien était édifiant ce bel acte de citoyens catholiques qui reconnaissent que le travail et les sueurs seraient inutiles si Dieu ne répandait pas sa bénédiction sur leurs travaux pour faire germer les grains, croître et mûrir les plantes. Et Dieu ne nous a pas déçus, car il a fait de nos enfants qui savent le remercier de ses bienfaits.

Le lendemain, la fête de la Toussaint était célébrée avec beaucoup de solennité. Ce jour-là, le même que le jour des Morts le Père Grégoire a encore fait deux sermons admirables qui ont vivement intéressés les fidèles et touché les cœurs.

Les paroissiens ont suivi ces exercices en très grand nombre et tous se sont approchés de la Table Sainte, bien que les chemins fussent dans un état presque impraticable.

La nuit prouvée ainsi à M. l'abbé Cantin, leur curé, qu'ils savent apprécier l'avantage qu'il leur procure de temps à autre d'entendre ces savants prédicateurs qui savent si bien parler à leur intelligence et à leur cœur.

Funérailles.

Hier ont eu lieu les funérailles de Mlle Emilie Demers, décédée à S. Etienne de Lauzon. Elle était âgée d'une soixantaine d'années.

Les paroissiens ont suivi ces exercices en très grand nombre et tous se sont approchés de la Table Sainte, bien que les chemins fussent dans un état presque impraticable.

La nuit prouvée ainsi à M. l'abbé Cantin, leur curé, qu'ils savent apprécier l'avantage qu'il leur procure de temps à autre d'entendre ces savants prédicateurs qui savent si bien parler à leur intelligence et à leur cœur.

Funérailles.

Hier ont eu lieu les funérailles de Mlle Emilie Demers, décédée à S. Etienne de Lauzon. Elle était âgée d'une soixantaine d'années.

Naissance.

Lundi dernier M. Noël Méthot cultivateur portait au baptême un fils qui a eu pour parrain et marraine: M. Alphonse Olivier oncle, et Mlle M. Louise Genest, cousine du défunt.

Le nous quitterait.

On dit que M. Adolphe Demers, cultivateur, aurait l'intention de quitter la paroisse pour aller s'établir à Arthabaska où il ferait l'achat d'une magnifique propriété qui vaut quelque \$10,000.

Les labours.

Les labours sont à peu près terminés. Les cultivateurs sont contents de l'automne long et relativement beau qu'ils ont eu pour faire leurs travaux.

Enfin!

Par suite des changements faits dans le service des trains de l'intercolonial, nous pouvons enfin recevoir les journaux de Québec le jour même de leur publication au lieu que depuis le mois de juin dernier nous ne les recevions le lendemain. Il est fort à souhaiter que l'été prochain et durant toute l'année nous soyons désormais mieux servis sous ce rapport que nous ne l'avons été jusqu'aujourd'hui.

S. GREGOIRE

Visiteurs distingués.

S. Grégoire, Nicolet, 10.—Mardi, M. le curé Courval avait l'honneur de recevoir la visite de Mgr Suzzani, évêque de Montréal, et mercredi, celle de S. Grandeur Mgr Bruneau, ainsi que celle de M. l'abbé Arthur Baril, vicar de S. Narcisse, du Rév. M. Béland, curé de Central Falls, et du Rév. M. Leclerc, curé de Woonsocket, R. I. Ces messieurs ont assisté au service anniversaire de Mgr Proulx, à Nicolet, mardi.

Nouveau propriétaire.

M. Joseph Leduc, aujourd'hui marchand à S. Cyrille, a vendu sa belle propriété du village à M. Pierre Leblanc, boulanger de Ste-Sophie de Lévesque. Le contrat sera signé samedi. M. Leblanc, après avoir vu sa propriété à Ste-Sophie, pour la somme de \$1,600, vient, ici, ouvrir une nouvelle boutique.

Trois en cimet.

Voici, dans La Rochelle, le nom des propriétaires et des lieux où nous marchons sur des trottoirs en ciment sans crainte de se rompre le cou: Rue S. Laurent, chez M. Joseph Leblanc, J. Ricard, notaire J. A. Polier et Napoléon Ricard. Rue de la Fabrique, chez MM. Jos. Béliveau et Ant. Deslèdes. Rue Royale, chez MM. Ant. Deslèdes, Thos Turcotte, Clém. Hébert, Jos. Leduc, P. Bergeron, A. Arsenault, Geo. Turcotte, Nap. Hébert et Arthur Turcotte. Rue S. Henri, chez MM. Jos. Leduc, Alois Turcotte et Ph. Bergeron. Rue Ste-Marquerite, chez MM. R. Hébert, Dr. Hébert, Dr. Trudel, Ernest Landry.

Nous nous engageons à publier les noms de ceux qui suivront ce bon exemple. Avis aux propriétaires.

STE ELIZABETH DE WARWICK

Retraite.

Ste Elisabeth de Warwick, Arthabaska, 10.—Djâ terminée l'hélas! notre belle retraite de tempérance, prêchée par les distingués missionnaires Deguire et Francoeur, O. M. I., et qui durait depuis huit jours.

Malgré la température inégalement et le mauvais état des chemins, il était à la fois, consolant et édifiant d'y voir toujours notre petite église remplie de fervents fidèles qui venaient là, puiser dans les divines enseignements, si éloquentement énoncés, cette force, cette vigueur nouvelle, qui relève l'âme dans la lutte continuelle que nous avons à soutenir ici-bas.

Les pleurs cit-yens de Ste Elisabeth garderont toute leur vie le souvenir impressionnant de la touchante cérémonie de la «prise de la Croix».

Tous, à peu près, s'enrôlèrent dans la Société de Tempérance, érigée canoniquement dans cette paroisse, avec l'assentiment de notre jeune et dévoué pasteur, M. E. Lemire, qui y fut nommé directeur.

Enfin, pour couronner cette série de jours bénis, un nombreux chœur de toutes les jeunes filles, vêtues de blanc, se faisant l'interprète de leur famille, venait déposer aux pieds de Marie chacune leur fraîche couronne, supplantant ce bon Mère de la vie, rendant un jour: Au Ciel.

L'acte de consécration, récit avec tant d'âme et d'expression par Mlle J. Morin, institutrice de la localité, fit couler de douces et abondantes larmes à cette foule émue et recueillie. C'était la clôture de la retraite!

Aux révérends Pères prédicateurs qui ont si bien su s'attacher l'âme et le cœur de notre petite population, nous remercions avec tout l'élan de notre reconnaissance: Merci! Au revoir!

S. TITE

Election.

S. Tite, Champlain, 9.—La Fanfare de S. Tite vient de faire l'élection de ses officiers. Voici les noms: M. Mastal Rouleau, président; M. J. J. Cloutier, N. P., secrétaire-trésorier; MM. Gies Dessureault, Jr. Sallé Mascotte et Freddy Crête, directeurs.

Départ.

M. J. E. Goudreau, artiste photographe, vient de nous quitter pour aller demeurer à Lac Noir, comté de Mégantic.

Divers.

Un certain «Youpin», marchant ambulant, a vendu, dit-on, à plusieurs de nos braves gens, des parapluies de nos gardes, craignons que le loup entre dans la bergerie, gardons avec un soin jaloux l'innocence de nos enfants, ce sont nos beaux joyaux, ne cessons de craindre les voleurs... d'âmes.

Nul doute qu'on ira encore se jeter dans les griffes de ces «moustiques importés» et qu'on se fera «prendre» encore une fois.

Pourtant, pour le moment la leçon est bonne et ces «marinoulins» perdent de leur prestige à S. Tite.

M. A. Laferrière, agent pour le vaillant journal «Le Devoir» de Montréal, était à S. Tite cette semaine.

S. ADOLPHE

De passage.

S. Adolphe de Duds, Wolfe, 10.—M. A. T. Labrie, agent d'assurance, était de passage ici dans l'intérêt de la sa compagnie.

Divers.

Ludi matin, le 7, a eu lieu le mariage de Mlle Rosa Beaugard à M. E. P. Raymond. Les nouveaux mariés sont partis pour leur résidence de Windsor Mills.

M. le curé est parti lundi pour Waterville, Windsor Mills, où il devra prêcher; il reviendra vendredi seulement.

Mme P. Desmarais est dangereusement malade.

Plusieurs de nos paroissiens nous laissent encore pour aller travailler au Nominique.

La température annonce la saison d'hiver et nous donnons conseil à tous les «frileux» de se hâter de s'ennuifouffler.

S. THOMAS D'AQUIN

Décès.

S. Thomas d'Aquin, S. Hyacinthe, 10.—Mme Emma Nicole, épouse de M. Victor Michon, est décédée samedi dernier, à l'âge de 46 ans. Outre son époux, elle laisse dix enfants: Soeur S. Lazare, des Soeurs de la Présentation à S. Hyacinthe, Adèle, mariée et établie au Grand-Rang, Oncle, Aurèle, Alceste, Alceste au couvent, Ernestine, Maurice, Georges et Cécile, âgée de 7 ans.

Mme Michon était une de ces excellentes chrétiennes, qui voient venir la mort sans crainte. Elle avait courageusement travaillé pour Dieu au milieu de sa famille, l'élevait bien de concert avec son mari, aussi qu'avait-elle à redouter de la part du Souverain Juge, qui l'appela à son tribunal?

A ses funérailles, solennellement célébrées, assistait une foule considérable de parents et d'amis. M. le curé a chanté le service. MM. les abbés Laroche et Vézina, de l'évêché de S. Hyacinthe, servaient comme diacre et sous-diacre.

CHARLESBOURG

Semaine de dévotion.

Charlesbourg, Qué., 10.—La semaine qui vient de finir nous a remis en mémoire les deux confrères de septembre, puisque nous avons eu un triduum de tempérance et d'Eucharistie.

Dès la veille de la Toussaint, nous avons parmi nous le prédicateur du triduum, le Rév. P. Ange Cébron, des Pères Blancs. Le missionnaire a su intéresser son auditoire. Avec une parole vraiment apostolique, on ne peut le qualifier, simple et agréable, il a exposé les désastres de l'intempérance et les heureux effets de la communion fréquente.

Sa prédication a été assidûment suivie et religieusement écoutée. Ses conseils ont été suivis, puisque toute la semaine durant, la table sainte a été littéralement envahie tous les matins, malgré l'incidence de la température.

Les Quarante-Heures.

Ces pieux exercices ont commencé vendredi, pour se terminer dimanche. Pendant ces derniers jours surtout, la communion a été plus fréquente. Dans bien des familles, on s'est approché de la sainte table tous les jours. Et dimanche, quelle affluence de dévotion! Il y avait des représentants de toutes les familles, et qui ont communiqué avec une foi de surface, mais avec une piété vraiment édifiante. Il est à espérer que les paroissiens continueront de mettre en pratique les salutaires conseils du Rév. P. Cébron. Et une paroisse où la jeunesse surtout communie souvent, sera toujours une paroisse forte, morale et chrétienne.

Solennité patronale.

Vu la clôture des Quarante-Heures, la solennité de la fête patronale de la paroisse, la Saint Charles, a été remise à dimanche prochain. Nous laissons que les paroissiens, en grand nombre, s'approcheront de la Sainte table pour bénéficier de l'indulgence plénière accordée à l'occasion de cette fête.

N. D. DES ANGES

Départ pour l'Ouest.

N. D. des Anges, Portneuf, 10.—M. Joseph Baril a fait encair et parti aujourd'hui pour l'Ouest avec sa famille. Il va habiter sur une propriété qu'il a acquise au printemps dernier à Howell, Saskatchewan. M. Baril n'a pas vendu sa terre ici; il pourra donc revenir habiter parmi les siens; il laisse ici deux bons chevaux qu'il n'a pu vendre avant son départ.

«Son frère M. Théodile Baril a vendu sa terre à M. Olivier Gingras et doit aller rejoindre son frère au printemps. Il se rendra lui aussi sur ses propriétés au village d'Howell, Saskatchewan.

Divers.

Depuis quelques jours, la neige a fait son apparition: la terre commence à geler, tout semble se préparer pour l'hiver. Bon nombre de bûcherons sont partis pour le chantier.

M. le curé a vu ces dimanches derniers le Décret du Saint-Père sur la Communion des enfants. Tous les parents lui ont dans la joie de pouvoir procurer à leurs enfants cette nourriture divine avant que le vice se soit emparé de ces chers petits. Oui, il fait plaisir à tous de voir approcher du Divin Maître, nos chers enfants, qui à l'âge de 7 ans, tendent leur belle innocence accomplir un grand désir, qui était dans le cœur de plusieurs mères de famille: Donner à nos enfants la Divine Pureté qui les garde exempts de ces vaines souillures, et leur donne la force de repousser l'esprit immonde. M. le curé nous a fait savoir qu'il ferait peut-être faire la première communion à ces petits enfants au mois de décembre.

S. MALACHIE

Sépulture.

S. Malachie, Dorchester, 9.—Lundi matin au milieu d'une immense concurrence de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Mme James O'Farrell, épouse de feu M. James O'Farrell, ancien marchand de S. Malachie.

Rarement on a vu d'aussi importantes funérailles. Malgré le mauvais état des chemins, une foule considérable, venue de toutes les paroisses environnantes accompagnait le cortège.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Jos. James, et John, conducteur de maille sur l'I. C. R., son gendre, M. Georges Lafontaine, secrétaire de la paroisse, son frère, ses beaux frères, ses neveux et ses cousins. On remarquait dans l'assistance MM. le docteur J. Leblond, Ed. Paradis, marchand, A. Laval, marchand, John Burns, Jos. Fournier, A. Turgeon, J. Pageot, notaire de Frampton et James Byrne de Ste-Hélène et une d'autres dont les noms nous échappent. En voyant cette nombreuse assistance il était facile de constater la haute considération dont jouissait M. O'Farrell.

M. l'abbé John O'Farrell de Frampton et beau-frère de la défunte était officiel.

S. ZACHARIE

Première communion.

S. Zacharie, Beauce, 9.—Dans quelques jours, en conformité avec le Décret «Quam singulari Christi amore», deux cents enfants de 7, 8 et 9 ans suivront les exercices préparatoires à ce grand acte de la vie chrétienne. Quelle joie, quel bonheur pour les parents, les pasteurs, de conduire au Saint Banquet, cette troupe de chers petits, vrais élus du Bon Pasteur.

Nouvelle industrie.

Cet hiver, en outre des grandes opérations ordinaires de chantier, une nouvelle et puissante compagnie doit commencer de grands travaux, et ces travaux auront lieu sur le territoire américain à quelque 6 ou 7 milles d'ici. Ce sera un nouveau marché pour les produits de la ferme, et il y aura place pour beaucoup de main-d'œuvre.

Les promoteurs de cette entreprise, pourraient bien faire un raccourci par voie ferrée entre le «Québec Central» d'un côté et le «Maine Central» de l'autre: à S. Prosper et à «Birch Point», près du lac «Moose Head».

Ce serait alors que non seulement nos forêts verront de grandes exploitations, mais encore deux endroits de la paroisse, l'un contenant des gisements de bitume, des charbons, de l'autre, des quartz, des minéraux, du graphite et de l'argent, montagne, d'une grande superficie, et qui renferme des trésors, assure-t-on.

Caisse Populaire.

Il y a aussi dans notre localité une Caisse Populaire organisée le 19 juin 1910. Cette caisse compte aujourd'hui au-delà de 400 membres, 2550 parts-souscrites et presque entièrement payées. Chacune se vend \$5.00.

Soyez des Dévots

Il me reste, parents chrétiens, à vous dire, à la fin de ce premier point de vue, le récent décret du Pape sur la Communion des enfants. Comment inspirez-vous à vos tout jeunes enfants un grand amour pour Jésus-Christ ? Voilà une question qui doit vous intéresser au plus haut point, parce que vous savez ce qu'il peut y avoir de légèreté et d'inconstance dans une jeune tête de 7, 8 et même de 10 ans. Il vous faudra à l'avenir non pas rendre ces enfants sérieux comme des statues de pierre, ni les empêcher de jouer et de badiner pendant le temps de la récréation, ce que vous devez obtenir d'eux, c'est qu'ils aient une haute idée de l'acte qu'ils font quand ils s'approchent de la Sainte Table, et qu'ils s'y préparent en conséquence. Ne dites pas que l'enfant est incapable d'amour, parce que de tous les cœurs humains, c'est peut-être celui qui s'attache le plus à son objet, celui qui se préoccupe le moins de supputer les avantages qu'il peut trouver à cet attachement, et qui aime en un mot parce qu'il se sent aimé et qu'il veut payer de retour. Que l'on dirige par exemple vers Dieu, l'amour qu'un enfant porte à sa mère, et nous aurons une St Thérèse qui se sauve de chez ses parents pour aller se faire martyriser par les infidèles, ou encore une St Madeleine de Pazzi qui courait à la rencontre de sa mère quand celle-ci revenait de communion, lui prodiguait ses témoignages de respect et de tendresse en lui disant : « Père, tu sers Jésus ».

Cet amour pour Jésus-Christ et surtout pour Jésus-Christ eucharistique, vous l'inspirerez à vos enfants si vous-mêmes d'abord, en êtes profondément remplis. Comment, en effet, pourront-ils ne pas vénérer cet être mystérieux que vous leur avez dit reposer dans le tabernacle, lorsqu'ils vous voient profondément recueillis en sa présence, faisant bien des réflexions, ne vous permettant jamais un badinage dans son temple, et surtout vous approchant avec grande dévotion de la Sainte Communion.

Pour cela, il vous faudra les amener à l'église aussitôt que leur âge le permettra, pour qu'ils soient témoins de toutes les splendeurs des offices divins. Là, leur montrer le tabernacle où repose Jésus, leur faire voir l'hostie quand elle est exposée ou quand le prêtre la distribue dans la communion. Dites-leur que ce petit morceau de pain qui est devenu après la consécration le vrai

corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, va bientôt descendre en eux quand ils feront leur première communion. Ces explications feront naître facilement dans leur cœur, le désir de le recevoir, et ces communions spirituelles les prépareront au grand acte qu'ils vont bientôt accomplir.

Un excellent moyen d'inspirer aux tout petits un grand amour pour l'Eucharistie, c'est aussi de les amener à visiter les crèches de Noël, et là leur dire que ce petit Jésus qui est tout bon tout charmant, c'est lui qui se donnera à eux dans la Sainte Communion.

Lorsque vos enfants ont fait leur première communion, n'allez pas croire que tout est fini pour vous et que le reste de leur éducation religieuse appartient au curé. Depuis ce nouveau décret du Pape surtout, il vous reste à compléter l'éducation eucharistique de vos enfants que vous n'avez encore qu'ébauchés ; il vous reste à édifier en eux une vie chrétienne dont la première communion n'a été que la base. Voilà pourquoi ne craignez pas de vous imposer des sacrifices pour leur faciliter la communion fréquente. S'il y a quelques fêtes à l'église, que les jeunes en fassent partie comme leurs aînés ; il n'y a rien comme les touchantes cérémonies du culte catholique pour faire aimer la religion.

Si vos enfants fréquentent l'école dans le voisinage d'une église, avertissez-les d'y faire leur visite quotidienne. Une courte prière, un affectueux salut envoyé au Prisonnier du Tabernacle suffit pour faire descendre dans ces âmes les grâces les plus précieuses.

Une pratique fort recommandable pour entretenir dans votre famille une atmosphère religieuse, c'est de mettre entre les mains de vos enfants quelques revues pieuses en même temps qu'intéressantes. Il s'en publie d'excellentes dans notre pays et en France, c'est à vous à faire votre choix. Faites-les lire le soir en famille, par vos enfants ; ce leur sera une bonne leçon d'élocution, en même temps qu'un sujet d'édification.

Ces moyens sont très nombreux et nous ne pouvons pas tous les énumérer ; mais le plus efficace pour inspirer à vos enfants une solide piété envers la Sainte-Eucharistie est d'être vous-mêmes des dévots. Vos enseignements partant alors d'un cœur sincère, auront une force qui subjugue et qui entraîne.

LUDOVIC DU MONT.

La Fête des Trépassés

Novembre, le mélancolique novembre nous est revenu avec son cortège de tristesses et d'indéfinissables effroi. La nature est en deuil... le deuil de ceux qui ne sont plus. La profonde mélancolie l'enveloppe tout entière et en ce jour particulièrement triste, elle exhale en plaintes soupireuses toute l'amertume de ses regrets. Que de voix lugubres s'élèvent dans son âme et trouvent un écho dans la nôtre !

Que de sombres « effets » projette en ses cœurs son aspect morne et désolé !

Pauvre nature, n'es-tu pas l'ima-ge frappante de nos joies et de nos douleurs, le sublime interprète de nos pensées et de nos sentiments ?... Le ciel est sombre et d'épais nuages voilent l'azur du firmament. Le vent qui gémît plaintivement, fait frissonner les grandes branches dépeuplées de leur verte frondaison. L'espace ne retentit plus des joyeux roulements des virtuoses de la nature qui ont pris leur essor vers des régions plus célestes ; les pauvres feuilles, pareilles à des oiseaux blessés, jonchent le sol humide. Dans l'air enrouillé passe je ne sais quelle note triste, s'emparant de tout être.

C'est la saison propice à cette fête pieuse vouée au culte religieux et à l'effort de nos bien-aimés disparus. C'est le jour où l'Eglise commémore tout particulièrement le souvenir de ses enfants défunts ; le jour, où de ferventes prières, fleurs mystiques de religieuse tendresse, s'échappent plus abondamment des âmes de vivants pour aller embaumer de leurs suaves parfums l'âme des morts aimés qui dorment leur dernier sommeil sous le frissonné des tombes.

Dans le silence de notre cœur, de vagues visions passent et repassent... fantômes aimés que nous voudrions pouvoir retentir et étendre encore !... Oh ! ceux qui ne sont plus, ceux que nous avons chéris, ceux qui souriaient de nos sourires et qui pleuraient de nos larmes... qui vivaient de notre vie... nous se- ront-ils pour jamais enlevés ?...

Oh ! non, ces vifs amis nous ap- partient de la profondeur du séjour des ombres et parlent à nos cœurs de souffrance et à nos âmes d'immortalité... La Foi nous découvre de célestes horizons, nous montre une vie éternelle où nous serons tous réunis à jamais ; ce sera la victoire après la lutte, la lumière après les ténèbres, la patrie après l'exil, et avec le poète, je redis :

« La mort est un sommeil et la tombe un berceau. »
ROSE BLANCHE DE MARIE.
Boufford, 2 novembre 1910.

Reminiscence

A ma sœur.

Novembre est arrivé avec son triste cortège de vent et de froidure, avec lui entre en notre âme un malaise indéfinissable, et tristement nous rappelons le souvenir des jours passés plus heureux et plus beaux. Ce matin, je regarde avec émotion tomber les feuilles jaunies des grands arbres du jardin, le banc favori où si souvent toutes deux nous sommes venu s'asseoir, est couvert des frêles squelettes, et je songe qu'en cet endroit il y a trois mois, alors que la nature était encore en son magistral épanouissement, que les feuilles étaient vertes, et que les arbres avaient des nids, là, dis-je, tu m'annonças la grande nouvelle qui allait changer ta vie et nous éloigner hélas ! pour si longtemps... Et tu partis un radieux matin d'août, pour un ciel étoilé à la conquête du bonheur !...

Et depuis ce jour pour moi si cruel, qui me ravit une bien chère affection, je suis restée si seule... si triste... Tu es si loin ma douce confidente, mon amie fidèle, ma sœur bien-aimée. Je repasse en ma mémoire des beaux jours d'autrefois, où sans songer à l'avenir, nous jouissions du présent qui nous était si favorable. Quand ne vivrions-nous les heures béates où ensemble nous lions un auteur aimé et que nos cœurs vibraient du même enthousiasme, où sont les douces causeries à l'ombre des grands arbres, les confidences intimes, les douces espérances chuchotées à voix basse ! Hélas ! Toutes ces joies partagées ont fui avec toi, et il me semble que la triste vent d'automne emporte avec les dernières feuilles, mon dernier bonheur ! Car je revoyais toujours avec moi le petit blanc aimé, témoin de tant de secrets, les allées du jardin où si souvent nos pas se sont égarés ; bientôt l'hiver de son blanc manteau va recouvrir d'oubli tous ces chers souvenirs. Mais, ô sœur chérie, tous jours vivra dans mon cœur ma fraternelle affection, et quand la nature aura repris sa parure printanière, je reviendrai au jardin rêver de nos joies passées et espérer en l'avenir.

« Carmélite ».

Cap de la Madeleine, novembre 1910.

Le monde est méchant. Il envie ou il méprise : choisissez... — Priez.

Dans l'entretien d'une maison, la négligence donne plus de mal que l'ordre.

Nous serions meilleurs amis les uns des autres, si nous savions le peu de jours que nous avons à nous aimer.



Au Foyer

Fragment d'un Journal de Jeune Fille

22 mai.
Un sourire passa de ses lèvres dans mes yeux, renaissant dans mon cœur. Son regard m'a bouleversé. Hier, j'étais assise en dilettante dans le coin le plus fleuri de mon jardin qui donne sur le chemin. Je le vis revenir. Il marchait sans but, m'a-t-il dit. Était-ce pour se familiariser avec son nouveau pays ? Était-ce pour savourer mieux les douceurs du jour mourant ou encore, rêver de son foyer lointain ?

Il m'a demandé une fleur. Je lui donnai la plus belle ; il la porta à ses lèvres dans un mouvement de geste amoureux.

Je lui parlai de Léo ; ils étaient confères d'étude. Il voulut en savoir plus que je ne lui en dis.

Que cela peut-il lui faire ?...

J'y pense... j'y rêve...

Il est joyeux à mon goût. J'aime ses cheveux bouclés comme ceux d'un chérubin mignon, blonds, tels les blés que caresse le soleil d'août. Dans son regard est l'intelligence, dans ses yeux dort la bonté ; un peu rêveur, beaucoup de gaieté, un brin de tristesse.

Voilà mon nouvel ami.

Je dis ami...

Aujourd'hui, il vint encore me voir. Il m'a parlé de son « chez nous », de ses parents, amis et amies. Je sentais la joie de l'écouter, le bonheur de le rencontrer son regard où passait quelque muette et furtive supplication.

Il perdit son père le mois dernier.

« On ne dirait pas cela à voir ma gaieté, m'a-t-il dit. »

Pauvre lui ! Sûrement qu'au fond de son cœur, il le pleure amèrement, le père disparu ; il n'en parle qu'à veilles des paroles amères, empreintes de tristesse et de regret.

Noble cœur !... Ame généreuse !

Être transplanté tout ardent sur une terre étrangère pour se nourrir peut-être de la nostalgie du pays. Ah ! oui, secoue ton ennui en l'effortant d'être gai. On pleurerait là-bas de te savoir seul et attristé. Pour eux, sois fort, sois joyeux, sois bon...

5 juin.

La lune argente les feuilles tremblantes des érables. Le vent du nord frémit dans les pommiers fleuris. Les frais arômes des blanches fleurs voltigent et dans ma chambrette close, accoudée à ma fenêtre, j'admire, je rêve, je prie... Là-haut, les anges ont chanté des berceuses ; leurs blanches phalanges ont traversé les régions éthérées pendant que le voi-

le des nuits s'étendait sur la colline. Ils ont semé d'étoiles d'or la coupole des cieux et, laissant maintenant reposer leurs grandes ailes repliées, ils veillent silencieusement sur la terre endormie.

Je te donne ma vie, ô Créateur de l'univers ! Je te donne mon cœur ! Je te livre mon âme qui te chérira haut, bien haut... plus haut que les brumes vaporeuses qui montent et se perdent dans les limites du ciel.

Bénis-moi ! Bénis l'amour qui germe dans mon cœur et que je sens grandir à mesure que je découvre et que j'apprécie les qualités de l'« ami ».

Il vient de me quitter ; sa présence m'a vu follement joyeuse et es- vers du poète ont chanté dans mon âme :

« Et comme chaque jour je t'aime [davantage,] aujourd'hui plus qu'hier et bien [moins que demain.] »

Sa voix caressante résonne encore en moi. En accédant à sa prière si douce, j'ai cru goûter au bonheur : « Laurence, voulez-vous être ma petite sœur ? »

Ah ! oui, appelle-moi ta petite sœur, sois mon frère ! sois plus que cela... Sois mon ami !...

22 août.

Mon cœur saigne... Encore plus sa douleur que la mienne me fait mal. Comme il va souffrir et que je souffre !...

Il m'avait dit qu'il viendrait peut-être. Sur des « peut-être » je n'ai pas à m'enfermer. Je sortis en voiture avec Henri et Berthe. Non loin, je le rencontrai.

Sa figure devint pâle puis se colora et je sentis monter à mon front tout le sang de mon cœur.

Mon ami, que va-t-il dire de moi ? Il me croira infidèle ; il pensera que je ne m'occupe pas de lui, qu'il n'est rien pour moi... Et il m'est tout !...

5 septembre.

Il est parti !...

Dans un billet très court, hier, j'ai reçu son adieu... Un adieu navrant... et combien...

La tête me fait bien mal ; on la dirait le théâtre d'une grande guerre et mon cœur, celui d'un grand duel.

Le calme de la nuit endort la terre. La brise chante une berceuse pour les nids et les berceaux endormis.

Je suis triste et seule en Noël. Tout dort et repose ; je n'entends que les battements de mon cœur ;

Réflexions

C'est lorsque l'homme est terrassé par la maladie qu'il peut le mieux mesurer sa petitesse et la profondeur de son néant ; c'est lorsque la douleur étroitement son être, que la souffrance aiguë et tortueuse ses membres, que l'abattement s'est emparé de son âme, et que combé sous le poids des douleurs il soupire et gémit, lançant vers le ciel sa plainte amère et résignée en même temps, c'est alors qu'il sent davantage la main toute-puissante de Dieu qui le gouverne et le régit.

En effet, lorsque tout s'écroule à l'homme, lorsque la joie, la santé, les félicités terrestres sont les compagnons de sa demeure et les amis de son foyer, il oublie souvent hélas ! le véritable amour de ses dons, et s'endormant dans une sécurité mensongère, il s'imaginer qu'il sera longtemps encore ce qu'il est dans le moment : heureux et fort !...

Mais... le voilà réduit à l'impuissance celui qui se prévalait de sa force et qui semblait croire que cette viguer factice devait indéfiniment durer !...

Cependant l'homme peut tirer un grand profit de cet état de faiblesse et d'abaissement : porter patiemment pour l'amour de Dieu, le lourd fardeau des peines et des adversités, s'offrir en sacrifice pour réparer les erreurs passées ; présenter au doux Sauveur ses tristesses, ses peines, ses afflictions comme une faible compensation à la dette contractée envers la justice divine, tout cela est un puissant moyen de réparation.

Puis, est-ce que la souffrance, amère en elle-même, ne perd pas un peu de son austerité quand elle est considérée au point de vue de la foi ? et la certitude que Dieu compte nos souffrances est une consolation bien propre à en atténuer les rigueurs !

Acceptons donc avec une grande soumission les maladies et les maux inhérents à la nature humaine, souvenons-nous que ces heures de souffrances endurées chrétiennement seront pour nous le gage d'un bonheur sans fin dans les régions de l'au-delà.

AMAND.

Etranges Compagnons de Voyage

La générosité du dernier curé de Lourdes, Mgr Peramale, n'avait d'égal que sa bravoure. Deux ou trois ans après son arrivée à Lourdes, il fut invité à la bénédiction d'un chemin de la Croix dans une paroisse assez reculée de la montagne. Il était accompagné de son vicaire et, après le souper chez le curé, ils comptèrent tous deux revenir au clair de la lune. On était au mois de février.

Mais, pendant qu'ils étaient à table, la neige se mit à tomber en abondance, couvrant le chemin, les gorges, les vallons. Ce fut une courte bourrasque du reste. Le temps redevenant bleu, la gelée commençait.

Vous ne pouvez partir avec deux pieds de neige sous les semelles, s'écria leur hôte. Je vous garde jusqu'à demain.

— En effet, comment reconnaître les sentiers et la route sous ce lin-cuit, ajouta le vicaire, paraissant peu rassuré !

— Restez, jeune homme, dit l'abbé Peyramale. Mais moi, c'est différent. J'ai des malades ; il faut que je rentre. La montagne me connaît et je connais la montagne.

On lui objecta inutilement le danger de cette course nocturne, l'extrême facilité de s'égarer ou de tomber dans quelque trou dissimulé sous la neige, la rencontre possible des loups ou des malfaiteurs et de plus l'absence de tout refuge et de tout secours sur la route. La pensée des malades qui pouvaient avoir besoin de son ministère à Lourdes l'emporta sur toutes ces considérations. Le vicaire voulut alors l'accompagner.

« Non, non, reprit alors le curé, vous n'avez pas le pied montagnard. Ma houlette pastorale me suffit. »

Et prenant son gros bâton recourbé, il se mit à descendre la montagne. Il avait dit vrai, il connaissait la montagne et ne s'égarait point ; au bout de quelque temps il gagnait la grande route ; mais deux lieues le séparaient encore de Lourdes. La beauté de la nuit, l'aspect grandiose de ces pics gigantesques, le silence ab-

sol de cette solitude élevaient ses pensées à Dieu, lorsque tout à coup il crut entendre de légers pas derrière lui. Il se retourna et vit à vingt pas un loup dont les yeux brillaient dans l'ombre.

L'abbé Peyramale continua à marcher en se retournant de temps en temps pour surveiller son étrange compagnon. Le loup gardait exactement la même distance : quand le curé s'arrêtait, il s'arrêtait aussi ; quand il repartait, il repartait sans marche. A certain moment, les pas parurent plus pesants. Le curé regarda, un second loup avait rejoint le premier, et tous deux s'étaient rapprochés. La distance n'était plus que de moitié. Le prêtre s'arrêta, les loups en firent autant. Il fit alors tourner dans sa main, sa forte houlette. Les loups ne s'avancèrent pas, mais ne reculèrent pas. M. Peyramale poursuivit son chemin.

A chaque instant, il se retournait, brandissant son bâton, et les loups de s'arrêter, puis de le suivre de nouveau quand il repartait. On n'était plus qu'à un kilomètre, lorsque survint un troisième loup, et la bande raccourcit encore la distance. D'un bond elle pouvait s'élaner sur le voyageur.

La route était large et sans obstacle. Le curé prit le parti de marcher à reculons afin de présenter sans cesse sa face à l'ennemi en faisant toujours le moulinet avec son gros bâton ferré. Les trois loups espérant toujours sans doute que l'homme ferait un faux pas et qu'ils pourraient se jeter sur lui, le suivirent jusque dans la grande rue de Lourdes où l'un des habitants sortant de sa maison aperçut cette étrange rentrée du doyen de Lourdes dans sa paroisse :

« Qu'est-ce donc ? Au secours, s'écria-t-il, épouvanté. »

— Ce n'est rien, dit le curé, ce sont trois compagnons qui ont tenu à me faire la conduite. Maintenant qu'ils m'ont ramené jusque dans ma cave, ils vont retourner dans leur presbytère. »

Au bruit des fenêtres qui s'ouvraient et à l'aspect des lumières les loups prenaient en effet la fuite.

Voilà sans doute un modèle de courage apostolique et la réalisation

de ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

« Est-ce que le curé de Lourdes a dit : « Je ne suis qu'un homme, mais je suis un prêtre. »

Comment Vivre

Ce peu de temps qui fuit d'un cours imperceptible, Et qui ne m'est donné qu'afin de me sauver, Tôt ou tard par ma mort doit enfin s'achever ; Et de mes jours comptés le terme est inflexible.

D'être surpris coupable en ce moment terrible Et de laisser à Dieu de quoi me répondre, Dans quel affreux malheur serais-je me trouver ! Et toutefois, hélas ! ce malheur est possible.

Ce malheur est possible ! Et je chante et je ris ! Et des objets matériels mon cœur se sent épris ! Dans quel sonnet mon âme est-elle enivérée ?

Que fais-je ? Qu'ai-je fait du temps que j'ai passé ? Ah ! mon amusement me conduira de folie. Vivre sans vivre en saint, c'est vivre en insensé.

L'abbé de Rancé.

Saint Hubert

FÊTE, 3 NOVEMBRE

Hubert naquit vers l'an 634 et vécut environ 74 ans. Il descendait du roi Clovis et fut duc d'Aquitaine. Attaché à la cour de Neustrie pendant quelques années il se fatigua bientôt du maître du palais et se rendit à la cour d'Austrasie où lui furent confiés des postes élevés. Lancé dans la vie mondaine, Hubert oublia ses devoirs religieux et négligea complètement le soin de son salut éternel. Ce fut dans les Ardennes que ce hardi chasseur se convertit en voyant une croix lumineuse apparaître dans les cornes d'un cerf. C'est en souvenir de cet événement merveilleux que les nemrods chrétiens l'ont choisi pour leur patron. Après sa conversion Hubert devint prêtre, puis évêque de Tongres, dans la Gaule Belgique. Il parcourut toutes les contrées et les évangélisa. Son culte y est resté célèbre et ce saint évêque est le premier patron de beaucoup de villages bâtis au milieu de ces sauvages forêts des Ardennes.

Comme St François, St Antoine et beaucoup d'autres saints, le bienheureux évêque avait une grande puissance sur les animaux même les plus féroces. De nos jours encore on lui rend un culte à la fois pieux et superstitieux. Voici à quelle circonstance remonte l'origine de son pouvoir contre cette maladie.

Un jour qu'il prêchait dans une assemblée la bonne nouvelle de l'Evangile, une bande de loups enragés fit tout à coup irruption dans l'assistance et terrifia les auditeurs qui prirent la fuite. Satan, irrité sans doute du bien que faisait le saint apôtre, avait lancé ces animaux contre lui, dans le dessein d'empêcher sa prédication fructueuse. Mais le saint resta à son poste et commanda aux bêtes sauvages de retourner dans leur repaire. Elles obéirent aussitôt à son ordre. Alors il rappela les auditeurs et acheva son sermon.

Voici une légende qui montre quel pouvoir St Hubert avait sur les

hommes eux-mêmes. En renonçant aux grandeurs et chaque jour de vaincre ses mauvais penchants et d'acquiescer les vertus chrétiennes et épiscopales. Hubert avait mérité de devenir l'instrument de ces prodiges miraculeux en faveur des ténements du paganisme. Voici donc ce qu'on raconte à Joigny.

Un jour, quatre Juifs arrêtés près de ce four caussaient. Tout à coup ils aperçurent St Hubert qui arrivait vers cet endroit.

« Il paraît, dit l'un d'eux, qu'Hubert fait des miracles et connaît bien les choses. Si nous essayons de mettre sa science à l'épreuve ! »

« C'est cela, répondent les autres, jetons-nous un peu de lui ; ce sera plaisant. »

« Hé bien ! reprend le premier, vous trois, cachez-vous dans ce four et vous allez voir ce que je vais faire. »

Ils entrèrent dans le four dont la porte est fermée.

St Hubert arrive.

Le Juif l'interpelle :

« Si tu sais toutes choses comme on le rapporte Hubert, dis-moi ce qu'il y a dans ce four. »

« Il y a trois porcs, dit le saint. »

« Ce n'est pas vrai, répond l'autre en éclatant de rire. Allons, tu n'es pas plus habile que les autres, mon bonhomme ! »

Aussitôt il se précipite pour ouvrir la porte du four et en faire sortir ses compagnons.

Courrier de la Province

Suite de la page 6

meilleur. Jeune encore elle souriait à sa jeunesse, elle voyait devant elle un avenir rempli de bonheur et de joie. Mais hélas la mort, cette faule inévitable est venue mettre un à ces belles espérances. Elle fit généreusement le sacrifice de sa vie. Elle était âgée de 22 ans et 6 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

Le 18 octobre M. Isidore Tremblay apportait au baptême une fille qui a reçu les noms de Marie Adèle Lachance.

Parrain et marraine: M. Alex. Turcotte et Mme Ida Turcotte.

Le 22 octobre, M. Georges Nadeau tenait son fonds baptismaux une fille qui a reçu les noms de Marie Antoinette Imelda.

Parrain et marraine: M. Alexandre et Mme Alice Nadeau frère et sœur de l'enfant.

Le 29, M. Edouard Beaudoin apportait au baptême une fille Marie Marguerite Rose Anna. Parrain et marraine: M. Adélard Provencel et Mme Rosa Anna Beaudoin.

Le 1er novembre, M. Philippe Gosselin, une fille qui a reçu les noms de Marie Ange Félina Blandine. Parrain et marraine: M. Joseph Lathbert et son épouse. Oncle et tante de l'enfant.

Mariage.
Mardi, le 8 courant M. Philippe Fontaine menuisier de Mécatin, fils de M. Marcelin Fontaine, conduisant à l'autel Mlle Marie Conforter, fille de M. Alexis Conforter, charbon de cette paroisse.

M. Fontaine serrait de témoin à son fils et M. Conforter à sa fille.

De passage.
M. l'abbé Jos. Vallancourt est de passage ici dans sa famille pour quelques jours.

Divers.
M. Ls. Tardif, fils de M. Germain Tardif malade depuis longtemps est parti ces jours derniers pour l'hôpital. Dieu lui doit encore un bon traitement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

S. ONESIME
S. Onesime Kamouraska, 11.—Le 5 de ce mois, vint à lui en cette paroisse les funérailles de dame Augustine Boucher, épouse de M. Louis Lemieux. Elle était âgée de 31 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte un mari et deux jeunes enfants.

Conduisant le deuil, M. Jules Boucher de la Rivière Ouelle, son père, Louis Lemieux senior, son beau-père, Albert et Arthur Boucher de la Rivière Ouelle, ses frères, Félix et Onesime Lemieux, ses beaux-frères, Alphonse Boucher de S. Aubert et Louis Bérubé de la Rivière Ouelle, ses oncles, Horace Lévesque de la Rivière Ouelle, son cousin et plusieurs autres parents.

La croix de tempérance était portée par M. Joseph Ouellet. Portant le corps: MM. François et Henri Lemieux, Joseph Boucher et Charles L. zotte.

Mariages.
Le 25 octobre M. Napoléon Grondin, fils de M. Joseph Grondin, épousait Mlle Josephine Point.

Le 8 novembre M. Germain Grondin, fils de M. Joseph Grondin, épousait Mlle Alphonsine Dubé, fille de M. Evariste Dubé.

On annonce le prochain mariage de M. Lazare Cases de Ste Anne de la Pointe avec Mlle Mathilde Ouellet, fille de M. Georges Ouellet de cette paroisse.

S. HILARION
S. Hilarion, Charlevoix, 11.—Dimanche après-midi, le feu consumait le moulin de M. Parthenon Tremblay. Beaucoup de monde était présent. A cette triste scène, le moulin n'avait aucune assurance. Les pertes s'élevaient à \$1,400 à peu près.

Mariage.
Lundi, M. Flavien Duchesne conduisant à l'autel Mlle Rose Bergeron.

Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

ISLET
Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

S. HILARION
S. Hilarion, Charlevoix, 11.—Dimanche après-midi, le feu consumait le moulin de M. Parthenon Tremblay. Beaucoup de monde était présent. A cette triste scène, le moulin n'avait aucune assurance. Les pertes s'élevaient à \$1,400 à peu près.

Mariage.
Lundi, M. Flavien Duchesne conduisant à l'autel Mlle Rose Bergeron.

Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

S. HILARION
S. Hilarion, Charlevoix, 11.—Dimanche après-midi, le feu consumait le moulin de M. Parthenon Tremblay. Beaucoup de monde était présent. A cette triste scène, le moulin n'avait aucune assurance. Les pertes s'élevaient à \$1,400 à peu près.

Mariage.
Lundi, M. Flavien Duchesne conduisant à l'autel Mlle Rose Bergeron.

Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

S. HILARION
S. Hilarion, Charlevoix, 11.—Dimanche après-midi, le feu consumait le moulin de M. Parthenon Tremblay. Beaucoup de monde était présent. A cette triste scène, le moulin n'avait aucune assurance. Les pertes s'élevaient à \$1,400 à peu près.

Mariage.
Lundi, M. Flavien Duchesne conduisant à l'autel Mlle Rose Bergeron.

Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

S. HILARION
S. Hilarion, Charlevoix, 11.—Dimanche après-midi, le feu consumait le moulin de M. Parthenon Tremblay. Beaucoup de monde était présent. A cette triste scène, le moulin n'avait aucune assurance. Les pertes s'élevaient à \$1,400 à peu près.

Mariage.
Lundi, M. Flavien Duchesne conduisant à l'autel Mlle Rose Bergeron.

Brillante réunion.
L'Islet, 12.—Le 5 novembre dernier, avait lieu, à l'hôtel Bienvenue, une charmante réunion des amis de M. J. Adm. Turmel, gérant de la Banque Nationale, qui doit nous quitter pour aller prendre la direction de la succursale de la même banque à Ste-Marie de Beauce.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

M. François Turgeon, de Weedon, était en promenade la semaine dernière chez son frère M. Charles Turgeon.

Travaux.
Les travaux du cimetière consistant à l'exhumation des corps du vieux cimetière dans le nouveau sont interrompus, on reprendra l'ouvrage le printemps prochain.

ALLEN'S MILL
La neige.
Allen's Mill, Portneuf, 12.—Jeu-dimanche-midi et dans la soirée, il nous est tombé une bordée de neige de près de six pouces, poussée par un fort vent, ce qui a permis aux voitures à fusées de faire leur apparition dans nos routes.

Emigration et immigration.
M. Joseph Gilbert nous a quittés pour occuper la charge de chef cantonnier de la division de la Rivière-Pierre, sur la ligne du chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

M. Joseph Beaumont qui nous avait quitté le printemps dernier, est revenu demeurer parmi nous depuis une quinzaine.

La coupe du bois.
La coupe du bois ne sera pas aussi forte qu'on l'avait espéré. Le bois est maintenant trop détrempé et les traies trop onéreuses. Cependant, la coupe est encore assez bonne.

Les patates.
Nos cultivateurs se plaignent de la pourriture de ce tubercule, ce qui est d'autant plus regrettable que la récolte a été petite cette année. Le printemps prochain, beaucoup de nos cultivateurs seront obligés d'acheter des patates pour faire leurs semences.

S. ISIDORE
Charité remarquable.
S. Isidore, Dorchester, 12.—Dans la nuit de mercredi dernier le feu a ravagé chez M. Joseph Pouliot, cultivateur, il a consumé sa maison et son hangar avec tout ce qu'il contenait. M. Pouliot, sa femme et ses enfants ont pu être sauvés. Les paroissiens de S. Isidore se sont montrés d'une charité remarquable en fournissant le bois pour une nouvelle résidence à la victime de cet incendie.

Voilà certainement un acte de charité qui est à la gloire de nos paroissiens et qui prouve que chez eux il existe un esprit de charité fraternelle digne de mention.

Baptêmes.
L'épouse de M. Philias Fortier, une fille, baptisée sous les noms de Marie Claire. Parrain et marraine: M. et Mme Adm. Fortier, cultivateur, grands-parents de l'enfant.

Marie Florenty, fille de M. et Mme Napoléon Labonté. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Plante.

Départ.

Nos jeunes gens MM. Ernest Parent, Alfred Parent, Jos. Gagné et Louis Rhéaume sont partis pour les chaudières. A tous: Bonne chance.

Mlle Eva Gaudet, fille de M. Théodore Gaudet, est partie pour S. Lambert et elle sera l'épouse de M. et Mme Jos. Olivier. Elle passera probablement l'hiver.

Mariage prochain.
On annonce pour le 22 novembre, l'union de M. Jos. Fortier, fils de M. Charles Fortier, cultivateur, à Mlle Anna Gagné, institutrice, fille de M. Georges Gagné, cultivateur. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Institutes.
Notre municipalité scolaire possède d'un splendide convent et neuf écoles fréquentées par un très grand nombre d'élèves.

Les écoles sont tenues par Mlle L. Goulet, S. Goulet et A. Turgeon au rang du Grand-Rang; Mme P. Goulet au rang de S. Pierre; Mlle R. Anna Ouellet au rang du Bras; Mlle M. Bissonnette au rang de la Rivière; Mlle B. Boutin, L. Larose, E. Turgeon au rang de la Grande Ligne. Dans toutes se donne une éducation soignée.

STE ANASTASIE
A l'église.
Ste Anastasie, Mégantic, 12.—Comme je vous l'annonçais dans ma dernière correspondance, nous avons à l'église un magnifique éclairage électrique. Les paroissiens ont tous rivalisé de générosité et en peu de temps un montant fort respectable a été souscrit. Avec cet argent, M. le curé fera installer deux beaux lustres et une superbe décoration de luminaires à l'autel. Les travaux d'installation doivent être faits sous peu. Nul doute que l'effet sera impressionnant lors de la messe de dimanche. Du reste cet éclairage sera le complément à la beauté de notre église.

L'agriculture.
Le passage du Frère Liguori, de la Trappe d'Oka parmi nous, n'aura pas été infructueux. Depuis son départ, un assez bon nombre de paroissiens se sont mis à l'œuvre pour mettre en pratique les principes de l'agriculture. Si l'on en juge par l'enthousiasme provoqué par la parole persuasive du Frère, les succès des agriculteurs ne seront plus à compter. Déjà un bon nombre de poulaillers modèles sont faits et d'autres sont en construction. Parmi les plus réussis, mentionnons celui de M. Edmond Couture, du village de Ste Anastasie, et celui de M. Adm. Côté, du village de Lyster Station. Les agriculteurs sont maintenant occupés à se procurer les poules de race.

Voilà donc un beau mouvement et qui fait encourager. Pour ma part, je suis heureux de voir mes co-paroissiens s'occuper de l'élevage des animaux car c'est une partie de la science de l'agriculture en général et l'on doit encourager l'agriculture car c'est elle qui rend une paroisse florissante.

Pendant que j'en suis sur ce sujet, je me permets de mentionner le travail que fait M. le curé pour encourager les paroissiens à faire de la belle culture. Il fait bien l'avouer, la culture ne recevait pas la même attention qu'elle méritait, en raison, le suppose-t-on, de la pauvreté de la paroisse. Malheureusement, à mon sens, un trop grand nombre de nos cultivateurs délaissent le travail de la terre pour s'occuper plus activement du commerce du bois. Suivant l'enseignement, bien rationnel d'ailleurs, admis par tous aujourd'hui, c'est là la fausse notion de l'argent gagné au travail, on néglige la terre, la grande productrice de tout ce qu'il faut au soutien de l'humanité. L'on a mieux compris depuis quelque temps que le débouché de la terre, tout en étant la source de la vie, est une amoncellement de richesses à noter sous ce rapport.

Les terrains de notre paroisse sont aussi productifs que ceux des autres paroisses et avec du travail et de la patience, les cultivateurs finiront par trouver sur leurs propriétés une aisance. Car, il ne faut pas l'oublier, une paroisse industrielle peut avoir ses heures de recul dues à un incendie, à une malchance quelconque, mais une paroisse essentiellement agricole ne peut pas reculer.

Il est donc à espérer qu'avec l'industrie laitière, bien en honneur ici, avec l'agriculture et l'agriculture seule, avec notre paroisse acquerra une prospérité marquée et dans un avenir rapproché. Que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de Ste Anastasie unissent leurs efforts et usent de leur influence pour encourager les cultivateurs dans la voie nouvelle où ils semblent désormais devoir s'engager. En visite.

M. Emile Normandeau, ingénieur civil et arpenteur au Parlement provincial, était de passage au presbytère au commencement du mois.

Election.
Les citoyens de Ste Anastasie attendaient avec une anxiété fiévreuse le résultat de la lutte dans Drummond et Arthabaska. Plusieurs même s'étaient rendus à Victoriaville à une assemblée contradictoire pour entendre discuter la question de la marine. Le résultat a surpris à peu près tout le monde: il y en a de contents, il y en a de déçus. Seulement, comme votre correspondant a été à même de le constater ici, le vote de Drummond donne une très bonne idée de l'opinion du peuple en général au sujet de la marine.

Nos malades.
M. Noël Marchand et Mme Alfred Rousseau sont à la dernière extrémité.

MM. Pierre Landry et Joseph Maccheterre sont maintenant à peu près rétablis.

Décès.
M. Abraham Gagné est décédé le 1er novembre à l'âge de 78 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 2 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Remarquons parmi ceux qui assistaient aux funérailles M. N. K. Lafamme, de Montréal, neveu du défunt.

Ecole de coupe.
Grâce à la générosité du Gouvernement provincial, les dames et demoiselles de Ste Anastasie auront encore cette année l'avantage de suivre les leçons de coupe. Ces leçons sont données les mercredis l'après-midi et le soir pour les anciennes et le jeudi matin pour les nouvelles. On dit que ces cours sont assiduellement suivis. Les élèves ne pourront jamais trop porter d'attention à ces enseignements pratiques, car ils leur servent d'une utilité constante dans la vie.

A travers les journaux.
Après des renseignements que j'ai pu me procurer, un grand nombre de journaux sont reçus dans Ste Anastasie et, disons-le à la louange des paroissiens, aucune feuille plus ou moins orthodoxe. On lit donc beaucoup ici. Ayant l'occasion de converser avec plusieurs personnes, j'ai constaté que l'opinion publique se forme à bonne école et que l'on s'intéresse aux questions actuelles.

Plusieurs personnes m'ont parlé du discours du juit Nathan. Toutes ont approuvé les assemblées de protestation tenues à Montréal et à Québec. Evidemment l'insulte au Pape a été ressentie par tout le monde, et M. Papauté aura toujours chez les Canadiens des défenseurs zélés.

La population ici s'intéresse beaucoup à l'impression des écoles bilingues et commente sagement l'attitude des anglicanistes à l'endroit. Il y a évidemment chez notre population un attachement très vif à la langue maternelle gardienne de notre foi.

LES EBOULEMENTS
Les éboulements, Charlevoix, 11.—Les goélettes sont arrivées, dimanche, et ont déchargé leurs effets lundi, mardi et mercredi.

La température est très froide; la terre est gelée depuis hier matin. On a eu une légère bordée de neige jeudi.

M. le curé a fait, dimanche dernier, un magnifique sermon.

S. BENOIT LABRE
La Toussaint.
S. Benoit Labre, Beauce, 11.—Elles ont été solennelles et imposantes ces fêtes de la Toussaint et des morts qui impressionnent tant les âmes chrétiennes. Le temps donnait à penser que nous étions plutôt en juillet qu'en novembre. Les confessions ont été nombreuses, car beaucoup de paroissiens tenaient à s'approcher de Jésus-Hostie pour le repos de l'âme de leurs chers disparus.

Mariage.
Le lundi, 7, M. Joseph Fecteau épousait Mlle Anna Breton. (Une grande messe avait été recommandée par M. Faust, frère de la mariée. Alternativement avec les choristes qui chantaient les parties de la messe, nos religieuses, aidées de Mlle C. Bolduc et A. Lefebvre, musiciennes du convent, rendaient de délicieuses cantiques. La Révérendissime Marie-Madeleine, de S. Ephrem, en promenade à l'église, était à l'orgue. M. Thémiseau, accompagnait sa fille, M. Adm. Fecteau son frère. A l'issue de la cérémonie, l'heureux couple est allé faire une visite à nos bonnes religieuses qui avaient eu grande estime Mlle Breton, ancienne pensionnaire.

Nos meilleurs vœux à ces deux jeunes personnes dignes l'une de l'autre.

De retour.
Plusieurs de nos familles résidant aux Etats-Unis sont revenues parmi nous. Ce sont celles de MM. Hornis, Dumas, Poulin, Joseph Breton et Albert Ballanger.

Mlle Clara Bolduc, atteinte des fièvres à la fin des vacances, nous est rentrée le 4 novembre.

Bienvenue à notre dévouée musicienne: Mlle A. Lefebvre que nous remercions d'avoir bien voulu la remplacer pendant sa maladie, nous a quittés le 7 en emportant du petit village de S. Benoit le meilleur souvenir.

S. HILARION
La Toussaint.
S. Hilarion, Charlevoix, 14.—La Toussaint a été célébrée avec pompe dans notre église. Un grand nombre de fidèles s'approchèrent de la Sainte Table en ces deux jours de la Toussaint et des Morts.

Incendie.
Dimanche le 6 du courant, vers quatre heures après-midi, le feu s'est déclaré dans le moulin à sole appartenant à M. Paulin Tremblay et a tout réduit en cendres dans l'espace d'une heure. C'est une grosse perte pour M. Tremblay, qui n'était propriétaire de ce moulin que depuis un an. Les matériaux sont déjà sur place pour la construction d'un nouveau.

Baptême.
M. et Mme Adm. Rochefort font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, baptisée le 8 du courant, et ayant eu pour parrain M. Alfred Rochefort, et marraine Mlle Agnès Simard.

Mariage.
Le 7 courant, M. Flavien Duchesne, de cette paroisse, épousait Mlle Rosa Bergeron de la Malbaie. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

LAC NOIR
Recensement annuel.
Lac Noir, Mégantic, 14.—Population, 1909: 2,600; 1910: 3,263; nombre de familles catholiques, 1909: 521; 1910: 641.

Pour vente de boissons.
Cléophas Bolduc, jugé coupable de vente de boissons sans licence a été condamné par le magistrat du district à payer \$50 d'amende et les frais ou à trois mois de prison, l'individu a pris la fuite.

Jolie recette.
Les Révérends Sœurs S. Louis de France sont grandement satisfaites de la collecte qu'elles ont faite dans la paroisse, la semaine dernière au profit de leur orphelinat: c'est une bonne charité pour nos orphelins qui sont déjà au nombre de 80. Cette maison est devenue trois fois ce qu'elle était il y a un an. On a aussi augmenté le nombre de classes qui est de 8. Le nombre des religieuses de 7 qu'il était est maintenant de 15.

Voirie.
Le conseil de ville a certainement fait beaucoup cet été pour l'amélioration des voies publiques, entre autres l'enlèvement du rocher qui obstruait le chemin en face de l'Eglise et du Convent.

S. FERDINAND
Grand jour!
S. Ferdinand, Mégantic, 14.—Toute la paroisse était en liesse vendredi dernier à l'occasion de la "première communion". Cent quarante de nos chers petits ont eu le bonheur d'être admis au "banquet sacré". C'était un spectacle vraiment touchant de voir le recueillement de tous ces jeunes enfants! Tous les parents présents, au nombre de 600 les suivirent à la Table Sainte. Comme c'était le premier vendredi du mois le Sacrement fut exposé, ce qui augmenta encore la solennité de la fête. Il y eut chant et musique par le personnel du Collège et l'Avocat O'Colligan.

Après la messe le jeune Paul Larochelle lut au nom de tous la consécration à la Ste Vierge. Ensuite notre bon et dévoué Curé distribua à tous des souvenirs de ce beau jour. Puis la petite troupe toute joyeuse se dispersa bientôt pour rejoindre leurs chers parents, à qui ils feront maintenant la joie et le bonheur. C'est le grand jour! Espérons que ces chers petits en feront leur plus précieux souvenir. Les premières impressions ne sont-elles pas les mieux gravées?

Dans l'après-midi à 3 heures les communicants du collège donnèrent une petite séance gratis: tous les parents étaient invités. M. le curé, M. le Vicaire étaient présents. Ces petits acteurs novices ont fait honneur à leurs dévoués maîtres, et tous les assistants ont été enchantés de leur succès.

Merci à ces petits bons hommes et à leurs dévoués maîtres.

Divers.
M. l'abbé Brousseau de S. Damien, est venu faire sa quête annuelle. La maladie l'a empêché de faire le tour de la paroisse: M. Roy, notre zélé vicaire l'a remplacé dans sa mission.

Les Révérends Sœurs Franciscales Missionnaires de Marie ont aussi fait la paroisse pour leurs orphelins et leurs missions étrangères.

M. S. Champlain prend un peu de mieux.

M. T. Beaudoin qui nous revient de l'hôpital est complètement remis.

Voilà les décès du mois d'octobre: J. Marcoux, 2 mois; J. Bélanger, 2 ans; R. Lambert, 2 ans; J. Noël, 13 mois.

Mariages d'octobre.
Mlle E. Pigeon avec M. F. Kiffe; Mlle R. Gardiner avec M. J. Jacques, de Thoford; Mlle A. Dussau avec M. A. Duplessis, du Lac Noir.

S. SIMÉON
Achat d'un cimetière.
S. Siméon, Charlevoix, 14.—La paroisse de S. Siméon a acheté un cimetière et l'on a transporté les morts de l'ancien cimetière. Les travaux ont été faits avec le plus grand respect pour ces chers disparus.

Nouvelle école.
Cette paroisse a aussi fait construire une maison d'école qui a été bâtie d'après les plans du gouvernement. Les deux classes sont sous la direction de Mlle Marie Desbien comme première maîtresse et de Mlle Éveline Gélina comme sous-maîtresse. Cette école est fréquentée par quatre-vingt-cinq élèves.

Tempête de neige.
Il a sévi une violente tempête de neige ces jours derniers. Le bateau de la Cie Richelieu a été retardé de deux jours.

Départ.
Notre curé M. l'abbé Savard est allé dans sa famille pour quelques jours.

STE-FÉLICITE
Retraite.
Ste-Félicité, Matane, 14.—Les RR. Pères Barolet et Pampalon, C. SS. R., nous quittent après avoir prêché les renouvellements de retraite à Ste-Félicité et aux Grosses Roches.

Ces deux retraites ont produit d'excellents fruits. Il n'en pouvait être autrement: les RR. Pères y ont déployé tout le zèle possible et les citoyens de la paroisse ont répondu à leurs appels. Inutile de noter en passant, que tous, sauf de très rares exceptions, se sont inscrits comme membres de la société de Tempérance.

Tous se sont engagés aux pieds des autels, à observer et à faire observer les règlements de la dite société.

A ces braves de la tempérance, nous souhaitons courage, persévérance et succès. Armés de la croix et forts de la prière, ils peuvent marcher sans crainte: car ils possèdent les pages de la victoire.

Sachant apprécier à leurs justes valeurs les avantages d'une telle retraite, les paroissiens de Ste-Félicité ont offert leur vénéral pasteur et aux RR. Pères prédicateurs leurs plus sincères remerciements.

Le Rév. A. Soucy, curé de Matane, accompagné de son vicaire, M. J. C. St-Laurent, et de M. E. St-Pierre, curé de Ste-Luce, est venu rendre visite à M. le curé.

Abjuration.
Nous sommes heureux d'annoncer, que M. le curé Gagnon, en présence des RR. Pères Barolet et Pampalon, a reçu la sainte communion à la chapelle des Grosses-Roches, la profession de foi catholique d'un jeune luthérien, originaire de Suède.

La piété du nouveau converti a fait verser des larmes aux assistants. Ce dernier, comme tous ceux du reste, qui l'ont précédé dans cette voie, ne sait comment exprimer la joie et le bonheur de se voir au nombre des enfants de la véritable Eglise du Christ.

Aux indifférents de réfléchir sur cet exemple que leur offre la Providence.

Accident.
Un pauvre malheureux du nom de Gustave St-Jacques, a été trouvé mort sous un voyage de foire.

Cet homme, paraît-il, aurait appelé les voyageurs à son secours. Ces derniers effrayés par les cris du malheureux et ne voyant rien, s'enfuyaient sans s'arrêter.

Le chemin détourné et le petit bois leur firent croire aux voleurs. Leur conduite n'eût certainement pas à louer; ils auraient dû avertir les voisins.

Neige.
Nous avons assez de neige pour permettre le service des voitures d'hiver.

S. JOSEPH
Trucs.
S. Joseph, Beauce, 14.—Oh! ils sont très simples les trucs du vendeur de boissons plaidant une amende! Les consommateurs?... Ils diffèrent peu selon les sujets, ils racontent bien aussi quelques fois, mais... ça ne fait rien. Voici: A peine le vendeur connaît-il le nom des témoins assignés, qu'il part en campagne. Le premier qu'il rejoint est M. Paul, un homme honnête, celui-là, mais... un peu poltron. Ecoute, dit le vendeur: tu ne peux décemment paraître en Cour pour une amende. Tu te compromets... Que dirait-on de toi?... Un homme en place; qui a été boire à l'hôtel... Fais un voyage ce jour-là!...

M. Joseph Paul, pour s'épargner la honte de passer pour un valet, prétendrait un voyage, et le jour du procès... bernique!... Voilà un solide témoin d'éclaté. Et d'une... A l'hôtel-Dieu.

M. Joseph Gilbert, un de nos braves cultivateurs, est à l'hôpital depuis une dizaine de jours. On nous dit qu'il prend beaucoup de mieux et qu'il sera chez lui dans une quinzaine. La terrible explosion de dynamite qui a failli lui coûter la vie n'a pas eu les funestes suites que l'on appréhendait. Tant mieux.

Décès.
M. J. Arthur Poirier, avocat, 30 ans.

M. Vital Lachance, cultivateur, 62 ans.

Mme J. Faucher, née Mélanie Lessard, 18 ans.

Mme Napoléon Doyon, 24 ans.

Mlle M. A. Blanchet, 17 ans.

Nos courriers.
Il se sont faits rares là, parce qu'il n'y avait pas de grandes nouvelles.

2. Nous n'avons plus de Juifs à pour-

chasser. 3. Les vendeurs de boissons "fortes" sont presque disparus. 4. ... ceux qui ont des yeux comprennent.

Faits historiques.
M. l'abbé Lamothe fut curé de S. Joseph de 1844-1847. Pendant ce temps eurent lieu, pour nous, Canadiens-français, des événements très importants. Ce fut d'abord le traité de Versaillies donnant à nos voisins des Etats-Unis, à notre détriment, d'immenses territoires. Puis en 1871, l'acte constitutionnel divisant le Canada en deux provinces. Enfin en 1812 la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Plusieurs de nos ancêtres firent ces campagnes mémorables, et il est à croire que de Beaucerons se sont battus pour l'Angleterre à Chateaugay. D'après les traditions des familles Poulin, ce fait serait certain. Il est bon de rappeler ces faits par le temps qui court.

Anciens curés.
M. l'abbé A. M. Lamothe fut curé de la paroisse de 1787 à 1817 et fut remplacé par M. l'abbé Jean Arsenault, de 1817 à 1823.

A un Juif de mes amis.
Maitre Abramowitz, grand rabbin juif de Montréal, a fait une "douchante" apologie de ses compatriotes. J'en ai été très étonné. S'il est connu les faits et gestes de "ses chers", dans nos régions, il aurait modifié un peu ses opinions.

Généalogie de la famille Bélanger.
M. Philias Bélanger, marié à Mme Philomène Vachon, 1832, S. Joseph.

M. François Bélanger, marié à Mme Basille Lessard, 1850, S. Joseph.

M. Ignace Bélanger, marié à Mme Elizabeth Gendron, 1824, S. Joseph.

M. Charles Bélanger, marié à Mme Marguerite Parent, 1784, Beaufort.

M. Jacques Bélanger, marié à Mme Jeanne Proteau, 1741, Charlebourg.

M. Nicolas Bélanger, marié à Mme Marie Magnan, 1819, Charlebourg.

M. Charles Bélanger, marié à Mme Catherine Hely.

Truc No 2.
M. Leveigneur continue sa tournée diplomatique. Il rencontre M. Pierre. M. Pierre est un luron qui se scrupule de conscience ne fatiguent guère, mais qui conserve encore un certain amour propre. Comment va-t-il travailler celui-là?... Ecoute mon Pierre, veux-tu me rendre un fameux service?... Tu sais, je suis à l'amende. La semaine prochaine, tu devras rendre témoignage contre moi. Tu es assigné parce que je t'ai vu un flocon de "Gin" le 4 septembre. Je te remets ton argent... Tu diras que tu as eu le bon sens, mais que tu ne l'as pas payé... Ainsi je serai sauvé de l'amende... Et de ceux...

Pas vrai ça!
Très souvent, des pères et des mères de famille font leurs enfants à tous leurs caprices, ne leur donnent aucune éducation et disent à qui veut les entendre: quand nos enfants seront grands, nous les ferons "dompter" au convent ou au collège... Beau raisonnement que celui-là! Très souvent chrétien au fond, ils les envoient dans les collèges pour donner l'instruction à nos enfants, mais de l'éducation?... En doute fort. Un arbre poussé de travers se redresse bien difficilement.

Truc 3.
Une campagne moralisatrice de M. Leveigneur se continue avec des succès et des revers. Le voici devant Baptiste. Or Baptiste est un de nos bons clients, mais il le sait venu au dernier point. Ce ne sera pas la remise de son argent qui suffira à ses instincts de veau... Il faudra donc sortir le portefeuille et y aller carrément.

"Tiens, Baptiste, tu sais que tu peux me faire condamner à l'amende cent fois. Voici tout l'argent que tu m'as prêté et dix piastres en plus. Je te donne tout cela et tu veux dire en Cour que tu ne m'as pas payé de boissons..." Baptiste accepte. Et de ceux...

Résultat.
M. Leveigneur n'est pas condamné. Paul est absent, Pierre et Baptiste se perjurent effrontément. Ne croyez pas que ce soit là une histoire inventée à plaisir. C'est de l'histoire vécue. Ne serait-il pas opportun de faire pincer, l'un de ces jours, ces misérables parjures qui viennent ainsi blanchir les vendeurs de boissons sans licence? Cette canaillerie se pratique sur un haut pied dans le district de Beauce. Si elle continuait, nous y verrions!...

SAWYVILLE
Mennes nouvelles.
Sawyville, Compton, 14.—M. M. J. Curry, inspecteur des écoles, était de passage ici, cette semaine, pour la visite des écoles de S. Isidore d'Auckland et de Maple Leaf.

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée au milieu de nous d'une nouvelle famille canadienne-française, venant de Manchester, N. H. Nous voulons parler de M. Janelle, médecin vétérinaire, qui est venu s'établir ici.

Mlle Anna Favreau, était à Ste-Edwidge de Chifton, cette semaine, pour quelques jours, en visite chez son oncle, M. J. B. Bélaie.

Mme Victor Huot est revenue d'une promenade à S. Cyrien, comté de Temiscouata.

M. Léopold Darche, était ici hier, d'où il est parti pour Montréal.

S. CHARLES DE MANDEVILLE
De passage.
S. Charles de Mandeville/ Maskinongé, 14.—M. Arthur Beauchêne, de Manchester; Victoria Gingras de Montréal; Mme E. Bernèche de Montréal; Mlle A. Paré de S. Ambrose de Kildere; M. Omer Lafrenière, et Mlle Mathilde Lafrenière, de S. Da-Bien de E. Art. M. Louis Beaulieu, de S. David; M. Joseph Armstrong, de S. Gabriel de Brandon; Eudide Bergeron de S. Didace, étaient de passage à S. Charles.

Réunion.
Une grande surprise était réservée à Mlle Antonia Gingras. Inst. pour le 5 novembre, anniversaire de sa naissance. Ses parents et amis lui firent l'honneur d'une gracieuse adresse présentée par Mlle Hélène Tellier et d'un bien joli cadeau présenté par M. Anton Bergeron, secrétaire-trésorier. Malgré son émotion, Mlle Gingras remercia bien cordialement toutes les personnes présentes à cette fête. On remarqua, Mlle Hélène Tellier, de S. Damien; Rosa Armstrong, de S. Gabriel; de S. Yveline Bergeron, de S. Charles; de S. Da-Bien de E. Art. Beauchêne, de Manchester; Antonio Bergeron, de S. Armstrong; de S. Gabriel de B. R. O. mfo Tellier, de S. Damien de B. O. car Bergeron, Ludovic Hubert, James Bergeron.

Nouvelles constructions.
Notre petit village est toujours fleurant; de nouvelles constructions surgissent tous les jours. Citons la magnifique habitation de M. J. Rochette, mécanicien et l'importante manufacture de cannelles de M. J. Jackson et ainsi que plusieurs autres maisons qui contribuent fortement à l'augmentation de notre village. On compte déjà environ quatre-vingt-dix maisons.

Dangereusement malade.
Nous apprenons avec regret que Mme Vve Joseph Valois, une octogénaire est dangereusement malade et se promène chez son gendre M. Pierre Martin, rentier au village.

S. CHARLES
Ecole du soir et cours de coupe.
S. Charles, Bellechasse, 14.—Lundi, le 7 courant, avait lieu l'ouverture des cours du soir dans les écoles du village. Elle fut présidée par M. le curé, qui en quelques mots, fit comprendre le grand avantage d'avoir ces cours établis dans la paroisse et surtout l'immense avantage pour eux de les suivre. C'est aussi un moyen de réparer le temps perdu dans nos premières années. Il n'est plus en effet ce temps où l'on restait habituellement beaucoup de temps ne sachant ni lire, ni écrire. Tout le monde aujourd'hui doit être capable au moins de bien signer son nom et aussi de lire et écrire suffisamment pour être en mesure de gérer soi-même ses affaires personnelles. Quelle inconvénient et quel ennui que d'être obligé d'adresser à quelqu'un et quelquefois à un étranger pour faire sa correspondance ou encore signer le contrepoint d'un contrat. Et c'est non-seulement une question individuelle, mais aussi une question nationale qui regarde tous les Canadiens-français. Ces cours de coupe ne sont pas non plus qu'un jeu, mais encore à ceux qui ne les ont pas eus. Ces deux professeurs sont M. Laurent Blais, déjà professeur au collège et M. le vicaire.

Des cours de coupe sont aussi commencés mercredi dernier à la salle publique et sont déjà suivis par plusieurs dames et demoiselles. Nous ne pouvons que souhaiter que ces cours soient donnés tous les semaines.

Absence.
M. le curé s'est absenté cette semaine pour assister aux Quarante Heures de Beaufort.

M. Chs. Beaulieu, professeur au Séminaire de Québec était de passage ici vendredi dernier, de retour de S. Gervais.

Mlle M. Chamberland d'ici, était de passage à Québec ces jours derniers.

Retraite au convent.
Les élèves du convent sont à suivre les exercices d'une retraite qui leur est prescrite par leur dévoué pasteur. La clôture aura lieu dimanche après-midi. Plusieurs jeunes filles du village se sont fait un devoir de suivre ces pieux exercices.

Baptême.
Mlle Marie-Marie-Germaine Asselin, fille de Louis Asselin, cultivateur et de Corinne Chabot. Les parrain et marraine furent: M. Emile leclerc et son épouse Eugénie Asselin, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture.
Mardi matin le 8 novembre était chanté le service et la sépulture de feu Jos-Honoré-Alphonse Labrie, fils de M. Antonin Labrie et de défunte Olive Hébert, décédé à Holyoke, Mass. E. U., le cinq novembre. Ce jeune homme avait laissé la paroisse depuis quelques semaines seulement pour aller demeurer aux Etats-Unis.

R. I. P.

Chute Fatale
D'UN POTEAU DE TELEGRAPHIE A MONTRÉAL—UN HOMME TUÉ ET DEUX AUTRES BLESSÉS.
Montréal, 14.—Spéciale.—Un homme a été tué et deux autres blessés, à la suite de la chute d'un poteau de la Compagnie de Télégraphes des Marchands, en face de l'Hôpital Général, hier matin.

Le nom de la principale victime est Bruce Currie.

Il avait été employé de la maison A. E. Rea et deux autres sont P. Chénard, 31 ans domicilié 937 Berri, et D. Mendelshon, 24 ans, de l'avenue Laval. Ils sont à l'hôpital.

Explosion dans une Mine
Hillsboro, Ills, 14.—Une explosion s'est produite dans une mine de houille à Panama, Ills, et cinq mineurs ont été tués et dix-huit blessés. Le gaz qui s'était accumulé dans une certaine partie de la mine a provoqué l'explosion. Près de 300 hommes étaient à l'ouvrage au dedans et autour de la mine, mais la plupart ont échappé au danger. Cinquante hommes, placés à l'entrée du puits, ont été sauvés par les autres mineurs.

Douze personnes de Tués
AL COURS D'UNE MANIFESTATION POLITIQUE.
Managua, Nicaragua, 13.—La démonstration politique d'hier, à León, a été la cause de la mort de douze personnes et de plusieurs autres blessées. Le gouvernement avait permis toutes manifestations du parti libéral et quand les libéraux partisans s'av

COURRIER DES ETATS-UNIS

Décès

Somerworth, N. H., 11.—La mort, cette faucheuse, n'a pas épargné le deuil dans un de nos plus respectables familles de Somerworth, Mlle Alphonsine Lessard, âgée de 23 ans, fille de M. Hilaire Lessard, a quitté ce lieu de misère pour aller là-haut, auprès de notre père Céleste recevoir la couronne que lui ont méritée ses vertus. Encore au printemps de sa vie, elle a eu, bravement en faire le sacrifice, et tout le temps de sa maladie elle n'a cessé d'exhorter ses parents et amis à ne pas prendre de peine pour elle, leur disant très fréquemment qu'elle trouvait très heureuse de mourir à cet âge. Ses funérailles ont eu lieu à l'église St. Martin samedi dernier. Le deuil était conduit par M. H. Lessard, père de la défunte. Dans le cortège on remarquait : M. Amédée Vachon et Mme, beau-frère, MM. Joseph et Philippe Lessard, frères; Mlle Orla et Albertine Lessard, sœurs; M. et Mme Paul Lessard, M. et Mme Noël Plante, M. et Mme Gosselin, Mme Landry, M. et Mme Camille Grégoire, M. et Mme Jos. Routhier, M. et Mme Gosselin, M. et Mme Ed. Maguin, Mlle Clara et Amanda Laguerre, Mme Aug. Roy, Mme A. Drot, M. E. Aubert, Mlle Virginie Roy, Mme Bédoin Lessard, M. et Mme Ludger Gosselin, M. Jos. Lessard, M. A. Lessard. Les porteurs étaient MM. Joseph Drot, Pierre Laguerre, Dominique Fillion et Irénée Roy. A la famille vivement éplorée l'Action Sociale offre ses plus sincères condoléances.

Mme Alfred S. Hilaire, née Lapointe, est aussi décédée la semaine dernière à l'âge d'environ 30 ans. Elle laisse pour la pleurer, un mari inconsolable et 5 enfants en bas âge.

Divers

Jeu de la Société S. Jean-Baptiste a donné un magnifique parti de whist sous la direction de M. Nap. Lavoie. Environ 300 personnes ont assisté à cette joyeuse soirée. On y a eu entrain jusqu'à une heure assez avancée, puis il y eut chant et musique. Voici le programme qui fut exécuté avec grand succès. 10 chansons, "Restons français", par Mlle Eva Ross; 20 chansons, "La femme est un trésor", par M. Nap. Lavoie, il fut rappelé et nous chanta avec charme sa chanson favorite "A droite au fond"; 30 chansons par Mlle A. Dalgé.

Ensuite vint la distribution des prix. Prix des messieurs : 1er, une chaîne en or donnée par la Société S. Jean-Baptiste et gagnée par M. Wille Charest; 2e, une pipe avec étui donnée par M. H. Desmarais et gagnée par M. Alcide Gagnon; 3e, un magnifique pot à barbe donné par M. A. Landry et gagnée par M. Ben. Tremblay.

Prix des Dames : 1er, un service à l'eau donné par la Garde Lafayette et gagnée par Mme Alphonsine Landry; 2e, un magnifique oreiller donné par la Garde Lafayette et gagnée par Mlle Anne Perron; 3e, éponge à chapeau donnée par M. A. Landry, bijouterie, et gagnée par Mlle Albina Cauchon; M. R. Nadeau et Mlle Ernestine Boucher furent gratifiés des prix de consolation.

M. et Mme Odilon Laguerre, de Lawrence, Mass., sont de passage à Somerworth en visite chez son frère, M. Ernest Laguerre.

Mariage

Lundi dernier a eu lieu à l'église St. Martin le mariage de M. Aimé Demers, fils de Mme Vve Thomas Demers avec Mlle Léon S. Pierre, de cette ville. L'heureux couple est parti pour un voyage à Boston. Nos bons souhaits les accompagnent.

Travaux

C'est avec une activité remarquable que les travaux ont été poussés ces jours-ci à la construction du boulevard. A l'hôtel de ville rien n'est ménagé pour que la reconstruction soit finie sous peu.

C. P. R.

Le Bureau des billets du C. P. R. Télégraphe, et la Dominion Express sont maintenant dans leur nouveau bureau au numéro 178, rue Notre-Dame.

Au Séminaire

Au cercle S. Thomas, mardi, le 8 novembre, il y eut une très intéressante séance. Le camarade Joseph Paquin parla de la "question québécoise" au Canada. Le camarade J. M. Rivest fit l'historique du mot "Habitant" chez nous; déplorant un "certificat maçonnique", il en commenta les différents emblèmes. Le camarade Auguste Chénier entretint l'auditoire de l'"éducation en Suisse". Le camarade Arthur Dandaneau aborda la question brûlante de l'"enseignement bilingue". Enfin M. Euclyde Lessard, corrigea une dizaine d'"anglicismes" courants. Les camarades du cercle S. Thomas, on le voit, ne perdent pas leur temps.

De passage au Séminaire

M. l'abbé D. Gervin, curé de St. Justin, M. l'abbé Fortier, curé de Ste Gertrude de Nicolet, M. l'abbé J. Germain de St. Stanislas, M. l'abbé Boucher, desservant du Sacré-Cœur de Shawanigan; M. l'abbé Hormidas Trudel, desservant d'Almaville.

Un feu

Il y a eu alarme de feu, le 11, au matin. Une grange est brûlée et plusieurs volailles, rue S. Paul.

Accident

Trois-Rivières, 15.—Un accident grave est arrivé ces jours-ci, à la manufacture de tuyaux de notre ville. Un travailleur, du nom de Brouseau, du Camp de la Médaille, a été frappé à la tête, par les débris d'une bombe qui fit explosion. On a reculé à la manufacture, un lot de bombes vides, pour faire de la fonte. Aucune d'elles ne contient de matières explosibles, seulement du moins ayant été mise au feu l'explosion se produisit, et le malheureux fut gravement atteint. Transporté à l'hôpital, le malade est assez bien, dans les circonstances.

tances.

A l'Académie

La salle de réception, à l'Académie de la Salle servira de chapelle temporaire pour la messe, le dimanche.

Travaux

Le vapeur "Gorel" a maintenant terminé son service entre la ville et St-Gregoire, comme Nicolet.

Les chars

Le Grand-Tronc doit, paraît-il, cesser de venir deux fois par jour, à Ste-Angèle, au mois de décembre.

COURRIER DE S. HYACINTHE

Le Pont Centre

S. Hyacinthe, 10.—Le nouveau propriétaire du pont Centre continue à faire à ce pont toutes les réparations jugées nécessaires pour en assurer la solidité, la durée et l'élégance, qualités trop négligées depuis nombre d'années.

Travaux

La Cie Penman doit commencer la construction d'une bâtisse considérable destinée à recevoir les matières premières de ses diverses fabrications en tissu.

M. Hamon et Hess, de Montréal, chargés des travaux en mosaïque à l'intérieur de notre église cathédrale, ont commencé leurs travaux ces jours derniers.

Frais funéraires

Une société de frais funéraires vient d'être fondée à S. Hyacinthe par MM. Cadorette, Mongeau et Leary, entrepreneurs de pompes funèbres et embaumement diplômés. En payant une cotisation annuelle les membres de cette société auront droit à leur décès aux décorations de la maison, ainsi qu'au cercueil et au corbillard. Cette société a été fondée sur le modèle de celles qui fonctionnent depuis longtemps avec succès dans nos grandes villes.

Retraite

La semaine dernière s'est terminée à la cathédrale la retraite des hommes prêchée par le Rév. M. Cardin, curé d'Acton. Une foule nombreuse et recueillie a suivi les exercices de ces quatre jours et est venue écouter l'éloquent prédicateur.

Le marché

Au marché de samedi dernier, 352 boîtes de beurre ont été vendues à 22 1/2 cts.

Mariages

Le 31, entre Arthur Hercule Després, contre-maître gazier, et Céline Bédoin.

Entre Georges Legault, ingénieur et Hortense Boisclair.

Le 2 entre Joseph Trinque, domicilié à Marieville, veuf de Virginie Graveline et Elizabeth Bouchard, domiciliée à Chamblay, veuve de J. Raymond.

Décès

Henriette Biennu, épouse de Joseph Larose, cultivateur, décédée le 28 à l'âge de 51 ans.

Exina Charbonneau, veuve de François Lajoie, décédée le 1er, à l'âge de 67 ans.

Josephine Cadorette, épouse de Samuel Després, décédée le 1er, à l'âge de 52 ans.

M. Napoléon Larose, âgé de 67 ans, est mort subitement, dimanche dernier, d'une syncope, dans l'église Notre-Dame de Rousselle. Il assistait à la messe de dix heures, lorsqu'il commença à éprouver des vertiges et constata qu'il était mort.

Il laisse six enfants, issus d'un premier mariage, et une femme née Lapierre (Rose Délla), fille de M. Samuel Lapierre, de la rue du Séminaire.

—A S. Damase est mort M. Horace Beauregard, décédé à la suite d'une inflammation de poitrine, d'une durée seulement de maladie. M. Beauregard était l'un des citoyens les plus influents de la paroisse. Il fut président de l'Union St. Joseph, du Cercle Agricole, de la Société d'Agriculture et il déploya le plus grand zèle dans l'exercice de ces différents postes. M. Beauregard laisse outre son père, deux frères et une sœur, son épouse née Adèle Beauregard, trois fils et trois filles. Ses obsèques ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

COURRIER DE FRASERVILLE

Conseil

Fraser ville, Témiscouata, 10.—Le Conseil de la Ville s'est réuni lundi 7 du courant à son lieu ordinaire. M. Brady surintendant de l'Intercolonial, fait savoir que celui-ci paiera \$5,000 par année à la cité pour l'usage de l'eau dans ses usines, à condition qu'il soit passé un contrat pour 5 années. M. le secrétaire est chargé de lui répondre que le conseil s'en tient aux conventions déjà stipulées, savoir, \$3,000 pour un an seulement, et pendant ce temps la ville posera un compteur pour déterminer la quantité employée, et en se basant sur ce chiffre un nouveau contrat pourra être passé l'an prochain. On décide de fixer lundi le 14 courant pour donner l'entretien des rues cet hiver à l'entreprise comme les années précédentes. Le Conseil s'ajourne.

Régie

On nous informe que M. Narcisse Pelletier, un ouvrier à l'emploi de l'Int. C. R. qui se le rappelle avait eu une jambe blessée grièvement aux usines, au cours de son travail le 21 octobre 1908, vient de recevoir \$1,200 du gouvernement en vertu d'un jugement de la Cour d'Eschiquier en date du 6 septembre dernier.

Avis important

On voudrait bien se rappeler que c'est le 14 du courant que le SS. Mahone fait son voyage spécial aux Sept Îles.

En visite

M. Lapierre Marsan, chef de police de Lévis, est en ville.

Assemblée annuelle

C'est hier, que la Cie de Navigation Trans-S. Laurent a tenu son assemblée annuelle d'actionnaires. Au moment où nous écrivons nous apprenons que tout le même bureau de direction est réélu. Peu le regrette Dr Gilbert a été remplacé comme directeur par le Dr P. Picard. Cette nomination est excellente, soit dit en passant, le Dr Picard étant un citoyen intègre et possédant une grande expérience des choses publiques et qui a su laisser des œuvres utiles chaque fois que ses services ont été requis dans l'intérêt public.

Nous apprenons aussi de source autorisée que le rapport annuel des opérations de la Cie Trans-S. Laurent est des plus satisfaisants et que les directeurs ont décidé de payer un premier dividende de 5% sur le capital-actions, avec un bonus additionnel de 2%, parfaitement justifiés par l'état prospère de la Cie.

Nous félicitons les officiers de cette Cie pour ce magnifique résultat.

Courrier de l'Ouest

EDMONTON

Nouvel hôtel des postes
Edmonton, 12.—Depuis bientôt 3 ans on travaillait à un nouvel hôtel des Postes; maintenant qu'il est achevé, et non sans peine, il a été inauguré samedi dernier. Cette construction, d'une masse assez imposante, est élevée au centre de la ville, à l'angle d'une petite place. L'ancien bureau pour le public est assez surélevé, car il y a une ligne 10 en 2 marches à l'angle du bâtiment. L'ancien bureau érigé un peu à la va-vite, en face, n'était qu'une enfilade de pièces assez séparées que les employés, et les contribuables ont délaissées avec empressement.

—L'établissement de la voie ferrée du C. N. R. d'Edmonton au Pacifique sera poussé activement, si l'on en croit la constitution d'une nouvelle firme. Souhaitons que ce soit exact, pour le commerce de l'Ouest Canadien.

ISLAY

Nouvelle succursale
On annonce l'installation à Islay d'une succursale de la Banque des Marchands. Les transactions entre fermiers n'en seront que plus faciles.

DEWBERRY

Feux de prairies
Dewberry, 12.—Des feux de prairies ayant été signalés, le constable McPhail a fait une enquête à la suite de laquelle un enfant de 12 ans a été condamné à \$100 d'amende, et les parents civilement responsables.

VERMILION

Cheval tué
Vermilion, 12.—M. Bodington a trouvé un des chevaux tués d'une balle dans sa pature. Il prie les chasseurs de s'exercer au tir dans une autre direction.

INNISFREE

Vente
Innisfree, 12.—Une partie de la section d'école vient d'être vendue au prix de \$25 l'acre. C'est cher.

VEGREVILLE

Au profit de l'église
Vegreville, Alta, 12.—La soirée du jour d'Action de Grâce, donnée au profit de l'église, a rapporté la somme de \$503.25.

Divers

M. Ad. Dubuc est à se construire une jolie résidence, près de l'église.

Mme A. Couillard, de Montréal, est en visite chez son fils, le Dr A. Couillard.

Mme J. Dubuc, de Winnipeg, sœur du Couillard, accompagnée de ses deux enfants, doit aussi passer quelques semaines à Vegreville.

La paroisse de St-Martin, à Vegreville, se compose actuellement de 59 familles canadiennes-françaises, 32 familles irlandaises et une quinzaine de familles polonaises ou ruthènes.

L'église peut contenir environ 500 personnes. Bâtie en bois sur un vaste sous-sollement en briques cimentées, elle sera l'an prochain revêtue de briques. Elle a coûté environ \$12,000.

Les offices du dimanche consistent en une messe basse à 8 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres à 3 heures en hiver et 7 1/2 en été. Les sermons se font alternativement en français et en anglais. L'instruction, le prône et les catéchismes en français et en anglais, tous les dimanches.

Les œuvres de paroisses établies sont la Ligue du Sacré-Cœur et le Cercle Catholique pour les hommes et les jeunes gens. La Société de l'autel affiliée à l'Archiconfrérie de l'Adoration Perpétuelle pour les dames, la Congrégation des enfants de Marie pour les jeunes filles.

Le Couvent

L'enseignement à l'école est donné par les Religieuses Filles de la Providence, venues il y a 4 ans de leur maison-mère, de St-Louis Langevin, Sask. Leur établissement à Vegreville a fait des progrès si rapides que venues au nombre de trois seulement, ont dû augmenter de 11 leur personnel.

Grâce à leur dévouement et à leur science elles ont fait de leur établissement l'une des meilleures maisons d'éducation dans l'Ouest.

7ème liste de souscriptions

S. G. Mgr Legal, \$100.00
W. P. Dolan, 5.00
David Forsyth, 5.00
Math. Kiehn, 5.00
C. E. Leach, 5.00
J. Archambault, 5.00
J. E. Carreau, 1.00
C. Lamontagne, 1.00
Ludger Gravel, 5.00
R. J. Whitlan, 25.00
C. Chase and Sanborn, 10.00
Steele Bridge Co., 2.00
Jos. Vercaillie, 2.00
Clara Bros., 2.00
Silver Plate Co. Toronto, 25.00
Lounes Co. Toronto, 25.00
Cie Otis Fenson Elevator, 20.00
R. V. Mgr Dufresne, 10.00
S. G. Mgr Bruneau, 20.00
Mlle Papineau, 5.00
Mlle Beaudry, 4.00
Jos. Tétrault, 10.00
P. S. Legoff, O. M. I., 5.00
R. V. Mgr Bruck, 1.00
S. G. Mgr Bernard, 10.00
Hon. N. White, M. P., 25.00

FANNYSTELLE

Travaux
Fannystelle, Man., 14.—Le matériel, servant à la construction des lignes téléphoniques, ici, est arrivé, bientôt nous verrons un grand nombre de cultivateurs, etc., possédant le téléphone.

Ecole

Notre école a déjà une jolie apparence; elle sera prête à occuper, vers le 1er janvier 1911.

Une belle collecte

M. le curé avait le plaisir de recevoir la somme de quatre-vingt piastres, collecte faite par deux jeunes garçons de cette paroisse.

Notes diverses

M. Emile Polier, de Haywood, Man., est en promenade chez son frère, le marchand.

M. P. Levasseur nous a quittés pour retourner à sa demeure à Gravelbourg, Sask. Il avait beaucoup d'affaires à régler.

—MM. Adrien Délaite, Eliot Cyrenne, Arthur Vaneau, sont parties, hier, pour Dryden, Ont., où ils passeront l'hiver.

M. Amélie Hamel a été gravement malade. Il est maintenant hors de danger.

Commencement d'incendie

Il y eut un commencement d'incendie à l'hôtel, mardi soir, parce qu'un feu de cheminée avait pris, car plusieurs blocs auraient été détruits.

Notes personnelles

Le Dr Bouthillier, de Starbuck était de passage ici, par affaires.

MM. Chas Cyrenne, Oscar Cyrenne, E. Dureau, Henri Arsal, Joseph Piché, Ed. Polier, J. Lavallée, Mlle Gertrude Piché, Mmes Marcel Mollet, Jos. Piché, Ovide Dussault sont en promenade à Winnipeg.

L'hiver

Au moment où le correspondant dévoué de Fannystelle, écrit toutes ces charmantes lignes, la première tempête de neige souffle dans nos immenses plaines.

Il faut espérer que notre population continuera, durant les longs mois d'hiver à lui fournir le matériel nécessaire à sa correspondance.

COURRIER DE CHICOUTIMI

Cérémonie religieuse

Chicoutimi, 14.—Jeu, le 3 du courant S. G. Mgr l'Évêque de Chicoutimi, a présidé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de S. Valier de cette ville, une cérémonie religieuse.

—Sr S. Jean de la Croix, (née Marie Truchon, de Chicoutimi) a fait profession.

Contre Nathan

La semaine dernière, les échevins du Conseil de la Ville de Chicoutimi ont voté à l'unanimité une motion de protestation contre Nathan, maire de Rome. Nos échevins méritent les plus sincères félicitations pour ce bel acte de courage.

Les élèves du petit Séminaire de cette ville ont fait, jeudi dernier, dans leur cour de récréation, une superbe manifestation de protestation contre les paroles injurieuses et blasphématoires du Juif-maçon Nathan à l'égard de S. Pontife.

Un groupe notable de citoyens se sont joints à eux pour manifester leur amour et leur vénération envers l'auguste Vieillard du Vatican et leur aversion pour l'infâme personnage qui siège au Capitole.

Toute la communauté, bannière en tête, se rendit processionnellement au Calvaire érigé à l'extrémité de la cour en chantant: "En avant marchons, etc." "Nous voulons Dieu!"

M. l'abbé A. Gaudreault, directeur, dans une vibrante allocution, montra combien révoltante était l'insulte lancée à la face du Vicaire de Jésus-Christ et du monde catholique par ce Nathan, support de la franc-maçonnerie.

Il félicita les élèves de cette protestation aussi spontanée que généreuse et les engagea à conserver l'amour du Pape et de l'Eglise, gage assuré de leurs victoires futures.

Puis, de jeunes gens déjà éloquentes orateurs se firent entendre. Notons tout particulièrement les discours de M. Edgar Rochette sur la "nécessité du domaine temporel du Pape" et celui de M. André Laliberté contre la franc-maçonnerie. Leur parole chaude et convaincue souleva fréquemment de vifs applaudissements et les acclamations maintes fois répétées de: "Vive Pie X, Pape et Roi!"

L'auditoire visiblement impressionné attendait cependant avec impatience le discours de leur ancien confère, M. Th. Le Bergeron, avocat de cette ville. Personne ne fut déçu dans ses espérances: l'enthousiasme, cette fois, monta jusqu'au délire, pendant trois quarts d'heure, dans un style imagé et avec une érudition peu commune, il fit voir le rôle de la Papauté dans le monde, les bienfaits qu'elle procura à l'humanité dans le cours des siècles. C'est une page qui mériterait d'être citée en son entier.

M. le directeur félicita et remercia les orateurs. Et comme conclusion à cette touchante démonstration, il demanda aux élèves le cri de toute la force de leurs poumons, les acclamations suivantes:

Vive Pie X, Pape et Roi!
Vive l'Eglise catholique!
Vive nos évêques!
Vive le Canada!
Vive nos Séminaires!
Gloire à Jésus, Roi de nos [coeurs]!

Dans nos couvents

Le 19 novembre, aux Ursulines, les élèves fêtaient par une petite soirée privée, la Révérende Mère Supérieure de la maison.

On a terminé les travaux de pose d'un système de chauffage au nouvel hospice des RR. SS. de la Charité à Rimouski. L'intérieur sera aussi parfait bientôt et la bénédiction de la nouvelle construction de même que l'occupation auront lieu dans quelque temps.

Les Révérendes Sœurs sont à faire placer sur le toit de leur maison un clocher, très joli d'apparence. L'hospice portera le nom d'"Hospice St. Germain de Rimouski". Tous les citoyens de notre ville, qui avaient vu avec peine l'incendie de l'ancien couvent sont heureux de pouvoir admirer la nouvelle construction, de beaucoup préférable à l'ancienne. Ils ne manqueraient pas toutefois de continuer à donner à ces bonnes Sœurs, si éprouvées si y a si peu de temps mais continuant tout de même à recevoir leurs vieillards et leurs orphelins, le peu qu'ils demandent au nom du Christ, l'ami des pauvres.

A la Cour Supérieure

Nous aurons un terme de la Cour Supérieure le 9 décembre prochain. Est-il annoncé à nos avocats? La Cour de Circuit s'ajourne à la suite. Nous entendons ces jours-ci un plaisir de se plaindre très amèrement du fait qu'on avait jugé à propos de supprimer la tenue du terme de novembre pour le district. Ceci retarde d'autant plus sa cause que la Cour Supérieure ne siège pas en janvier. Son avocat d'ailleurs n'est pas chargé de cette suppression, pas plus que quelques amis qui ont fait inscrire quelques causes tout récemment, ajoutant notre homme.

Juifs et encans

Un de nos meilleurs commerçants revenant d'Halifax, où il avait profité de l'occasion pour faire l'achat de quelques marchandises à prix réduits, à l'enchère annuelle faite par les autorités de l'Intercolonial, fait tout récemment devant nous la remarque que "les Juifs presque seuls et les Syriens profitent de ces occasions. Nos compatriotes trouveraient de nombreux avantages à se mettre au courant de ces genres de ventes et pourraient en profiter, ne serait-ce que pour lutter avec l'élément juif à armes égales." Il avait raison, croyons-nous.

Notes

Jeudi dernier, il y avait réunion

COURRIER DE RIMOUSKI

Un nouveau cercle

On vient de fonder chez nous un cercle dramatique et musical ayant pour but de développer chez les Rimouskiens le sens esthétique. Ce cercle aura pour officiers: président, M. Elzéar Sasseville, avocat; vice-président, M. La Phil. Martin; Secrétaire-trésorier, M. Geo. D'Auteuil.

Sous l'aurons l'occasion d'en voir les membres à l'œuvre et d'en reparler, espérons-nous.

A Dollard

Sous la direction de l'abbé Lionel Roy, leur directeur, les membres du cercle S. Joseph de l'A. C. J. C. donnaient, dimanche, au séminaire, une magnifique soirée au profit de l'œuvre du monument Dollard. De magnifiques discours furent prononcés, nous affirmons, par les RR. MM. Charron, préfet des Etudes, Chs Leblanc, professeur, M. le Directeur et M. R. E. Asselin, avocat, d'ailleurs M. le Président J. Jessup sut très bien remercier.

Au Conseil

Rimouski, 14.—Jeu, nos édiles n'ayant pas siégé lundi, se réunirent à la salle ordinaire pour une assez longue séance. On s'occupa surtout des comptes présentés par le secrétaire pour l'approbation, et de l'entretien des rues pendant la saison d'hiver. La ville, par son inspecteur et ses employés se chargera de voir à ce que nos rues soient toujours en bon ordre dans la plus grande partie de son étendue. M. Morissette a obtenu le contrat pour l'extrémité Est, du côté de la division Price et du Brûlé.

Malgré la dernière tempête de neige, quelques employés sont à faire les travaux nécessaires pour faire pénétrer l'aqueduc et les égouts dans les résidences d'une nouvelle rue, à l'extrémité Sud de la ville.

Commerce de bois

La Cie Price a fini l'expédition de son bois d'épave pour la saison, nous dit-on. Le dernier navire prenant un chargement à Rimouski cette année a terminé ce chargement et quittera notre port ce jour-ci.

On nous affirme de plus que les MM. Price viennent de parfaire quelques ventes très considérables de charbon dont on commencera de suite l'expédition par voies ferrées.

Accident

Causerie Artistique

La Décoration des Eglises

La décoration est un facteur important dans la beauté d'une église. Elle met en relief les lignes architecturales et nous fait apprécier leur ampleur et leur beauté. La peinture et la sculpture sont d'ailleurs les humbles vases du "roi des arts", comme on a si bien nommé l'architecture, et elles n'ont de valeur réelle que pour autant qu'elles gardent ce rôle secondaire. Au moyen âge, une église était la plupart du temps le fruit d'une conception unique, intégrale. Le "maître de l'œuvre" en dressant ses plans supputait les salies de la sculpture, les lumières et les ombres de la décoration, l'inspiration produite par les verrières. Depuis la Renaissance (ironie des mots) cette subordination des arts entre eux a été oubliée et l'anarchie a régné dans le temple du Beau. Comme dans celui du Vrai et du Bien. Chaque art s'est développé dans sa sphère respective mais a souvent oublié son rôle dans l'ensemble d'une œuvre. L'architecte et le peintre ne se comprennent plus. Celui-ci ne voit dans les lignes et les plans d'architecture qu'une toile immense où il lui est permis d'étaler toutes les couleurs de sa palette et tous les artifices de son pinceau. Le sculpteur, de son côté, ne voit de beauté que dans les gaudrioles, les festons, les couronnes qu'il prodigue à l'entraine au risque même de briser ou d'affaiblir les lignes de l'édifice. Chaque art semble prétendre aux droits de la primauté. Que d'églises où l'effet architectonique a été gâté par un peintre ou un sculpteur trop zélé ! Mais pour être juste, nous devons dire que cette profession de sculpture et ces trompe-l'œil d'une décoration chargée n'existent souvent que pour pallier la pauvreté de l'œuvre architecturale elle-même. L'œuvre royauté que celle qui doit emprunter des oripeaux pour régner !

Quels sont donc les principes généraux qui doivent présider à la décoration vraiment artistique d'une église ? La réponse à cette question sera l'objet de cette causerie. Nous ne parlerons ici que de la décoration murale, ou si vous l'aimez mieux, de la peinture décorative.

La peinture décorative, dit Viollet-le-Duc, est avant tout une question d'harmonie et il n'y a pas de système harmonique qui ne puisse être expliqué. La peinture décorative est d'ailleurs une des parties de l'art de l'architecture difficiles à appliquer, précisément parce que les lois sont essentiellement variables en raison du lieu et de l'objet. La peinture décorative grandit ou rapetisse en raison de la hauteur et de la largeur de l'édifice, le rend clair ou sombre, en altère les proportions ou les fait valoir ; éloigne ou rapproche, occupe d'une manière agréable ou fatigante, divise ou rassemble, dissimule les défauts ou les exagère. C'est une science qui prodigue le bien ou le mal, mais qui ne demeure jamais indifférente.

Le vrai rôle de la peinture décorative est donc d'interpréter l'idée architecturale, mettre en relief par le moyen des couleurs et du dessin la membrane de l'édifice. Le peintre décorateur doit d'abord bien saisir le plan d'ensemble, les lignes qui forment par ainsi dire l'ossature de l'édifice et leur jeu architectonique. Par une polychromie intelligente il donnera aux colonnes et aux pilastres la force et la sveltesse voulues, les volutes de l'échafaudage, l'élan et dans tout le vaisseau il sèmera ces teintes douces et variées qui invitent l'âme à se recueillir dans la prière. A cet effet une coloration plus forte marquera les parties inférieures des murs et sera appliquée aux grandes lignes et aux détails les plus marquants de l'édifice, comme aux colonnes, nervures, bases, chapiteaux, moulures, etc. Tout, en un mot, ce qui a un sens structural, un rôle à remplir dans l'édifice, doit être mis en saillance afin que l'œil le saisisse immédiatement et en comprenne la raison d'être. Ainsi le vent le principe architectonique très justement applicable à la peinture : le fort doit porter le faible même en apparence. Si l'église est d'un style blanc, hardi, délicat, comme l'est la nature l'art original, la décoration sera légère, élegante et la ligne verticale bien mise en évidence. Si au contraire il s'agit d'un style roman la décoration sera plus grave, plus austère et présentera quelque chose de plus massif.

Que faut-il donc penser de la décoration "blanc et or" si en vogue au pays. On ne voit que cela, on ne voit que cela. Disons tout de suite que ce genre décoratif, qui donne au temple un aspect de propreté, de blancheur immaculée, vaut certes mieux qu'une polychromie sans goût et sans art, un barolage de couleurs voyantes, un entassement d'imitations grossières de marbres, de porphyre et d'opale. Mais, au point de vue de la peinture monumentale et de la décoration "blanc et or" n'est pas, pour dire le moins, d'un effet artistique très expressif. La vraie décoration architecturale, disons-nous, forme une partie intégrale de l'architecture dont elle interprète en les embellissant, et accentue en les soulignant, les formes et les lignes. Or, quelle interprétation la décoration "blanc et or" donne-t-elle à l'œuvre de l'architecte ? Comment apprécier le jeu des lignes, la division des plans, le rôle architectonique des pilastres, des colonnes, des nervures des clefs-de-voutes dans cette masse de blancheur uniforme ? Ce genre décoratif est à vrai dire un blanc et froid linéaire jeté sur la valeur architecturale d'une église et les quelques filets d'or ne peuvent la ressusciter et lui donner l'illusion de la vie. Pauvreté d'expression, absence de vie, voilà ce qui caractérise le genre "blanc et or". Mais, encore une fois cette décoration est encore préférable à une fausse interprétation et à un barolage sans nom : entre deux maux il faut choisir le moindre. Cependant le regard comme le dernier mot de l'art décoratif est contre la vérité des principes esthétiques.

Disons, pour finir, un mot du dessin. Tout ornement ou système d'ornementation ne doit jamais briser les lignes, mais au contraire, doit servir à les mettre en relief en leur donnant force et beauté. "Les cordons, les bandeaux seront recouverts d'ornements courant horizontalement ; les piliers, les colonnes, les surfaces verticales qui portent doivent paraître rigides, auront leur surface revêtue d'ornements ascendants. En faisant l'inverse on réduit fatalement les dimensions, soit horizontales, soit verticales." (Malliet) Les trompe-l'œil, les effets décoratifs obtenus par la perspective, les ornements peints avec relief et simulant des motifs architecturaux sont tout à fait opposés aux principes de la vraie peinture décorative. La raison de ceci est que les murs doivent garder leur surface soutenue et qu'un rapport nécessaire existe entre les matériaux de construction et leur forme décorative.

La peinture décorative est avant tout une peinture de convention et diffère essentiellement de la peinture de chevalet ou de tableau. Celle-ci nous représente une scène d'histoire, un personnage, un paysage vu comme à part, sans relation avec un ensemble. Elle est à elle-même sa raison d'être. La peinture décorative au contraire n'existe que pour décorer, soutenir, diviser pour les mieux saisir les plans et les lignes d'architecture. Elle respecte donc les surfaces des murs et jusqu'à un certain point l'appareil et la nature des matériaux. Elle garde, en les accentuant, aux moulures et aux sculptures leurs saillies et leurs reliefs naturels, et aux parties portantes de l'édifice, leur force et leur rigidité. L'absence de perspective linéaire et aérienne est donc une de ses caractéristiques. Si elle orne les murs de tableaux bibliques ou y déploie les scènes de la vie des saints, dans son dessin elle est plutôt suggestive que réaliste. Ceux qui ignorent ces principes d'esthétique, considèrent volontiers le manque de perspective dans les fresques anciennes et le système décoratif des œuvres médiévales, comme le fruit d'un "conventionnalisme" étroit et démodé. Cependant, rien de plus logique et de plus en harmonie avec la vraie esthétique. De même qu'en architecture les déterminations de la forme suivent la fonction de chaque partie et de chaque membre de l'édifice, ainsi dans l'œuvre décorative, la décoration est déterminée par chaque forme respective. L'harmonie des couleurs et les lignes du dessin achèvent ainsi l'expression des formes.

Laissons donc l'artiste étaler sur les murs de nos églises toutes les richesses de sa palette et donner ainsi à la maison de Dieu ces teintes qui reposent l'œil fatigué des faux éclats de la rue, et invitent l'âme au repos de la prière. Mais ne lui permettons pas de briser l'œuvre de l'architecte qu'il est appelé à soutenir et à relever.

Qu'il nous y raconte en langage simple et dans des tableaux d'une lecture facile, les faits bibliques et les vies des Saints. La vie de l'Eglise, l'histoire Religieuse de notre pays, le symbolisme de nos sacrements, les grands mystères des fins dernières, les paroles de l'Evangile et de la Liturgie : tout cela est à la disposition de l'artiste et de celui qui l'inspire. L'œuvre de son pinceau continuera celle de la prédication et de la prière et ainsi dans la silence du temple, le peintre fera parler les pierres elles-mêmes. "Lapidibus clamabunt".

"FRA ANGELICO".

Il est entendu que l'hon. M. Patterson, ministre des douanes, remplacé par l'hon. M. Fielding durant son absence aux Bermudes. M. Patterson prononcera le discours d'ouverture budgétaire un peu avant Noël. Quant à M. Fielding, il ne reviendra pas à Ottawa avant le milieu de janvier.

Les expéditeurs qui avaient signé des engagements touchant le transport de leurs consignations du Canada à l'Europe par voie du port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se trouvent surpris de l'augmentation des taxes de hangarage et manutention du fret à cet endroit. Le prix, quant à la farine, entre autres, a doublé de 4 cents à 12 cents et même 14. Le secrétaire de la Fédération des compagnies maritimes croit que le transport des céréales passera par Portland et Boston cet hiver.

La Loge l'Emancipation

EST COMPLETEMENT DESORGANISÉE APRES 14 ANS D'EXISTENCE.

D'après la Gazette, de Montréal, la succursale du Grand Orient de France conquis sous le nom de La Loge l'Emancipation, qui était établie au Canada depuis environ 14 ans, a cessé d'exister, et sa charte a été renvoyée aux quartiers généraux de la Maçonnerie française, rue Cadet, à Paris.

La Gazette fait l'histoire de cette loge maçonnique puis ajoute les remarques suivantes :

"Bien que la loge l'Emancipation ait des ramifications relativement restreintes, par ses relations avec le Grand Orient de France elle a été capable de faire déplacer un consul général de France au Canada. Il lui a cependant fallu du temps pour arriver là. Pétitions sur pétitions ont été envoyées par la loge de Montréal au Grand Orient, mais en vain. Ce n'est que quand M. Brisson est apparu sur la scène que les souhaits de l'Emancipation ont été réalisés et que le consul général a été déplacé. La publication de la brochure relative à l'Emancipation a mis en pleine lumière la loge du Grand Orient, et à un an ses membres ont commencé à s'effacer. Plusieurs d'entre eux ont donné publiquement leur adhésion à l'Eglise catholique, tout récemment, un officier de police et un dentiste sont de ce nombre. Il est d'usage dans la franc-maçonnerie française, dès qu'une opposition se manifeste contre elle, de faire dormir la loge pendant un certain temps et de la faire revivre quand l'orage est passé. C'est ce qui a été proposé tout d'abord par plusieurs membres de l'Emancipation ; mais cette mesure n'a pas été adoptée, la majorité avait décidé qu'un effacement complet était préférable."

Les Catholiques des Etats-Unis

Nouvelle Orléans, 15.—Spéciale. — Dans son discours annuel, à l'occasion de la 9e convention annuelle de la Fédération des sociétés catholiques et américaines, le président Edward Feeney, de Brooklyn, a protesté parce que les catholiques n'occupent pas assez de positions de confiance aux Etats-Unis.

La Fédération, dit-il, n'a pas de candidat à offrir pour aucune fonction publique mais il semble qu'étant donné le nombre de catholiques aux Etats-Unis et dans les possessions américaines, nous n'avons pas une représentation suffisante dans le service public. De plus, ceux que notre gouvernement choisit pour occuper des positions responsables devraient être de véritables catholiques et non des catholiques de nom.

M. Feeney s'est aussi fortement élevé contre les mauvais théâtres qui se sont multipliés aux Etats-Unis depuis quelques années.

Le Pape

Extrait d'un article de "l'Esprit" mettant en relief le prestige que la Papauté exerce sur le monde, malgré les attaques des mécréants.

M. Briand, qui a de l'esprit et le montre toutes les fois que l'y autorise la politique le disait à la Chambre, un jour que la sottise amusait sa souplesse : "Que voulez-vous, il y a des curés, il y a aussi des évêques, il y a même un pape ; ce sont des mots qui peuvent écorcher les lèvres de certains d'entre vous, mais qui correspondent à des réalités."

Où, au seuil du vingtième siècle, il y a un pape : non un pape muet et fossile, mais un pape vivant, et qui parle, et dont on parle plus encore ; un pape qui existe de toute la force de l'être ; et rien ne laisse prévoir l'heure où le pape n'existera plus. C'est inouï, mais c'est ainsi : il y a un pape.

La France officielle a rompu avec lui ; mais il ne suffit pas de rompre avec quelqu'un pour le supprimer ; on se brouille avec des personnes qui ne s'en portent pas plus mal. Nos Jacobins s'imaginent que nier une chose l'abolit. Ce serait trop commode. Je me hâterais de nier les Jacobins, les accidents de l'ouest-Etat. Mais à quoi bon ? Le mot "pape" écorche, comme dit M. Briand, certaines lèvres ; il n'en est pas moins sur toutes les lèvres.

Un régime peut décréter que Dieu n'existe pas ; Dieu est à la rigueur, invisible, si l'on a décidé de ne pas le voir ; il en va autrement pour son vicaire ; son vicaire saute aux yeux, aux yeux francs-maçons comme aux autres ; déshabillez le concordat, rayez le budget des cultes, retirez notre ambassadeur ; il y a tout de même un pape ; c'est désolant, mais c'est comme ça.

Il a perdu ses états ; peu importe. Au contraire : le pape, sans états, est plus pape qu'avant ; le pape ne va jamais si pape que depuis qu'il n'est plus que pape.

Le pape sans couronne est plus roi que les rois.

Sourions du tribunal qui mit à l'amenée une bonne dame coupable, un jour qu'on pouvait, d'avoir arboré le drapeau du pape, sous prétexte qu'on se peut arborer que les drapeaux des Puissances, et que le pape n'est plus une Puissance ; pour sa peine, condamnons ce tribunal à être en audience publique, comme amendes honorables, et comme expiation d'une amende moins honorable, tous les articles de journaux provoqués par la

Le Pape

Extrait d'un article de "l'Esprit" mettant en relief le prestige que la Papauté exerce sur le monde, malgré les attaques des mécréants.

M. Briand, qui a de l'esprit et le montre toutes les fois que l'y autorise la politique le disait à la Chambre, un jour que la sottise amusait sa souplesse : "Que voulez-vous, il y a des curés, il y a aussi des évêques, il y a même un pape ; ce sont des mots qui peuvent écorcher les lèvres de certains d'entre vous, mais qui correspondent à des réalités."

Où, au seuil du vingtième siècle, il y a un pape : non un pape muet et fossile, mais un pape vivant, et qui parle, et dont on parle plus encore ; un pape qui existe de toute la force de l'être ; et rien ne laisse prévoir l'heure où le pape n'existera plus. C'est inouï, mais c'est ainsi : il y a un pape.

La France officielle a rompu avec lui ; mais il ne suffit pas de rompre avec quelqu'un pour le supprimer ; on se brouille avec des personnes qui ne s'en portent pas plus mal. Nos Jacobins s'imaginent que nier une chose l'abolit. Ce serait trop commode. Je me hâterais de nier les Jacobins, les accidents de l'ouest-Etat. Mais à quoi bon ? Le mot "pape" écorche, comme dit M. Briand, certaines lèvres ; il n'en est pas moins sur toutes les lèvres.

Un régime peut décréter que Dieu n'existe pas ; Dieu est à la rigueur, invisible, si l'on a décidé de ne pas le voir ; il en va autrement pour son vicaire ; son vicaire saute aux yeux, aux yeux francs-maçons comme aux autres ; déshabillez le concordat, rayez le budget des cultes, retirez notre ambassadeur ; il y a tout de même un pape ; c'est désolant, mais c'est comme ça.

Il a perdu ses états ; peu importe. Au contraire : le pape, sans états, est plus pape qu'avant ; le pape ne va jamais si pape que depuis qu'il n'est plus que pape.

Le pape sans couronne est plus roi que les rois.

Sourions du tribunal qui mit à l'amenée une bonne dame coupable, un jour qu'on pouvait, d'avoir arboré le drapeau du pape, sous prétexte qu'on se peut arborer que les drapeaux des Puissances, et que le pape n'est plus une Puissance ; pour sa peine, condamnons ce tribunal à être en audience publique, comme amendes honorables, et comme expiation d'une amende moins honorable, tous les articles de journaux provoqués par la

Le Pape

Extrait d'un article de "l'Esprit" mettant en relief le prestige que la Papauté exerce sur le monde, malgré les attaques des mécréants.

M. Briand, qui a de l'esprit et le montre toutes les fois que l'y autorise la politique le disait à la Chambre, un jour que la sottise amusait sa souplesse : "Que voulez-vous, il y a des curés, il y a aussi des évêques, il y a même un pape ; ce sont des mots qui peuvent écorcher les lèvres de certains d'entre vous, mais qui correspondent à des réalités."

Où, au seuil du vingtième siècle, il y a un pape : non un pape muet et fossile, mais un pape vivant, et qui parle, et dont on parle plus encore ; un pape qui existe de toute la force de l'être ; et rien ne laisse prévoir l'heure où le pape n'existera plus. C'est inouï, mais c'est ainsi : il y a un pape.

La France officielle a rompu avec lui ; mais il ne suffit pas de rompre avec quelqu'un pour le supprimer ; on se brouille avec des personnes qui ne s'en portent pas plus mal. Nos Jacobins s'imaginent que nier une chose l'abolit. Ce serait trop commode. Je me hâterais de nier les Jacobins, les accidents de l'ouest-Etat. Mais à quoi bon ? Le mot "pape" écorche, comme dit M. Briand, certaines lèvres ; il n'en est pas moins sur toutes les lèvres.

Un régime peut décréter que Dieu n'existe pas ; Dieu est à la rigueur, invisible, si l'on a décidé de ne pas le voir ; il en va autrement pour son vicaire ; son vicaire saute aux yeux, aux yeux francs-maçons comme aux autres ; déshabillez le concordat, rayez le budget des cultes, retirez notre ambassadeur ; il y a tout de même un pape ; c'est désolant, mais c'est comme ça.

Il a perdu ses états ; peu importe. Au contraire : le pape, sans états, est plus pape qu'avant ; le pape ne va jamais si pape que depuis qu'il n'est plus que pape.

Le pape sans couronne est plus roi que les rois.

Sourions du tribunal qui mit à l'amenée une bonne dame coupable, un jour qu'on pouvait, d'avoir arboré le drapeau du pape, sous prétexte qu'on se peut arborer que les drapeaux des Puissances, et que le pape n'est plus une Puissance ; pour sa peine, condamnons ce tribunal à être en audience publique, comme amendes honorables, et comme expiation d'une amende moins honorable, tous les articles de journaux provoqués par la

Blasphème de Jeanne d'Arc, le refus des catholiques, la décision relative au Sillon et le décret sur la première communion. Un homme qui ne peut ouvrir la bouche sans que l'univers tressaille, et dont la moindre parole fait courir plus d'écoulements que tous les discours de Guizot, que tous les exploits des vainqueurs, et même que toutes les catastrophes de chemin de fer, un tel homme a bien le droit d'avoir son petit drapeau !

La Papauté expropriée à une envergure inouïe. Je ne m'explique pas — je froissais trop d'orthodoxes, de sagesse — l'utilité d'un pouvoir temporel, gage de son indépendance ; mais on m'accordera — c'est un fait, se le constate — qu'elle est plus majestueuse encore, depuis qu'on l'a dépouillée. "Mon royaume n'est pas de ce monde" a dit le Maître. Pour l'idée que spoile le volé, la spoliation, c'est l'apothéose. Et c'est l'émancipation. D'ailleurs, de la frontière, conséquence de l'état, la catholicité, qui vit d'aujourd'hui, d'éternel et d'immuable, rayonne bien au-dessus de tout le contingent, de tout le relatif, de tout le périssable qui, soumis aux lois physiques, diminue, limite et s'écroule. On a cru anéantir le pape ; il semble qu'on l'ait tombé.

Jamais son trône ne domina mieux les fautes d'ouï s'assolent les grands chefs de l'Europe. Savez-vous un geste de prince, d'empereur, de tsar, d'autocrate, qui égale en majesté mystérieuse son blème ou sa bédiction ? Est-il un potentat dont le regard, l'accent aient pareille vertu d'émouvoir, d'occuper, de préoccuper, de passionner, non pas seulement la Foi, l'Espérance chrétiennes, mais l'impitoyable, le scepticisme, d'abîmer les cerveaux de toutes qualités en de graves méditations ? les orbes, les tempêtes, le tumulte des appétits, le bruit des Walhalls qui s'écroulent frappent moins que le coup d'aviron qui manie la barque de Pierre, la barque toujours ballottée et jamais enroulée par les orbes de l'histoire.

Des pages de Louis, pèlerin de l'Inde, nous disent l'abandon verrouillé des pagodes, la fin du Fakirisme, la déchéance de Brahma, la lèthargie du Bouddha dont le rêve n'a plus de sens. La fuite du Dalaï-Lama, du "Dieu vivant", ce Dieu si mort, avec les Chinois à ses trousses, manque d'allure. Les vieux dogmes, les vieux symboles et leurs incarnations tangibles s'effondrent ou décapitent, finissent dans l'assoupissement ou dans le ridicule. L'opérette s'unit au drame pour célébrer leurs funérailles. Quelle est, en orient, en occident, au temporel comme au spirituel, la chose que l'âme morose des siècles ne déchiffre pas, que n'entame pas la dent cruelle de l'époque ? Quel traditionnel rempart résiste aux mares formidables qui menacent les hautes rives des anciennes hiérarchies ? Le passé, partout, s'effrite ; on dirait qu'il va se taire, et parmi ces agones, qui déjà sont presque des silences, la voix du blanc vieillard, qui n'a plus un soldat, a d'incroyables résonnances de vie et d'actualité. Voltaire et la pitoyable lignée d'avortons qu'enfanta son ricinement génial qu'y peuvent rien. Pierre est toujours Pierre ; et la pierre est toujours la base de l'Eglise ; et l'Eglise est toujours la préoccupation du monde.

La Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue fut organisée et grâce au courage et au dévouement du R. P. Gendron une ligne fut construite de Mattawa au Lac Témiscamingue. Un an après, c'est-à-dire en 1885 il y avait déjà 850 acres en culture et 37 familles d'établissements. En 1887 on comptait 63 familles et en 1888 il y avait 1,035 acres en culture. Ce travail de colonisation ne se faisait pas sans de grandes difficultés. Les missionnaires durent bien des fois descendre à Québec pour plaider la cause des colons auprès du gouvernement, car la rapacité des grands propriétaires de limites à bois était déjà une plaie dans la région. La colonisation marcha de cette manière jusqu'en 1895, alors qu'un événement d'une grande importance pour la colonisation se produisit.

Un vicar apostolique fut créé et placé entre les mains de Mgr Lathuille. En quelques mois deux nouveaux cantons furent ouverts et aujourd'hui ces deux cantons comptent 78 familles dont 56 dans le canton Gendron et 22 dans le canton Lathuille. Dans ce dernier, 28,035 tonnes de foin ont été récoltées cette année.

Dans le travail de colonisation il y a deux facteurs importants : la méthode et les voies de communication. La méthode consiste à faire marcher de pair la colonisation et la religion. Dès que quelques familles sont établies il importe qu'un prêtre vienne, qu'un clocher se dresse et qu'une paroisse soit établie. Le système paroissial est le grand levier de la colonisation. On procède comme suit :

Le Département des Terres et Forêts fait arpenter les terrains par ses ingénieurs forestiers qui séparent les lots colonisables de ceux qui ne le sont pas. On choisit l'endroit qui se trouve le centre de la paroisse et le centre de la paroisse est établi. Lorsqu'un cadre est rempli on crée un nouveau centre et la même marche continue.

Quant aux voies de communication il en faut de deux sortes : les routes carrossables et les chemins de fer. Nous avons au Témiscamingue plusieurs bonnes routes carrossables grâce à la générosité du gouvernement mais il y a encore beaucoup à faire au sujet des chemins de fer. Cependant le plan grandiose de Mgr Lathuille marche vers sa réalisation. Le chemin de S. Jérôme de Terrebonne a été d'abord prolongé jusqu'au Nolinique puis jusqu'aux Rapides de l'Original, et il est à espérer qu'avant longtemps nous aurons un réseau qui permettra de prendre les produits dans le Témiscamingue et l'Abitibi pour les transporter au Lac St. Jean et de là les rendre à Toronto, à Montréal, à Québec, à la Nouvelle-Orléans.

Le chemin de S. Jérôme de Terrebonne a été d'abord prolongé jusqu'au Nolinique puis jusqu'aux Rapides de l'Original, et il est à espérer qu'avant longtemps nous aurons un réseau qui permettra de prendre les produits dans le Témiscamingue et l'Abitibi pour les transporter au Lac St. Jean et de là les rendre à Toronto, à Montréal, à Québec, à la Nouvelle-Orléans.

La Colonisation au Témiscamingue

Intéressante conférence de M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur

Un appel aux collègues

Une nombreuse assemblée s'était réunie hier soir à l'Hôtel de Ville, dans la salle de la Cour du Record, pour entendre M. l'abbé Ivanhoë Caron, parler de la colonisation dans la région du Témiscamingue. Le missionnaire colonisateur avait été invité par la Société géographique de Québec, sous les auspices de laquelle la conférence était donnée. L'hon. Juge Routhier présidait la réunion et présentait le conférencier en quelques mots.

M. l'abbé Caron a été très intéressant dans son exposé et a fait une suggestion qui mérite d'être posée par nos étudiants des collèges et des séminaires.

Le Témiscamingue, dit le conférencier, est un territoire très fertile et son histoire est fort intéressante. Cette région est située à l'extrémité ouest de la Province de Québec. Elle a emprunté son nom au Lac Témiscamingue dont l'appellation signifie "eau profonde". Elle a une superficie de 330 milles carrés. Le Lac Témiscamingue est une extension de la rivière Outaouais, au nord de Mattawa. Ce lac a une largeur de 7 à 8 milles. La première impression du voyageur qui visite cette contrée est plutôt mauvaise. Cette impression disparaît vite lorsqu'on constate que le sol est très riche et que le climat est moins rigoureux que dans la plupart des autres régions de la province.

L'histoire du développement de cette région ne manque pas d'intérêt. En 1883, le Pacifique Canadien étendait sa ligne jusqu'à Mattawa. On commençait alors à parler de cette région déserte et inconnue.

Le clergé canadien avait déjà entrepris d'ouvrir ces terres à la colonisation et l'on avait vu des prêtres et des missionnaires tels que l'abbé Boheuf, l'abbé Fournier, l'abbé Noël et le Père Laverlochère s'en occuper tout à tour. En 1863, une mission continuait à être fondée et en 1883 le R. P. Paradis résolut de dévoluer à ses confrères les richesses du Témiscamingue. Il envoya un rapport très substantiel à Mgr Duhamel, alors évêque d'Ottawa et fonda la Société de Colonisation d'Ottawa. Il y avait un obstacle à la réalisation des plans que l'on formait. On manquait de voies de communication. Une délégation fut envoyée auprès du Gouvernement fédéral et M. Pope, alors ministre fit réponse que le Gouvernement était plutôt disposé à encourager la construction des chemins de fer qu'à l'entreprendre.

La Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue fut organisée et grâce au courage et au dévouement du R. P. Gendron une ligne fut construite de Mattawa au Lac Témiscamingue. Un an après, c'est-à-dire en 1885 il y avait déjà 850 acres en culture et 37 familles d'établissements. En 1887 on comptait 63 familles et en 1888 il y avait 1,035 acres en culture. Ce travail de colonisation ne se faisait pas sans de grandes difficultés. Les missionnaires durent bien des fois descendre à Québec pour plaider la cause des colons auprès du gouvernement, car la rapacité des grands propriétaires de limites à bois était déjà une plaie dans la région. La colonisation marcha de cette manière jusqu'en 1895, alors qu'un événement d'une grande importance pour la colonisation se produisit.

Un vicar apostolique fut créé et placé entre les mains de Mgr Lathuille. En quelques mois deux nouveaux cantons furent ouverts et aujourd'hui ces deux cantons comptent 78 familles dont 56 dans le canton Gendron et 22 dans le canton Lathuille. Dans ce dernier, 28,035 tonnes de foin ont été récoltées cette année.

Dans le travail de colonisation il y a deux facteurs importants : la méthode et les voies de communication. La méthode consiste à faire marcher de pair la colonisation et la religion. Dès que quelques familles sont établies il importe qu'un prêtre vienne, qu'un clocher se dresse et qu'une paroisse soit établie. Le système paroissial est le grand levier de la colonisation. On procède comme suit :

Le Département des Terres et Forêts fait arpenter les terrains par ses ingénieurs forestiers qui séparent les lots colonisables de ceux qui ne le sont pas. On choisit l'endroit qui se trouve le centre de la paroisse et le centre de la paroisse est établi. Lorsqu'un cadre est rempli on crée un nouveau centre et la même marche continue.

Quant aux voies de communication il en faut de deux sortes : les routes carrossables et les chemins de fer. Nous avons au Témiscamingue plusieurs bonnes routes carrossables grâce à la générosité du gouvernement mais il y a encore beaucoup à faire au sujet des chemins de fer. Cependant le plan grandiose de Mgr Lathuille marche vers sa réalisation. Le chemin de S. Jérôme de Terrebonne a été d'abord prolongé jusqu'au Nolinique puis jusqu'aux Rapides de l'Original, et il est à espérer qu'avant longtemps nous aurons un réseau qui permettra de prendre les produits dans le Témiscamingue et l'Abitibi pour les transporter au Lac St. Jean et de là les rendre à Toronto, à Montréal, à Québec, à la Nouvelle-Orléans.

Les Elections en Angleterre

ACRONT TOUT PROBABLEMENT LIEU AVANT NOËL

Londres, 16.—Une élection générale avant les fêtes de Noël est très probable, dit un certain nombre de journaux, qui croient que le gouvernement doit employer pour arriver à ce résultat n'est pas encore connu.

Le roi prend évidemment une part active dans cette crise et l'influence de Sa Majesté sera d'un poids important sur la situation.

Il a été entendu, hier soir, que le gouvernement accèderait à la demande de Lord Lansdowne, de soumettre le bill du veto à la Chambre des Lords, à condition que celui-ci n'empêche aucune tentative dilatoire dans le but de gagner du temps. Comme l'on ne peut supposer que les Lords acceptent ce bill, cette action ne peut avoir beaucoup d'effet sur la situation générale.

Le rapport officiel du Premier Asquith ne sera pas présenté au Parlement avant vendredi, par considération de M. Balfour qui a pris l'engagement d'adresser la parole jeudi à Nottingham, devant une importante assemblée politique.

Un plan de la politique Unioniste, contenant la publication des résolutions de Austin Chamberlain, après s'être consulté avec M. Balfour et Lord Lansdowne, sera soumis à la conférence Unioniste qui doit avoir lieu à Glasgow le 25 courant.

Ces résolutions comportent que la possession d'une paire ne devrait pas donner le droit de s'asseoir à la Chambre des Lords pour augmenter le nombre des pairs à vie et des représentants élus pour un terme déterminé en dehors de cette pairie. En même temps, ces résolutions soutiennent que lorsque ces deux Chambres ne s'accordent pas sur un point vital, c'est le peuple seul qui a le droit de décider sur leur différend.

Les Elections en Angleterre

M. Poch, ministre des travaux publics, en France, répondant à certains articles qui reprochaient au gouvernement de n'avoir pas suffisamment pris de mesures pour empêcher un nouveau déluge, à Paris, a déclaré qu'après qu'on aurait élevé les murs de revêtement, en creusant, au coût de 35,000,000, un canal d'Aulnay à Epinay.

La Colonisation au Témiscamingue

Intéressante conférence de M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur

Un appel aux collègues

Une nombreuse assemblée s'était réunie hier soir à l'Hôtel de Ville, dans la salle de la Cour du Record, pour entendre M. l'abbé Ivanhoë Caron, parler de la colonisation dans la région du Témiscamingue. Le missionnaire colonisateur avait été invité par la Société géographique de Québec, sous les auspices de laquelle la conférence était donnée. L'hon. Juge Routhier présidait la réunion et présentait le conférencier en quelques mots.

M. l'abbé Caron a été très intéressant dans son exposé et a fait une suggestion qui mérite d'être posée par nos étudiants des collèges et des séminaires.

Le Témiscamingue, dit le conférencier, est un territoire très fertile et son histoire est fort intéressante. Cette région est située à l'extrémité ouest de la Province de Québec. Elle a emprunté son nom au Lac Témiscamingue dont l'appellation signifie "eau profonde". Elle a une superficie de 330 milles carrés. Le Lac Témiscamingue est une extension de la rivière Outaouais, au nord de Mattawa. Ce lac a une largeur de 7 à 8 milles. La première impression du voyageur qui visite cette contrée est plutôt mauvaise. Cette impression disparaît vite lorsqu'on constate que le sol est très riche et que le climat est moins rigoureux que dans la plupart des autres régions de la province.

L'histoire du développement de cette région ne manque pas d'intérêt. En 1883, le Pacifique Canadien étendait sa ligne jusqu'à Mattawa. On commençait alors à parler de cette région déserte et inconnue.

Le clergé canadien avait déjà entrepris d'ouvrir ces terres à la colonisation et l'on avait vu des prêtres et des missionnaires tels que l'abbé Boheuf, l'abbé Fournier, l'abbé Noël et le Père Laverlochère s'en occuper tout à tour. En 1863, une mission continuait à être fondée et en 1883 le R. P. Paradis résolut de dévoluer à ses confrères les richesses du Témiscamingue. Il envoya un rapport très substantiel à Mgr Duhamel, alors évêque d'Ottawa et fonda la Société de Colonisation d'Ottawa. Il y avait un obstacle à la réalisation des plans que l'on formait. On manquait de voies de communication. Une délégation fut envoyée auprès du Gouvernement fédéral et M. Pope, alors ministre fit réponse que le Gouvernement était plutôt disposé à encourager la construction des chemins de fer qu'à l'entreprendre.

La Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue fut organisée et grâce au courage et au dévouement du R. P. Gendron une ligne fut construite de Mattawa au Lac Témiscamingue. Un an après, c'est-à-dire en 1885 il y avait déjà 850 acres en culture et 37 familles d'établissements. En 1887 on comptait 63 familles et en 1888 il y avait 1,035 acres en culture. Ce travail de colonisation ne se faisait pas sans de grandes difficultés. Les missionnaires durent bien des fois descendre à Québec pour plaider la cause des colons auprès du gouvernement, car la rapacité des grands propriétaires de limites à bois était déjà une plaie dans la région. La colonisation marcha de cette manière jusqu'en 1895, alors qu'un événement d'une grande importance pour la colonisation se produisit.

Un vicar apostolique fut créé et placé entre les mains de Mgr Lathuille. En quelques mois deux nouveaux cantons furent ouverts et aujourd'hui ces deux cantons comptent 78 familles dont 56 dans le canton Gendron et 22 dans le canton Lathuille. Dans ce dernier, 28,035 tonnes de foin ont été récoltées cette année.

Dans le travail de colonisation il y a deux facteurs importants : la méthode et les voies de communication. La méthode consiste à faire marcher de pair la colonisation et la religion. Dès que quelques familles sont établies il importe qu'un prêtre vienne, qu'un clocher se dresse et qu'une paroisse soit établie. Le système paroissial est le grand levier de la colonisation. On procède comme suit :

Le Département des Terres et Forêts fait arpenter les terrains par ses ingénieurs forestiers qui séparent les lots colonisables de ceux qui ne le sont pas. On choisit l'endroit qui se trouve le centre de la paroisse et le centre de la paroisse est établi. Lorsqu'un cadre est rempli on crée un nouveau centre et la même marche continue.

Quant aux voies de communication il en faut de deux sortes : les routes carrossables et les chemins de fer. Nous avons au Témiscamingue plusieurs bonnes routes carrossables grâce à la générosité du gouvernement mais il y a encore beaucoup à faire au sujet des chemins de fer. Cependant le plan grandiose de Mgr Lathuille marche vers sa réalisation. Le chemin de S. Jérôme de Terrebonne a été d'abord prolongé jusqu'au Nolinique puis jusqu'aux Rapides de l'Original, et il est à espérer qu'avant longtemps nous aurons un réseau qui permettra de prendre les produits dans le Témiscamingue et l'Abitibi pour les transporter au Lac St. Jean et de là les rendre à Toronto, à Montréal, à Québec, à la Nouvelle-Orléans.

La Colonisation au Témiscamingue

Intéressante conférence de M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur

Un appel aux collègues

Une nombreuse assemblée s'était réunie hier soir à l'Hôtel de Ville, dans la salle de la Cour du Record, pour entendre M. l'abbé Ivanhoë Caron, parler de la colonisation dans la région du Témiscamingue. Le missionnaire colonisateur avait été invité par la Société géographique de Québec, sous les auspices de laquelle la conférence était donnée. L'hon. Juge Routhier présidait la réunion et présentait le conférencier en quelques mots.

M. l'abbé Caron a été très intéressant dans son exposé et a fait une suggestion qui mérite d'être posée par nos étudiants des collèges et des séminaires.

Le Témiscamingue, dit le conférencier, est un territoire très fertile et son histoire est fort intéressante. Cette région est située à l'extrémité ouest de la Province de Québec. Elle a emprunté son nom au Lac Témiscamingue dont l'appellation signifie "eau profonde". Elle a une superficie de 330 milles carrés. Le Lac Témiscamingue est une extension de la rivière Outaouais, au nord de Mattawa. Ce lac a une largeur de 7 à 8 milles. La première impression du voyageur qui visite cette contrée est plutôt mauvaise. Cette impression disparaît vite lorsqu'on constate que le sol est très riche et que le climat est moins rigoureux que dans la plupart des autres régions de la province.

L'histoire du développement de cette région ne manque pas d'intérêt. En 1883, le Pacifique Canadien étendait sa ligne jusqu'à Mattawa. On commençait alors à parler de cette région déserte et inconnue.

Le clergé canadien avait déjà entrepris d'ouvrir ces terres à la colonisation et l'on avait vu des prêtres et des missionnaires tels que l'abbé Boheuf, l'abbé Fournier, l'abbé Noël et le Père Laverlochère s'en occuper tout à tour. En 1863, une mission continuait à être fondée et en 1883 le R. P. Paradis résolut de dévoluer à ses confrères les richesses du Témiscamingue. Il envoya un rapport très substantiel à Mgr Duhamel, alors évêque d'Ottawa et fonda la Société de Colonisation d'Ottawa. Il y avait un obstacle à la réalisation des plans que l'on formait. On manquait de voies de communication. Une délégation fut envoyée auprès du Gouvernement fédéral et M. Pope, alors ministre fit réponse que le Gouvernement était plutôt disposé à encourager la construction des chemins de fer qu'à l'entreprendre.

La Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue fut organisée et grâce au courage et au dévouement du R. P. Gendron une ligne fut construite de Mattawa au Lac Témiscamingue. Un an après, c'est-à-dire en 1885 il y avait déjà 850 acres en culture et 37 familles d'établissements. En 1887 on comptait 63 familles et en 1888 il y avait 1,035 acres en culture. Ce travail de colonisation ne se faisait pas sans de grandes difficultés. Les missionnaires durent bien des fois descendre à Québec pour plaider la cause des colons auprès du gouvernement, car la rapacité des grands propriétaires de limites à bois était déjà une plaie dans la région. La colonisation marcha de cette manière jusqu'en 1895, alors qu'un événement d'une grande importance pour la colonisation se produisit.

Un vicar apostolique fut créé et placé entre les mains de Mgr Lathuille. En quelques mois deux nouveaux cantons furent ouverts

Le Bill de la Marine

Serait amendé à la prochaine session fédérale

Selon le désir manifesté par la Province de Québec

Ottawa, 18.—Il est fortement rumored que le gouvernement apportera quelques modifications au bill de la marine à la session qui va s'ouvrir demain.

La raison toute naturelle de ce changement est le résultat de Drummond-Arthabaska.

On accorderait, paraît-il, au désir de la province de Québec, qui exige qu'il soit dit clairement dans la nouvelle loi que les navires canadiens seront employés simplement pour la défense des côtes canadiennes et ne participeront pas aux guerres de l'Empire.

Courrier de la Métropole

Montréal, 16.—De notre corresp.— Les Montréalais ont maintenant ce que leurs voisins de Westmount ont eu. En effet, il a suffi qu'un des membres du conseil municipal, une voix s'élevât proclamant l'avantage d'annexer Westmount à la métropole, pour que de la cité puritaine nous vint un tollé d'indignation. Non seulement un projet de ce genre n'a pas sa raison d'être, d'après nos voisins, mais il constituerait même un outrage, à leurs yeux. La principale objection de Westmount, c'est que les Montréalais ne peuvent se gouverner eux-mêmes. Ils ne peuvent prétendre à exercer leur domination sur une cité qui a la certitude d'être un exemple de toutes les vertus. Mais, ce qui doit faire endurer nos voisins, c'est que Montréal, dans sa fièvre d'extension, prétend pouvoir s'annexer Westmount coûte que coûte.

Le Séminaire de Saint-Sulpice a pris un permis, hier, pour la construction de son École Sacerdotale, rue Sherbrooke. L'édifice, qui sera une prolongation du séminaire de théologie, coûtera \$49,000.

M. l'abbé Corbelli, curé de la paroisse Saint-Joseph, ancien directeur du séminaire de Sainte-Thérèse, a été nommé commissaire des écoles catholiques, en remplacement de M. l'abbé Demers, curé de Sainte-Brigitte, démissionnaire.

Il est probable que des travaux assez considérables seront entrepris sous peu à la cathédrale. On veut ajouter deux nouvelles tours à celles qu'il y a déjà. Ces quatre petits dômes formeront comme un carré au-dessus du carré central et ajouteront à l'esthétique de la cathédrale.

L'échevin Carter a été élu maire-suppléant pour un terme de trois mois.

M. Albert Jeannotte, le directeur de la compagnie du Grand Opéra de Montréal, m'informe qu'il a conclu des arrangements avec la direction de l'Auditorium, à Québec, pour une série de dix représentations durant la semaine de Noël.

Les œuvres représentées seront, en italien: "L'Amico Fritz", la "Bohème", "Cavalleria Rusticana", "I Pagliacci", et "Fedora"; et en français: "Carmen" et les "Contes d'Hoffmann".

On mentionne, parmi les interprètes français, Miles Kœhling, Elba et Michot, M. Deru et d'autres artistes connus des habitués du Grand Opéra de Montréal.

L'orchestre de trente-cinq musiciens qui accompagne la troupe, a pour directeur Signor Jacchia.

Montréal, 17.—De notre corresp.— Nous aurons enfin, dans quelque temps, à Montréal, une cour pour



L'ENDROIT POUR ACHETER UN PIANO OU UN PIANO AUTOMATIQUE !!!

En plaçant votre commande chez nous, pour un piano ou un piano automatique, vous faites affaire avec une maison responsable et ayant une expérience d'au-delà de trente-cinq années dans le commerce de pianos. Ceci nous permet d'offrir aux amateurs comme aux musiciens, des instruments de qualité supérieure, à des prix excessivement bas et à des termes de paiement faciles.

Nous sommes les seuls à Québec, qui ayons le privilège d'offrir en vente les célèbres pianos Gerhard Heintzman de Toronto, Chickering & Son, de Boston, Wormwood & Co de Kingston, Lindsay, etc., ainsi que les pianos automatiques Gerhard Heintzman et Martin Orme.

Nous avons aussi des orgues et harmoniums de tous genres, ainsi que des harmoniums orgues à pédalier et deux claviers, de forme suffisante pour petite église ou chapelle.

Vous trouverez toujours chez nous le plus grand choix d'instruments de haute qualité, à des prix modérés.

Que vous projetiez ou non l'achat d'un piano ou d'un piano automatique, faites-nous l'honneur d'une visite ou, demandez-nous des informations relativement à nos prix; nous nous ferons un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous désirerez avoir.

En outre nous avons constamment en magasin un grand nombre de pianos droits, carrés et harmoniums ayant très peu servi, encore comme des neufs et que nous pouvons vendre à grande réduction et à conditions faciles.

Chaque instrument vendu par notre maison est garanti et l'argent sera remis ou l'instrument échangé s'il n'est pas tel que désigné.

Le public est invité à venir visiter notre magasin, lequel est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

C. W. Lindsay, Limitée,
204, Rue St-Jean, - - Québec.
Aussi: Magasins à Montréal, Ottawa, Brockville.

Mort du Major C. Fiset

COMMANDANT DE L'ÉCOLE D'INFANTERIE No 5.

C'est avec regret que nous avons à annoncer la mort du major C. Fiset.

Ce brave officier est décédé hier après-midi à sa résidence, succombant à une syncope cardiaque, suite d'une maladie dont il souffrait depuis quelque temps.

Le major Fiset, qui était le second fils de feu Elzéar Fiset, en son vivant député-protonotaire de la Cour Supérieure de ce district, a commencé sa carrière militaire en 1881.

En 1884, il accepta une commission dans le 9ème régiment et fit la campagne du Nord-Ouest en 1885. Peu après son retour, il fit trois ans de services dans un régiment aux Indes et, revenu au pays, il fut nommé officier des Fusiliers Royaux Canadiens, en 1891.

Le major Fiset a servi son pays pendant 29 ans. Comme officier, il a rempli des positions à S. Jean, Toronto, London, Ont., Fredericton et Halifax. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, une veuve et deux fils dont le plus âgé n'a que douze ans.

Le défunt était âgé de 46 ans, frère de M. Elzéar Fiset, C. R. Albert et Arthur, de Montréal et de Madame Dr Guimond, de Québec.

Nous condolons à la famille en deuil.

S. G. Mgr Gauthier

LES BULLES LE CRÉANT ARCHEVÊQUE D'OTTAWA SONT ATTENDUES POUR JEUDI.

Kingston, 16.—Spéciale.—Mgr l'archevêque Gauthier, de Kingston, a reçu un avis officiel, hier, lui apprenant que les bulles papales, le créant archevêque d'Ottawa, ont été expédiées de Rome le 4 courant. Ces bulles sont attendues pour jeudi prochain.

Un incendie à Saint-Grégoire

LA POPULATION DE MONTMORENCY EST JETÉE DANS L'ÉMOI PAR LE FEU QUI SE DÉCLARE DANS UNE MAISON DE BOIS.

Un incendie s'est déclaré, ce matin, vers 8.45 heures, à St-Grégoire de Montmorency, à la résidence de M. René Deschênes, dans la rue Montcalm, près de l'église paroissiale.

Le feu a pris dans un chaudron où on faisait bouillir de la soupe et en un clin d'œil l'appartement était rempli de fumée et les flammes se répandaient avec une grande rapidité dans la maison. Le propriétaire, qui voulait essayer d'éteindre le feu, a été suffoqué par la fumée, s'est brûlé les mains et la figure et a failli périr dans la maison.

Aussitôt l'alarme donnée, plusieurs citoyens des environs ont organisé le service d'extinction et les boyaux à incendie n'ont pas tardé à fonctionner. On n'a pu sauver la maison mais on a réussi à empêcher le feu de se communiquer aux bâtiments voisins.

La population du village a été ébranlée à la vue de cet incendie, un moment où le vent était passablement fort. Il n'y a pas eu d'incendie à Montmorency depuis nombre d'années.

La maison de M. Deschênes était en bois et avait environ 20 pieds carrés. Une bonne partie de la perte est couverte par les assurances.

Mort Subite de M. Geo. Dupuis

L'UN DES PLUS ESTIMABLES CITOYENS DE STE-MARIE, BEAUCE.

St-Marie, Beauce, 17.—Spéciale.—Un des plus estimables citoyens de notre paroisse vient de disparaître en la personne de M. Georges Dupuis, ancien cultivateur, décédé subitement la nuit dernière, à la résidence de son fils, à l'âge de 55 ans.

Malgré son grand âge, M. Dupuis était très alerte et jouissait d'une excellente santé qui était loin de faire prévoir une mort aussi soudaine.

La nuit dernière il se sentit malade. Il quitta son lit pour prendre un peu d'eau chaude. Les membres de la famille se mirent immédiatement à lui prodiguer des soins. Mais le vieillard s'affaissa sans connaissance et quelques instants après il rendait le dernier soupir.

C'est la deuxième fois depuis quelques mois que la famille Dupuis est plongée dans le deuil, car madame Dupuis est décédée il y a à peine un an.

M. Dupuis était rentier depuis plusieurs années. C'était un citoyen exemplaire, un parfait chrétien et un dévoué partisan de la tempérance.

Il jouissait de l'estime et de la considération de ses co-paroissiens et de tous ceux qui le connaissaient.

Il était le père de M. A. B. Dupuis, confiseur, et M. J. Vital Dupuis, tous deux domiciliés à Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9.30 heures, à l'église paroissiale.

Nous prions la famille Dupuis d'agréer l'expression de nos cordiales condoléances.

Le roi Georges V a quitté le palais de Sandringham pour se rendre à Londres où l'appelle les exigences de la crise politique.

La Rentrée des Chambres Fédérales

Ouverture de la 3e Session du 11e Parlement

LE DISCOURS DU TRÔNE

Ottawa, 17.—Spéciale.—L'ouverture de la 3e session du 11e Parlement, a eu lieu cet après-midi à 3 heures au milieu du cérémonial ordinaire.

Lors que S. E. le gouverneur général, Lord Grey, accompagné d'un brillant état-major, a fait son entrée dans la Chambre du Sénat, la plupart des sénateurs et des députés s'y trouvaient réunis, et un nombreux public avait envahi les galeries.

Le représentant de Sa Majesté a donné lecture du document suivant aux représentants de la nation:

DISCOURS DU TRÔNE
Honorables Messieurs du Sénat,

MM. de la Chambre des Communes

Lorsque j'ai prorogé le parlement au mois de mai dernier, j'étais à la veille de compléter le terme de mon mandat de gouverneur général.

Le roi Georges V de me continuer dans les fonctions de son représentant au Canada, et en conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite encore la bienvenue à l'ouverture d'une nouvelle session.

FEU LE ROI EDOUARD VII
Nous nous rencontrons sous l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la mort de notre Souverain bien-aimé, le roi Edouard VII, a répandu sur ce pays et tout l'Empire Britannique.

Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations civilisées déplorent sa perte. Le monde de ce jour a apprécié les dons de son esprit et les nombreuses qualités qui lui ont valu le surnom d'Edouard le pacifique, que lui reconnaît l'histoire.

LA PROSPÉRITÉ DU CANADA
C'est avec un grand plaisir que je vous félicite de la prospérité toujours croissante de cette terre bénie. L'industrie et le commerce se développent de tous côtés à pas rapides.

Le montant total des importations et des exportations dépasse de beaucoup celui des années passées et l'accroissement de nos manufactures et du commerce intérieur va de pair avec le développement de notre commerce extérieur.

LA MOISSON
Si la moisson, dans certaines parties des provinces de l'Ouest n'a pas tenu les promesses que les belles apparences au printemps avaient fait naître, cependant, le rendement total est assez satisfaisant, et au point de vue de la moisson, les provinces de l'Ouest ont été plus favorisées que l'Ordinaire. La position actuelle du pays démontre, d'une façon positive que même avec une production modeste sur certains points, l'immensité et la variété de nos ressources, garantissent en tout temps, une forte proportion de prospérité dans l'ensemble du Canada.

LE SERVICE NAVAL
Nous avons conclu avec le gouvernement de Sa Majesté, les négociations pour l'achat de l'Ambassadeur des deux croiseurs, le "Niobe" et le "Rainbow", qui sont arrivés au Canada et stationnent maintenant dans les eaux canadiennes, conformément à la politique adoptée à la dernière session, dans le but de créer un service naval.

LA SENTENCE ARBITRALE DE LA HAYE
Le tribunal de La Haye, auquel avait été soumis le différend entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, relativement aux pêcheries dans les eaux du Canada et de Terre-Neuve, a rendu une sentence arbitrale qui a été acceptée par toutes les parties en cause comme règlement juste et équitable d'une cause pendante depuis longtemps. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il va tendre non seulement à promouvoir la paix et l'amitié entre nous et nos voisins, mais aussi à établir la coutume de régler les difficultés internationales au moyen de l'arbitrage.

LE TRANSCONTINENTAL
La construction du chemin de fer national transcontinental se poursuit avec des progrès sensibles et cette route a fourni cette année un débouché de l'ouest vers les grands lacs à une immense quantité de grain. On espère qu'avant longtemps un arrangement sera conclu relativement à l'exploitation des parties terminées.

NOTRE COMMERCE AVEC LES INDÉS OCCIDENTALES
Une commission royale nommée par feu Sa Majesté Edouard VII et dans laquelle se trouvaient deux de nos ministres, a fait une étude minutieuse des conditions du commerce et du transport entre les Indes Occidentales Britanniques et le Canada.

Le projet de construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, dont s'est préoccupée l'attention publique depuis plusieurs années, est entré dans la voie de l'exécution. Déjà un contrat a été signé pour la construction sur la Saskatchewan à la Mission du Pas, d'un pont, auquel on est à travailler. Durant la présente session un projet de loi sera soumis relativement à la continuation et au parachèvement de cette entreprise avec toute la diligence possible.

La mise en rapport de notre grand pays de l'ouest avec le Canada oriental et aussi avec les marchés d'outre-mer au moyen de cette nouvelle voie ferrée et de l'océan, ouvrira non seulement à la colonisation une nouvelle partie du Canada, mais aidera aussi au développement du commerce au double avantage des producteurs et des consommateurs.

LE PONT DE QUÉBEC
Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec, la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue, et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès de sa construction.

Un contrat pour la sous-structure a été passé. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies responsables et cette affaire est maintenant à l'étude.

On espère que le contrat sera signé prochainement et le travail de construction poussé avec vigueur jusqu'à ce qu'il soit terminé.

NOTRE COMMERCE
Tout en reconnaissant l'importance de notre commerce intérieur et la grande valeur des marchés du Royaume-Uni pour nos produits, mon gouvernement sent qu'il doit profiter de toutes les chances qui se présentent de promouvoir des relations amicales de commerce avec les colonies Britanniques et les pays étrangers afin que le surplus de notre production trouve un marché dans ces pays aux conditions les plus favorables.

Conformément à cette ligne de conduite, des accords commerciaux ont été conclus avec l'Italie et la Belgique et une liste de droits réduits a été accordée aux Pays-Bas.

LA QUESTION DE RECIPROCITÉ ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS
L'avantage d'avoir des arrangements tarifaires plus satisfaisants entre les États-Unis et le Canada a été reconnu depuis longtemps des deux côtés de la frontière. La politique commerciale de la république n'a pas, par le passé, vu d'un bon œil les importations du Canada. Si nous avons beaucoup acheté des États-Unis, ceux-ci en retour ont fait très peu d'achats chez nous. Nous sommes donc en droit de constater qu'une politique plus libérale prévaut aujourd'hui chez nos voisins, et que le gouvernement de Washington exprime le désir d'établir de meilleures relations commerciales avec le Canada.

Pour donner suite aux négociations qui ont été entamées il y a quelques mois, entre le président des États-Unis et mon gouvernement, négociations dont le résultat a été alors communiqué au parlement, une nouvelle conférence a eu lieu à Ottawa entre les représentants des deux pays. Les négociateurs ne sont arrivés à aucune conclusion et aucun projet formel n'a été formulé, mais la libre discussion qui s'est engagée donne à notre gouvernement l'espoir qu'on pourra conclure avant longtemps un accord qui, sans sacrifier les intérêts du Canada, permettra à un grand nombre de nos produits de pénétrer dans les États-Unis à des conditions satisfaisantes.

NOTRE COMMERCE AVEC LES INDÉS OCCIDENTALES
Une commission royale nommée par feu Sa Majesté Edouard VII et dans laquelle se trouvaient deux de nos ministres, a fait une étude minutieuse des conditions du commerce et du transport entre les Indes Occidentales Britanniques et le Canada.

Le projet de construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, dont s'est préoccupée l'attention publique depuis plusieurs années, est entré dans la voie de l'exécution. Déjà un contrat a été signé pour la construction sur la Saskatchewan à la Mission du Pas, d'un pont, auquel on est à travailler. Durant la présente session un projet de loi sera soumis relativement à la continuation et au parachèvement de cette entreprise avec toute la diligence possible.

La mise en rapport de notre grand pays de l'ouest avec le Canada oriental et aussi avec les marchés d'outre-mer au moyen de cette nouvelle voie ferrée et de l'océan, ouvrira non seulement à la colonisation une nouvelle partie du Canada, mais aidera aussi au développement du commerce au double avantage des producteurs et des consommateurs.

LE PONT DE QUÉBEC
Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec, la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue, et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès de sa construction.

Un contrat pour la sous-structure a été passé. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies responsables et cette affaire est maintenant à l'étude.

On espère que le contrat sera signé prochainement et le travail de construction poussé avec vigueur jusqu'à ce qu'il soit terminé.

NOTRE COMMERCE
Tout en reconnaissant l'importance de notre commerce intérieur et la grande valeur des marchés du Royaume-Uni pour nos produits, mon gouvernement sent qu'il doit profiter de toutes les chances qui se présentent de promouvoir des relations amicales de commerce avec les colonies Britanniques et les pays étrangers afin que le surplus de notre production trouve un marché dans ces pays aux conditions les plus favorables.

LES DROITS D'AUTEURS

Conformément aux vœux de la conférence impériale sur les droits d'auteur à laquelle on est arrivé à des conclusions unanimes en faveur d'une législation uniforme sur ce sujet, pour tout l'empire, un projet de loi pour réviser et refondre la loi sur les droits d'auteurs sera soumis à votre étude.

LE TRAITE AU SUJET DES EAUX LIMITOPHES
Un projet de loi vous sera soumis à l'effet d'appliquer les dispositions du traité récemment conclu avec les États-Unis au sujet des eaux limitrophes.

DIVERS PROJETS DE LOI
Des projets de loi se sont aussi présentés concernant les banques, les dérivés au terminus de cette partie de la voie ferrée à la Baie d'Hudson, et aussi à l'égard des Lac Supérieur, et aussi à l'égard des enquêtes sur les conditions des classes industrielles et ouvrières leur amélioration et autres sujets.

Messieurs de la chambre des communes.

Les comptes publics pour l'année écoulée seront mis en votre vos mains.

Les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale seront soumises avant longtemps à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat.

Messieurs de la Chambre.

Je recommande à votre plus sérieuse attention tous ces importants sujets et toutes les questions affectant l'intérêt public et je prie la Divine Providence qu'elle éclaire vos délibérations.

Le Chemin de Fer de Matane

L'INAUGURATION ET LA BÉNÉDICTION AURONT PROBABLEMENT LIEU LE 8 DÉCEMBRE PROCHAIN.

Il y aura inauguration et bénédiction du chemin de fer de Matane, probablement le 8 décembre.

Deux trains arriveront à Matane sur le matin.

Un dîner aura lieu pour 200 invités.

Les directeurs s'attendent à ce que sir W. Laurier y soit avec une suite de ministres.

Il y aura des discours. D'après l'entente conclue il n'y aura pas de politique dans tout cela. Ce sont des libéraux et des conservateurs qui sont dans les différents comités organisés pour préparer la réception.

Nul doute qu'il y viendra ici des représentants de journaux.

CUIRS ET PEAUX
Cette semaine les manufactures de chaussures sont assez occupées.

Les corroyeurs font de bonnes affaires dans les grains; mais par contre la (split) ne se vend pas.

Les peaux de bœufs n'ont pas changé de prix cette semaine et sont payées aux bouchers 11c No 1, 10c No 2 et 9c No 3, toujours un centime de moins pour les peaux de vaches et plus avec marche sans abondance. A Montréal le marché des peaux est stationnaire.

Aux États-Unis l'on rapporte que des grosses transactions ont été faites, mais le marché ne semble pas plus ferme qu'il était il y a quelques semaines.

Les peaux de moutons et des peaux de veaux sont sans changement.

MONSIEUR L'OUVRIER
Remarque cette Scierie Mécanique Comble.

C'est la réunion sur un même batti, de six machines les plus utiles dans un atelier. Scierie, charpente en fer-à-gage, son mécanisme combine les services.

d'une machine à mouler, dite toupie, d'une scierie à vapeur, d'une scierie à vapeur, d'une machine à scier, d'une petite machine à raboter.

En outre on peut faire des mortaises, des tenons, des rainures, des enfourures, etc. etc.

Demandez notre catalogue, nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez le journal où vous avez vu cette annonce et incitez la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE,
ST-BASILE-NORD, Comté de St-Maurice.

COUPON À DÉTACHER

Nous voulons le savoir!! Que valent les annonces?

Quel est le meilleur journal comme médium d'annonces?

Pour nous en assurer, nous annonçons dans tous les journaux de Québec, et nous prions les intéressés qui liront cette annonce de nous aider. Nous les paierons pour leur concours.

Tous les industriels du pays nous connaissent et savent que nous avons maintenu l'établissement le plus considérable et le mieux assorti en fait de machines pour moulins et manufactures, de même que les accessoires et fournitures, tels que: engins et chaudières à vapeur, engins à gaz et à gazoline, turbines à eau, scies de scieries, élévateurs, machines à laines, "Katherine", monte billets, chaîne à brins de scie, arbres de couches "Shaff", marbres, polices, courroies, scies, dents de scies, huiles, etc.

Aussi plans, embouteurs, machines à moudre, scies à ruban, corroyeurs, poney plans, machines à tenons, mortaises, en particulier notre nouvelle machine "Variété" et toutes autres machines à bois.

Jusqu'au 1er janvier prochain, nous accorderons à tout acheteur au comptant qui se présentera avec ce COUPON D'ANNONCE, ou nous l'envoyer par la poste avec sa commande, un escompte de 10 0/0 sur les machines et de 20 0/0 sur les fournitures ou accessoires.

De cette façon, les acheteurs seront payés de leur attention, tout en nous aidant à établir quel est le meilleur annonceur.

Nous continuerons aussi à vendre à des conditions de paiements faciles, à ceux qui ne peuvent payer tout comptant.

Qu'on n'oublie pas que nous avons toujours les outillages et fournitures de forgerons et brasseurs; aussi de belles occasions en fait de machines de seconde main.

Il ne faut pas manquer d'écrire ou de venir avec ce coupon.

La Cie Chs. A. Paquet Ltée,
No 93 à 103, rue Dalhousie,
Coin de la rue St-Jacques,
L'ACTION SOCIALE
QUEBEC

Vices du Sang

CONSTIPATION
EXCÈS DE BILE

et toutes les maladies du FOIE et de l'ESTOMAC cèdent à l'action des



Se trouvent dans les bonnes pharmacies. Vente en gros, à Québec, par W. Brunet & Cie, et Dr Ed. Morin & Cie.

Concessionnaire pour le Canada: **ULD. FRANCOUR** Hillhurst-Québec.

Le drame de l'Original

L'Original, 17.—Spéciale.—Albert Blondin a été trouvé coupable du meurtre du Dr Empey.

La sentence sera prononcée cet après-midi.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de **Marbre Artificiel**

TOUJOURS en magasin, prêt à livrer, Marbres de chantons, Pietres, Colonnes, Supports de Bustes de Statues et de Jardinières, Grèdes en ciment, etc.

Bénitiers, Les Autels, tables de Communion, Tableaux commémoratifs, les Chemins de Croix haut-relief et les outillages en ciment et en marbre seront exécutés avec promptitude et avec toute l'attention d'un art. De plus, nous faisons des Planchers hygiéniques en Linoléum Royal d'après les procédés Allemands.

Cette parpaque s'applique sur les planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'y a pas de pareil pour les salles de danse, salles publiques, hôpitaux, corridors, vices planchers d'écoles, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

6 Les dessins, sculptures en bois, les marbres et les marbres sont exécutés avec une attention particulière.

UNE VISITE EST SOLICITE
Nos. 946-950, rue St-Vallier
Téléphone 825.

MONSIEUR L'OUVRIER
Remarque cette Scierie Mécanique Comble.

C'est la réunion sur un même batti, de six machines les plus utiles dans un atelier. Scierie, charpente en fer-à-gage, son mécanisme combine les services.

d'une machine à mouler, dite toupie, d'une scierie à vapeur, d'une scierie à vapeur, d'une machine à scier, d'une petite machine à raboter.

En outre on peut faire des mortaises, des tenons, des rainures, des enfourures, etc. etc.

Demandez notre catalogue, nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez le journal où vous avez vu cette annonce et incitez la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE,
ST-BASILE-NORD, Comté de St-Maurice.

COUPON À DÉTACHER

Nous voulons le savoir!! Que valent les annonces?

Quel est le meilleur journal comme médium d'annonces?

Pour nous en assurer, nous annonçons dans tous les journaux de Québec, et nous prions les intéressés qui liront cette annonce de nous aider. Nous les paierons pour leur concours.

Tous les industriels du pays nous connaissent et savent que nous avons maintenu l'établissement le plus considérable et le mieux assorti en fait de machines pour moulins et manufactures, de même que les accessoires et fournitures, tels que: engins et chaudières à vapeur, engins à gaz et à gazoline, turbines à eau, scies de scieries, élévateurs, machines à laines, "Katherine", monte billets, chaîne à brins de scie, arbres de couches "Shaff", marbres, polices, courroies, scies, dents de scies, huiles, etc.

Aussi plans, embouteurs, machines à moudre, scies à ruban, corroyeurs, poney plans, machines à tenons, mortaises, en particulier notre nouvelle machine "Variété" et toutes autres machines à bois.

Jusqu'au 1er janvier prochain, nous accorderons à tout acheteur au comptant qui se présentera avec ce COUPON D'ANNONCE, ou nous l'envoyer par la poste avec sa commande, un escompte de 10 0/0 sur les machines et de 20 0/0 sur les fournitures ou accessoires.

De cette façon, les